



La guerre. Devant l'horreur suscitée par les dramatiques événements survenus hier aux Etats-Unis. Face à l'émotion douloureuse que l'on ressent en imaginant les milliers de victimes innocentes de ces actes inimaginables, c'est la première pensée qui vient à l'esprit.

Il ne s'agit plus d'actes de terrorisme. Mais bien d'une guerre ouverte, totale, ignoble. Lancée par des fanatiques contre les symboles mêmes de la puissance américaine, l'argent, l'armée et le pouvoir politique. Et, au-delà des Etats-Unis, contre tout le monde occidental.

OPINION

Crime contre l'humanité

La terrifiante efficacité de ces attaques démontre que l'on ne se trouve pas en présence de quelque groupuscule isolé. Mais bien d'une organisation extrêmement vaste et bien organisée, regroupant probablement diverses mouvances. Et, aujourd'hui, dans le milieu du terrorisme, il semble bien que seule la nébuleuse des islamistes intégristes soit suffisamment nombreuse, structurée et fanatiquement motivée pour oser imaginer et perpétrer un pareil «massacre des innocents».

Une nébuleuse évidemment alimentée par la politique américaine, au Proche-Orient notamment. Même minoritaires au sein de la population palestinienne, les jeunes excités qui ont hurlé leur joie au nom d'«Allah est grand», à Gaza et Jérusalem, témoignent de la haine d'une partie du monde musulman à l'égard du «grand Satan».

Une nébuleuse à laquelle les Américains ont en quelque sorte fourni une base de repli en favorisant, via Pakistanais interposés, la conquête de l'Afghanistan par les talibans, protecteurs du maître terroriste Oussama Ben Laden, que de nombreux experts voient derrière les événements d'hier. Ignobles dans leur essence de par le mépris qu'elles témoignent pour la vie, ces attaques suicides rappellent aussi la terrible fragilité des démocraties – même les plus puissantes du monde – face au fanatisme aveugle. Une fois que l'on aura pleuré les morts, il sera temps de mesurer les ravages économiques et politiques de ces événements. Il faudra aussi, posément, en évitant tout amalgame, réfléchir aux moyens de combattre ce fléau.

Par la force et la détermination. Mais aussi par plus de justice dans les relations internationales.

Roland Graf

■ page 13



La plus grave attaque terroriste du monde a frappé simultanément hier Washington et New York, où l'attentat le plus spectaculaire a provoqué l'effondrement des deux tours du World Trade Center: le bilan des victimes s'annonce terrible. Tout a commencé lorsque deux avions apparemment détournés sont venus percuter, à quelques minutes d'intervalle, les deux tours jumelles de 110 étages qui surplombent le sud de l'île de Manhattan, à deux pas de Wall Street. Peu après,

un troisième avion s'écrasait sur le Pentagone (Ministère de la défense) à Washington (photo en bas à droite). Enfin, un Boeing 757 d'United Airlines assurant la liaison Newark (New Jersey)-San Francisco s'est écrasé en fin d'après-midi en Pennsylvanie avec 45 personnes à bord. Les soupçons se portent sur le milliardaire islamiste Oussama Ben Laden, qui avait prédit il y a trois semaines une série d'attaques sans précédent contre les Etats-Unis. Alors que les autorités amé-

ricaines de l'aviation civile ordonnaient l'annulation de tous les vols commerciaux aux Etats-Unis, le monde entier s'est dit choqué, horrifié. La condamnation de tels actes a été unanime à Paris, Londres et Berne. Le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat a lui aussi condamné cette vague terroriste.

INFOGRAPHIE TISSIER-PHOTOS KEYSTONE

■ pages 21, 22 et 23

TRAMELAN

Espoir pour les autistes

Les parents d'un enfant autiste ont fondé ce printemps, en compagnie de thérapeutes bénévoles, Les ailes de l'espoir. Cette association a présenté hier au CIP une méthode thérapeutique largement utilisée aux Etats-Unis.

■ page 13

JURA

Affaire Varin: plainte classée

Le substitut du procureur du Jura Me Hubert Piquerez a classé la plainte pénale déposée par Jean Varin, ancien associé de l'entreprise Varin-Varinor, contre Pierre-Alain Blum et un ancien directeur de la BCJ.

■ page 15

EXPO.02

Un pavillon et un galet

Tandis que s'élevait le grand galet de l'arteplage de Neuchâtel, la société EOS a présenté hier son pavillon «Magie de l'énergie», unique chantier d'Expo.02 financé par des capitaux privés romands.

■ pages 3 et 12

LE LOCLE

Bientôt les trois coups

Jeudi 20 septembre, une rencontre inaugurale frappera les trois coups du 850e anniversaire du Locle. Marqué par des festivités culturelles, l'événement n'oublie pas le volet de la réflexion. Autre temps fort: l'Appel du Locle.

■ page 9

ÉCONOMIE

Quelle place pour l'homme?

Observateur de la scène politique et économique, Riccardo Petrella s'exprimera ce soir à Neuchâtel. Sa conférence s'articulera autour de l'avenir du social et du rôle du citoyen. Un rôle et une place en l'état réduits à néant, estime-t-il.

■ page 2

L'homme réduit à être un consommateur

Conférence ■ *Observateur attentif de la scène politique et économique, Riccardo Petrella s'exprimera ce soir sur l'avenir du social du 21e siècle et sur la place, plutôt la non-place, de l'homme*

Entretien
Sandra Spagnol

Le professeur Riccardo Petrella est un observateur attentif de la scène politique et économique. L'artisan du Groupe de Lisbonne et membre fondateur d'Attac parle de la place ou plutôt de la non-place de l'homme dans la société mondialisée actuelle. Il donnera une conférence publique ce soir, dans le cadre du 50e anniversaire de Caritas Neuchâtel.

Riccardo Petrella, comment le social évolue-t-il en regard du glissement intervenu ces vingt dernières années au niveau économique (libéralisation des marchés, déréglementation et privatisation) et politique (souveraineté à l'économie)?

R.P.: Il faut d'abord savoir que la redistribution n'est aujourd'hui pas orientée par des soucis sociaux, mais par des principes dictés par l'économie de marché, c'est-à-dire par des objectifs qui visent à maximaliser la rentabilité. Le social vient après, s'il vient. L'élément le plus significatif des sociétés avancées, soit le travail, le droit au travail et à un salaire, a été réduit à une ressource. Aujourd'hui, dans les entreprises, on parle d'ailleurs de ressources humaines. Si l'opposition ne réussit pas à renverser la tendance, nous allons assister ces dix à quinze prochaines années à une «marchandisation» croissante de la vie hu-

maine. Autrement dit, à l'appropriation sur des bases privées de tous les développements et décisions de nos sociétés. Cela signifie aussi qu'on ira vers une amplification de la division entre pays développés et non développés, soit vers un accroissement des inégalités sociales. Ainsi que vers une concentration toujours plus grande des groupes économiques et donc vers un essor de leur pouvoir.

Quel regard portez-vous sur les mouvements citoyens qui tentent de s'opposer à la mondialisation?

Limites de la compétitivité

Né en 1941 en Italie, Riccardo Petrella détient un doctorat en sciences politiques et sociales de l'Université de Florence. Il a développé son expertise auprès du Secrétariat général du comité italien pour le développement des sciences sociales. Il a été secrétaire scientifique et directeur du Centre de recherche européenne des sciences sociales. Il a de plus dirigé durant 16 ans le programme Fast à la commission de l'Union européenne. Actuellement, il dispense un enseignement sur la mondialisation et sur la société de l'information à l'Université catholique de Louvain en Belgique.

R.P.: Un regard très positif dès lors que je fais partie de ces mouvements. J'ai notamment participé à la création du groupe Attac en France. A ce titre, je me bats pour la primauté des droits du citoyen. Cela étant dit, mon regard positif est appuyé par trois constats. Je constate d'abord qu'il y a encore des gens qui disent non à la mondialisation. Ces mouvements, ensuite, qui représentent une conscience et une éthique, sont demandeurs d'un monde plus solidaire et plus juste. Et, enfin, par leurs actions, ils veulent redonner une vigueur à la démocratie.

Il s'est fait particulièrement connaître à titre de fondateur et président du Groupe de Lisbonne. Ce groupe réunit une vingtaine de penseurs et chercheurs provenant de pays parmi les plus industrialisés. Dans le livre «Les limites de la compétitivité», ces personnalités analysent les bouleversements économiques qui marquent la planète, l'expansion des sociétés multinationales et le rôle des Etats dans son évolution. Ils jettent un regard critique sur la prédominance actuelle de l'idéologie de la compétitivité et prônent l'instauration d'un contrat social mondial. /ssp

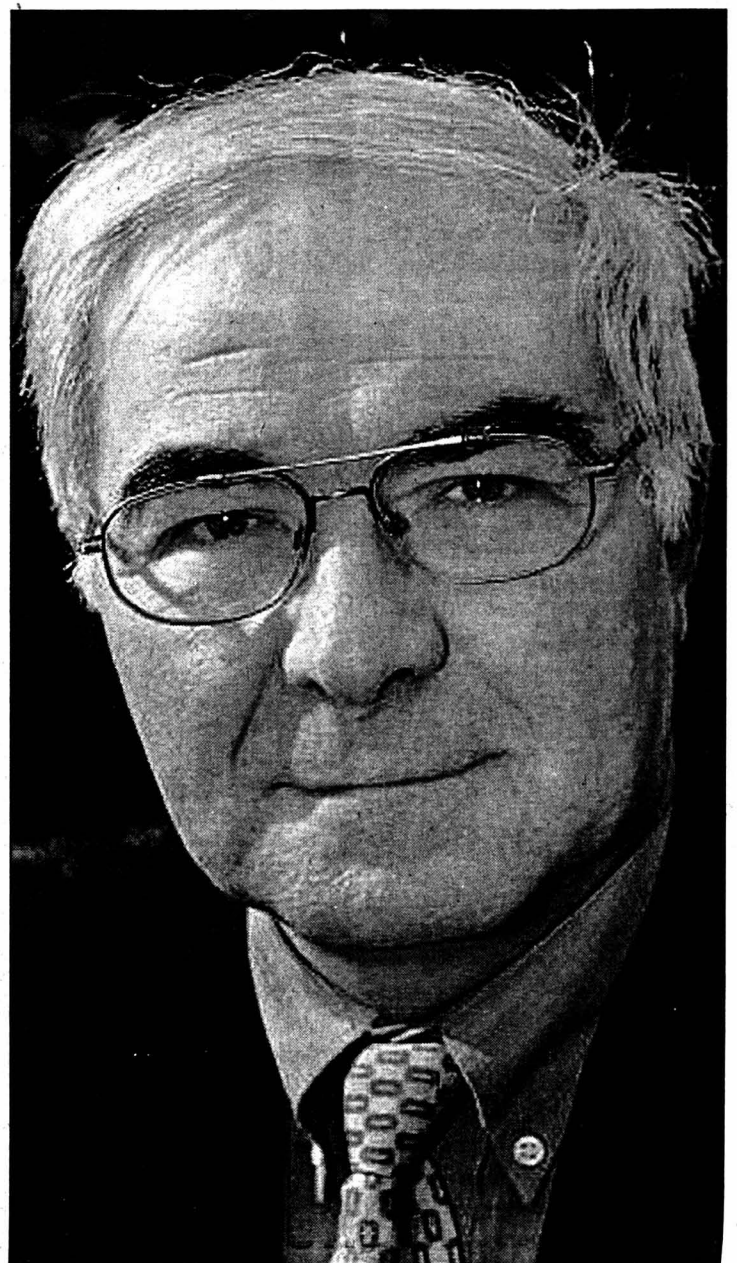
Plus généralement, quelle est, selon vous, la place que la société laisse à l'homme dans l'économie mondiale?

R.P.: En l'état, la société ne laisse aucune place à l'homme, surtout si par société nous entendons une capacité et une dignité à vivre ensemble et solidairement. A tout le moins, une place insignifiante. L'homme est réduit à être un consommateur, solvable bien sûr, et un actionnaire. Cela n'est pas la place de l'homme, c'est la place de l'esclave.

Que pensez-vous de l'attitude de la Suisse, qui s'oppose à l'adhésion à l'Union européenne, par exemple?

R.P.: Si l'opposition de la Suisse est dictée par la non-envie d'appartenir à un grand marché financier, elle se justifie. Mais je ne crois pas que l'opposition d'une majorité de Suisses soit inspirée par cette raison. A l'extérieur, en effet, on a l'impression que le refus de la Suisse ne découle pas de raisons politiques, sociales ou éthiques. Mais par le souci de tirer un profit maximum sans rien perdre en retour. /SSP

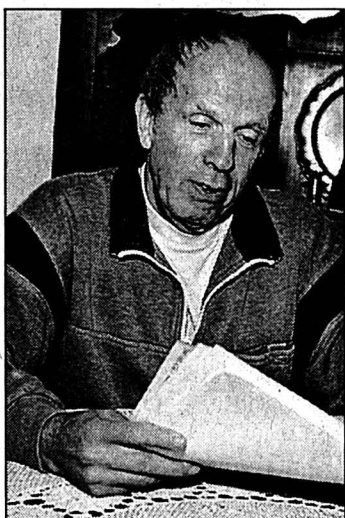
«Quel avenir pour le social du 21e siècle? Dans une perspective de changement, quel peut être mon rôle de citoyen?», par Riccardo Petrella, ce soir à 19h à l'aula des Jeunes-Rives à Neuchâtel



«En l'état, la société ne laisse aucune place à l'homme, qui est réduit à être un consommateur, solvable, et un actionnaire.»
PHOTO A-KEystone

Cultiver la fibre naturelle

Thérapies naturelles ■ *Des cours dispensés sont au CPLN, à Neuchâtel, pour privilégier l'émotion*



Heinz Reber, président de l'Association romande des thérapeutes. PHOTO LEUENBERGER

La formation en thérapies naturelles a fait son entrée il y a sept ans au CPLN à Neuchâtel. Des cours d'anatomie, de massages classique ou sportif, kinésiologie, drainage lymphatique sont dispensés à raison de trois ou quatre périodes hebdomadaires durant une année. Et à en croire Heinz Reber, président de l'Association romande des thérapeutes (ART) à qui est confiée la gestion des cours depuis l'année dernière, ça marche plutôt bien. La formation en massage sportif, par exemple, a dû une nouvelle fois être dédoublée

tant les inscriptions étaient nombreuses. Les participants viennent d'un peu partout en Suisse, alors même qu'il existe plus de cent points de formation à travers le pays. Une pléthore qui s'explique par le fait que n'importe qui, ou presque, peut s'improviser thérapeute, car les thérapies naturelles ne sont pas reconnues par la loi (mais tolérées). D'où la volonté de l'ART de miser sur la qualité. «C'est à nous d'apporter les preuves que nous avons des critères de formation sérieux, comme pour toute autre formation professionnelle», explique Heinz Reber.

Si la réflexologie attire un peu moins de candidats, les massages cartonnent. La demande pour une démarche globale – physique avec la médecine classique, émotionnelle avec les thérapies naturelles – est à la hausse. «On renoue avec quelque chose qui existe depuis des millénaires chez nous», analyse Heinz Reber. Cultiver la fibre naturelle fait des émules dans toutes sortes de corps de métiers. Les cours dispensés par l'ART réunissent à la fois des esthéticiennes, des infirmières, des biologistes et des chômeurs. /BRE

FRIBOURG Diplômes universitaires

Treize étudiants neuchâtelois et jurassiens viennent de décrocher leur diplôme à l'Université de Fribourg. Il s'agit des Neuchâtelois Bourquin Catherine (doctorat en lettres-philosophie), Cardinaux Christophe (diplôme en journalisme), Cosandey Rachel, Jacot Céline et Winckler Cintia (diplôme de pédagogie curative clinique), Ruedin Sylvie Josee et Seewer Véronique (diplôme de pédagogie curative scolaire), et Eiholzer Felicia (diplôme en logopédie). Quant aux diplômés jurassiens, c'est Mitendo Nkelenge Hilaire (doctorat en théologie), Odiet Jean-Paul (licence en théologie), Eusebio Mathias (licence en droit), Andreani Tania et Faggella Maria-Angela (licence en lettres-philosophie). /rgt

MATHÉMATIQUES Neuchâtelois finalistes

Au début du mois à Paris a eu lieu la finale du Championnat international des jeux mathématiques et logiques. Trois Neuchâtelois ont été classés. La finale nationale s'était déroulée en mai à Prilly, et la demi-finale régionale avait eu lieu à Colombier le 17 mars. Les trois Neuchâtelois qui figurent dans le classement de la finale internationale sont, en catégorie C1 (6e et 7e années scolaires), Julien Delays, 13 ans, de Boudry, en 6e position, en catégorie GP (grand public) Ralph Coleman, 29 ans, de Fleurier, également en 6e position. En catégorie HC (haute compétition), Peter Mattmann, 44 ans, de Boudry, en 28e position. /rgt

VOTRE NOTAIRE ET VOTRE ENTREPRISE

Savez-vous vous comporter en société?

Vous envisagez de créer votre entreprise? Bonne initiative! Vous avez donc déjà pensé à une multitude de détails à régler... Et dans ce domaine, votre notaire est en mesure de vous conseiller de manière encore plus pointue. Quelle structure juridique donner à votre entreprise? Quel est le

moment le plus opportun pour sa constitution? Quelles en sont les conséquences fiscales? Comment structurer la société? Comment tenir le registre des actions? Et celui des parts sociales?

Autant de questions pour lesquelles l'expérience et les connaissances d'un professionnel s'imposent. La création d'une entreprise est un tournant important...



CHAMBRE
DES NOTAIRES
NEUCHÂTELOIS

ACTES DE CONFIANCE

...Pour y voir plus clair, consultez votre notaire!

L'eau, source d'énergie par nature

Expo.02 ■ Présentation de «Magie de l'énergie», seul pavillon financé par l'économie privée romande. En outre, Nelly Wenger espère que les Romands s'investiront davantage dans le parrainage des events

Par
Daniel Zufferey

Les galets de l'artepilage neuchâtelois gagnent de la hauteur et les expositions prennent forme. L'une d'elles était officiellement présentée hier à Neuchâtel. Baptisé «Magie de l'énergie» et financé à hauteur de 7,5 millions de francs par la société EOS - Energie ouest suisse - et ses actionnaires, le projet, d'une surface de huit cents mètres carrés, entend rappeler l'importance prépondérante de l'eau dans notre consommation énergétique. Conçue comme un immense transformateur d'énergie, l'exposition symbolisera le passage de la nature-eau à l'artifice-électricité, comme une synthèse énergétique du thème de l'artepilage neuchâtelois, «Nature et Artifice». A l'heure où le marché de l'énergie se libéralise, le président du conseil d'administration d'EOS, Dominique Dreyer, soulignait «l'importance de rappeler aux visiteurs-consommateurs la place tenue par l'eau dans la production d'énergie en Suisse. Une énergie renouvelable et naturelle.» Particularité du projet, mise en exergue par Nelly Wenger dans son allocution: il s'agit de

l'unique chantier financé par des capitaux privés romands dans le cadre d'Expo.02. Il s'en est même fallu de peu pour que le projet ne passe à la trappe: écarté dans un premier temps par le grand jury d'Expo.01, il a été remodelé par un petit groupe de Romands qui, à force d'imagination et de ténacité, ont fini par vaincre toutes les réticences; presque une métaphore d'Expo.02 elle-même. Dominique Dreyer insistait sur le fait que l'imminente restructuration des sociétés de production d'énergie hydraulique coïncide à merveille avec Expo.02, «un événement qui se produit une fois tous les vingt-cinq ans et qui nécessite également une réflexion globale sur les enjeux de notre société. Notre propos est également une source d'interrogation pour le visiteur: qu'est-ce que je souhaite? L'énergie la moins chère possible ou celle qui respecte le mieux mon environnement?»

Architecture avant-gardiste

Le pavillon hébergeant l'exposition surprendra par l'avant-gardisme de son architecture, imaginée par la société Bellprat Associates AG. Xavier Bellprat souligne malicieusement que le concept a été développé par de jeunes architectes londoniens

qui ont également collaboré au Dôme du Millenium érigé à Londres l'an dernier. «Les jeunes architectes suisses ont encore de la peine à concevoir leurs projets

comme une scénographie. Si quelques-uns d'entre eux mettent un peu plus d'audace dans leur travail après Expo.02, je serai un homme comblé!» Voisine d'une autre ex-

position ayant l'eau comme thème central - «Aua extrema», un projet financé par les cantons de Suisse orientale - «Magie de l'énergie» peut compter

peut compter sur une autre proximité pour renforcer son impact: celle, tout aussi naturelle, des eaux du lac de Neuchâtel! /DZU



Un projet d'envergure financé par des capitaux privés romands; une grande source de satisfaction pour Nelly Wenger. PHOTO LEUENBERGER

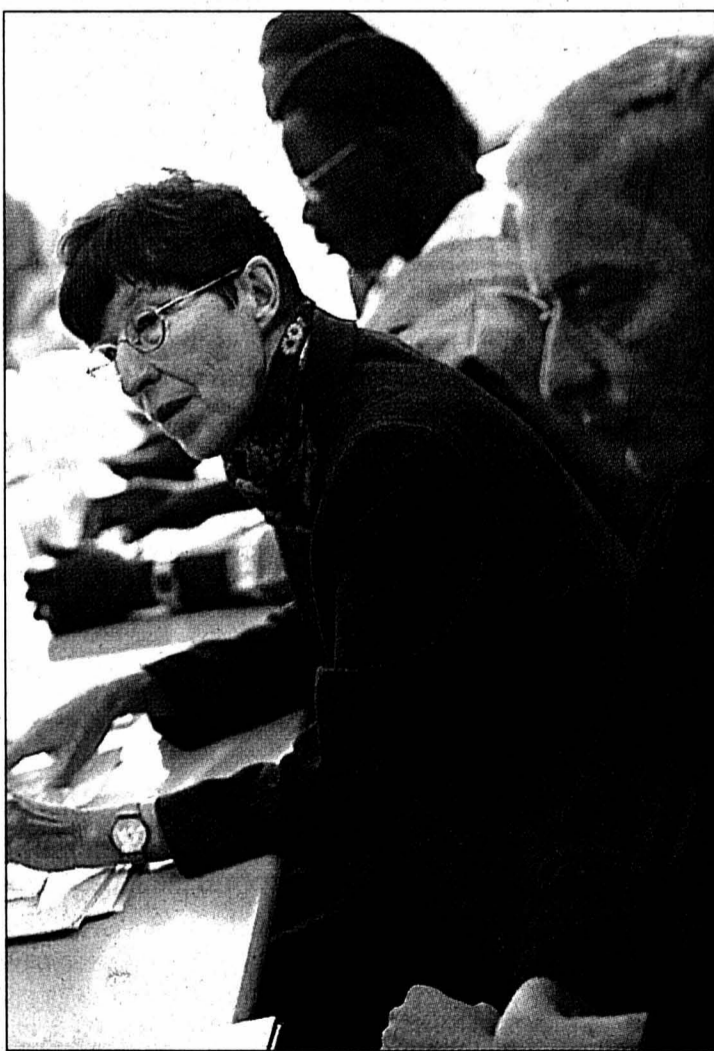
La campagne Notre Jeûne fédéral démarre en faveur de l'Afrique

Solidarité ■ Le comité neuchâtelois de l'institution a lancé hier sa collecte de fonds

Terre d'Afrique, mère des hommes. Après l'Inde et le Népal, c'est vers le Vieux Continent que Notre jeûne fédéral va se tourner pendant trois ans. La campagne 2001, présentée hier à La Chaux-de-Fonds par le comité neuchâtelois, démarre dès maintenant. Son bénéfice sera versé aux œuvres d'entraide Action de carême, Helvetas, Pain pour le prochain et Swissaid. Pour soutenir quatre «initiatives locales dans le monde paysan», thème de cette campagne.

Projets très concrets

Les projets choisis par les institutions sont tous des initiatives développées par et pour les paysans africains. Au Cameroun, Action de carême aide les petits paysans à créer de nouvelles sources de revenus (palmiers à huile, manioc, petit élevage...). Helvetas aide les femmes du Togo, une action saluée hier par Zambé et Joséphine Gbedegbenyo, un couple togolais habitant à La Chaux-de-Fonds. C'est au Niger que Swissaid veut aider un petit village à lutter contre l'érosion et la déforestation, tandis que Pain pour le prochain veut aider à améliorer la vie des nomades. Le comité d'action neuchâtelois, emmené par sa présidente Geneviève Fiala, s'appuiera notamment sur une campagne d'affichage et des tous-ménages. Pour son premier triptyque de



La présidente Geneviève Fiala (penchée) et ses invités, unis pour annoncer la campagne 2001. PHOTO GALLEY

campagnes, en faveur de l'Inde et du Népal, Notre Jeûne fédéral avait collecté 2 millions de francs en Suisse romande. Dont la moitié dans le canton de Neuchâtel. Un chiffre qui s'explique par l'é-

nergie déployée par son comité cantonal. Mais aussi par l'apport de l'Etat, dont toute l'aide au développement est transmise lors de cette action annuelle (265.000 francs en 2000). /nhu

Un temps de parole réservé à tous les parents

Parents information ■ Avec la rentrée scolaire, le service a repris ses activités

Avec la rentrée scolaire, Parents information a repris ses activités. Créé il y a 25 ans par la Fédération neuchâteloise des écoles de parents, ce service anonyme et confidentiel offre aux parents la possibilité de s'entretenir des multiples difficultés éducatives et relationnelles qui jalonnent leur vie.

Dans un communiqué, le service Parents information rappelle que les répondants sont des parents formés à l'écoute, à la relation d'aide et au conseil éducatif. Au besoin, ils orientent les parents vers des lieux spécifiques.

Selon Parents information, beaucoup de parents se sentent aujourd'hui déconcertés et sont à la recherche de nouveaux repères. «Ils s'interrogent sur la normalité de ce qu'ils vivent au quotidien et ne savent plus très bien ce qu'ils sont en droit d'exiger de leur enfant ni comment l'exiger. Ils se sentent souvent pris dans un double message: il faut mettre des limites, être ferme tout en étant à l'écoute, avoir des exigences tout en respectant les besoins et les choix de l'enfant, interdire des actes mais ne pas le couper de sa génération, faire face à la violence naturelle de son enfant mais ne pas recourir à sa propre violence, maintenir dialogue et relation.»

Décontenancés, les parents? Aussi parce que par le divorce, couple conjugal et couple parental se dissocient. «Le rôle et la place de chacun sont à réinventer.» Enfin, les mêmes géniteurs sont appelés à collaborer avec un ré-

seau professionnel (nurses, éducateurs, enseignants, médiateurs...) qui interfère forcément dans l'éducation, et ceci dès le plus jeune âge de l'enfant. «Les parents doivent apprendre à dialoguer avec ces spécialistes qui n'utilisent pas toujours un langage familial. Ils peuvent se sentir mis à l'écart de décisions, douter de leurs compétences, c'est-à-dire de leur rôle.» Les appels reçus l'an passé. /ssp

Parents information, heures d'ouverture: lundi, de 9h à 11h et de 18h à 22h; mardi, mercredi et vendredi, de 9h à 11h; jeudi, de 14h à 18h, au tél. 032/ 725 56 46 ou 032/ 913 56 16



De nombreux parents sont à la recherche de nouveaux repères. PHOTO A-KEYSTONE

Les femmes d'abord

Appels reçus. Plus de deux tiers des appels reçus l'an passé par Parents information (228 au total) ont permis d'entrer en matière et de «travailler» sur des préoccupations importantes et personnelles. Pour le reste et l'essentiel, les appels étaient de simples demandes d'information. Ce sont les femmes qui recourent le plus volontiers à Parents information (87% des appels!). **Enfants.** Deux tiers des entretiens concernent des garçons et presque la moitié des aînés. **Contenu.** Les principaux thèmes abordés sont, par ordre de fréquence, l'autorité, les limites; l'autonomie, l'indépendance; l'agressivité,

la violence; les problèmes scolaires; la jalousie entre frères et sœurs; les mensonges; la drogue; le vol. **Préoccupations des parents.** Elles concernent respectivement la recherche de repères (presque la moitié des appels), l'anxiété, la solitude, le découragement, la souffrance liée au départ des enfants, la culpabilité, la colère, la dévalorisation, le surmenage et la fatigue. **Constat.** «L'opinion publique tend à reprocher aux parents leur démission et leur désengagement. Nous sommes quant à nous frappés par leur implication profonde et sincère dans la vie de leur enfant.» /ssp

« LPL, Loi fédérale sur la Promotion du Logement »

La « LPL Loi fédérale sur la Promotion du Logement » doit remplacer à terme l'actuelle « Loi fédérale du 4 octobre 1974 encourageant la construction et l'accès à la propriété de logements (LCAP) ». Conformément au mandat constitutionnel confié à la Confédération, il s'agit fondamentalement d'aider les personnes et les ménages qui, pour des raisons économiques ou sociales, ont difficilement accès au marché des logements en location ou en propriété. Cela concerne notamment les ménages à revenu ou à fortune modeste, les familles nombreuses et les personnes âgées ou handicapées.

► Agenda

La procédure de consultation se termine à fin août 2001; préparation du message, été 2001; consultation des offices, automne 2001; proposition au Conseil Fédéral de transmettre le projet de loi au Parlement, fin 2001; débats parlementaires, 2002; entrée en vigueur envisageable, 2003.

► Les modifications fondamentales par rapport à la LCAP

L'actuel système (abaissement de base du loyer, abattements supplémentaires, des loyers augmentant de façon progressive selon un plan sur 25 ans) est remplacé par un simple système de prêts à taux attractifs. D'autres dispositions de la LCAP, comme l'acquisition de réserves de terrains et les aides à l'équipement ont été abandonnées. Le projet « LPL » renforce la position des maîtres d'ouvrage chargés de la construction, de la rénovation de logements et du cautionnement des financements favorisant l'accès à la propriété de son logement.

► Les moyens et les capacités d'action de la « LPL »

L'estimation du besoin de crédits figurant au projet soumis à consultation nous renseigne sur la manière avec laquelle la Confédération entend exercer son mandat constitutionnel de la promotion de logements locatifs et en propriété dès 2003:

- Prêts pour la construction et la rénovation de logements: 500 unités pour la construction et 1'000 pour la rénovation de logements locatifs. 1'000, 1'200, 1'300 unités en tout dans les 3 premières années dont 5 % au maximum pour des objets présentant des caractéristiques novatrices (crédits annuels: 86,7 millions; 104,0; 112,7 et 130,0 dès 2005).
- Mandats de prestations aux organisations-faïtières et aux coopératives de cautionnement hypothécaire: financés par la marge d'intérêt perçu sur les prêts du fonds de roulement.
- Mandats de recherche: 1 million annuel.

► Quelques considérations

Les abattements supplémentaires accordés " à la personne " par la LCAP étant supprimés, c'est donc bien d'une aide à la pierre qu'il s'agit. Le montant des unités de logements qui pourraient être construits annuellement paraît faible. L'ASH, dans son périodique « Habitation », dit même « que cela prend l'allure d'aide au gravier. Et au gravier pas trop gros... ».

Les habitats correspondant aux limites de revenu annuel ne sont pas très généreux. En effet, les locataires disposant d'un revenu de Fr. 45'000.- ne pourraient habiter qu'un appartement de 1-2 pièces et ceux disposant d'un revenu de Fr. 55'000.- devraient se contenter au maximum d'un 3 pièces.

L'abaissement des charges financières, donc des loyers, provoqué par les prêts accordés par la Centrale d'émission CCL, grâce à la caution de la Confédération, pourrait bien s'avérer insuffisant. En outre, comment les banquiers réagiront-ils à cette sorte de concurrence, même s'il est vrai qu'ils sont nombreux à dire aujourd'hui

qu'ils ne prêtent plus sur des immeubles bénéficiant d'une caution de la Confédération avec avances remboursables ?

La « LPL » n'aborde pas vraiment le problème des aides absolument indispensables pour maintenir les loyers modérés des immeubles du parc ancien tout en assurant leur maintenance technique et en les soustrayant à toute spéculation. Or, plus d'un million de logements sont concernés.

Quant aux dispositions pratiques devant garantir l'harmonisation de la gestion des crédits accordés partiellement par une banque et provenant partiellement d'une émission de la CCL, elles pourraient s'avérer d'une complication répressive.

Il y a de bonnes idées dans ce projet « LPL ». Notamment il est bon que l'aide proposée soit maintenant bien ciblée car la « LPL » ne doit pas apparaître comme une concurrence « déloyale » au marché privé, dont la vocation n'est pas d'assurer un logement aux plus défavorisés et aux économiquement faibles. Nul doute que tous les milieux concernés ainsi que les Parlementaires parviendront à apporter les correctifs adéquats et surtout à augmenter la dotation des crédits et cautionnements indispensables pour que la future « LPL » soit un succès.

Evolution des marchés de l'achat et de la vente Etat de situation août 2001

Bureaux du Groupe Geco Libellé	Genève Tout le canton	Nyon et sa région	Lausanne La Côte et La Riviera	Echallens Tout le Gros-de-Vaud	Yverdon Nord VD, Estavayer-Concise	Aigle Villeneuve-Sion	Neuchâtel Bas du canton, littoral	Chaux-de-Fonds Haut du canton +Jura	Bulle Sud canton + Glâne	Fribourg Nord canton + Broye
PROPRIÉTÉ INDIVIDUELLE BÂTIE										
Appartement en PPE prix/m²	↗ jusqu'à 4'500.-	↗ jusqu'à 4'000.-	↗ jusqu'à 4'500.-	↗ jusqu'à 3'200.-	↗ jusqu'à 3'000.-	↔ jusqu'à 3'000.-	↗ jusqu'à 3'500.-	↗ jusqu'à 2'000.- / 3'000.-	→ jusqu'à 2'500.- / 3'100.-	→ jusqu'à 3'000.- / 3'500.-
Villa individuelle	↗ jusqu'à 1'000'000.-	↗ jusqu'à 1'000'000.-	↔ jusqu'à 1'000'000.-	↔ jusqu'à 600'000.-	↑ jusqu'à 550'000.-	↑ jusqu'à 600'000.-	↗ jusqu'à 650'000.-	↗ jusqu'à 550'000	↗ jusqu'à 550'000	↗ jusqu'à 600'000
Villa jumelle	↗ jusqu'à 750'000.-	↗ jusqu'à 700'000.-	↗ jusqu'à 650'000.-	↔ jusqu'à 500'000.-	↑ jusqu'à 500'000.-	↑ jusqu'à 500'000	↗ jusqu'à 550'000	↗ jusqu'à 470'000	↗ jusqu'à 450'000	↗ jusqu'à 500'000
PROPRIÉTÉ COLLECTIVE BÂTIE										
Petit immeuble locatif d'habitation (de 5 à 10 appart.)	↗	↗	↑	↑	↔	→	↗	↗	↗	↗
Immeuble pour rénovation légère	→	↗	↗	↗	↗	↔	↗	↗	→	↗
TERRAINS À BÂTIR										
Pour villa (par un particulier)	↑	↑	↔	↑	↗	↑	↑	↑	↗	↑
Pour immeuble PPE	↑	↑	□	↗	→	□	↑	↑	→	→

□ MARCHE ATTENTISTE offres et demandes existent mais quasiment pas de transactions
 → MARCHE PEU ACTIF stagnation de l'offre et de la demande, décisions d'achat rares et lentes
 ↗ MARCHE ACTIF bon volume de l'offre et de la demande mais décisions d'achat lentes
 ↑ MARCHE SOUTENU décisions d'achat en progression et plus rapides
 ↔ MARCHE DEPRIME baisse de la demande, transactions moins fréquentes
 ↔ REGAIN D'INTERET la demande croît mais ne rencontre pas l'offre
 → TIMIDE REPRISE réanimation de la demande encore loin de l'offre

L'évolution des transactions immobilières

► Cycles conjoncturels

Contrairement à ce que certains prétendent, nous ne sommes pas entrés dans un cycle conjoncturel de boom immobilier. Pour cela, il aurait fallu que nos indicateurs mentionnent que tous les marchés sont actifs dans toutes les régions. Or tel n'est pas le cas pour le marché des centres commerciaux, des halles industrielles, des immeubles pour petit artisanat, des immeubles administratifs, des immeubles du parc ancien, des immeubles HLM, des terrains à bâtir pour viabilité PPE, des terrains à bâtir viabilisés en droit de superficie, des appartements en SIAL (société d'actionnaires-locataires) et des appartements provenant de coopératives.

► Phase de consolidation

Nous avons quitté la période du cycle conjoncturel de crise immobilière car, même sur les marchés précités où la demande peine à rencontrer l'offre, on assiste quasiment partout à un regain d'intérêt. Sur ces marchés-là, on est au début du cycle conjoncturel de

reprise. Sur les marchés plus actifs, que nous reproduisons ci-dessus, on est en phase de consolidation de la reprise: les prix stagnent dans certaines régions, les transactions se raréfient là où (notamment Genève) les prix sont trop montés, mais la baisse est enrayée partout.

► Quelques explosions

Ceux qui pensent qu'on est entré dans la phase de cycle de boom immobilier et qu'on peut proposer avec une augmentation de prix n'importe quel type d'immeuble, de villa, d'appartement et sur n'importe quel marché local se trompent. A défaut de boom immobilier, on a néanmoins assisté à quelques petites explosions de prix.

Ce phénomène est resté très sectoriel, très local et on aurait tort d'en tirer des généralités. Lorsqu'on étudie chaque cas particulier, on trouve en effet quelques raisons bien précises expliquant l'explosion du prix. Plus particulièrement, il faut accueillir avec la plus

grande prudence les coupures de presse parues sous le titre « Les prix des immeubles ont augmenté de 9,5 % et leur rendement a atteint 14 % l'an passé ».

► Grosse pression sur le marché des immeubles collectifs

Comme nous l'avons annoncé, les opérations dites de « work out » d'immeubles collectifs en mains de créanciers hypothécaires se poursuivent et se sont même intensifiées ces derniers temps. Aux transactions issues du « work out » sur des immeubles collectifs commerciaux viennent s'ajouter maintenant d'importantes transactions faites sur des parcs immobiliers mixtes (habitations collectives, bureaux et commerces).

En outre, ce marché est perturbé par une augmentation de l'offre provenant de propriétaires de grands parcs immobiliers qui en décident la vente (Swisscom, UBS (Swissland I et II), EPA, etc.). Certains investisseurs particulièrement solides et puissants font des offres sur

ce marché immobilier helvétique sur lequel ils n'étaient pourtant pas présents jusqu'ici. Il en est de même de certains pourvoyeurs de crédits.

► Faux boom!

Le grand boom annoncé des investissements immobiliers indirects n'a été finalement que très marginal (augmentation de 4,393 milliards en 1996 à 5,292 milliards en 1998) et les nouveaux intervenants précités démontrent que l'investissement direct sur des objets isolés comme sur un parc immobilier important a de beaux jours devant lui. Comme dans ce domaine l'essentiel est de savoir bien acheter, ces nouveaux intervenants sur le marché de l'investissement immobilier direct travaillent avec d'excellents conseillers qui savent offrir pour chaque objet le bon rapport prestations-prix. Voilà qui accreditte que le prix de ces objets-là évoluera peu, du moins tant que le traité des bilatérales n'entre pas en vigueur.

« **GECCO La Chaux-de-Fonds** se plaît à relever les noms des entreprises et commerces intéressés par l'immobilier et qui méritent votre confiance. Cette liste n'est pas exhaustive, d'autres noms figureront dans les prochaines parutions ».

Appareils ménagers: FORNACHON, La Chaux-de-Fonds. **Carrelage:** Francis HUMBERT-DROZ, Le Lode. **Chauffage:** Noël FORNEY SA, La Chaux-de-Fonds. **Couverture-Ferblanterie:** Jean-Marc FAHRNI, La Chaux-de-Fonds; R. SERENA, La Chaux-de-Fonds; Francis NUSSBAUM, La Chaux-de-Fonds; Jean-Pierre SOGUEL, La Chaux-de-Fonds. **Electricité-Téléphone:** ELECTRICITÉ DES HÊTRES, La Chaux-de-Fonds; INSTEL SA, La Chaux-de-Fonds; MONTANDON & CIE, La Chaux-de-Fonds. **Etanchéité:** G. DENTAN, La Chaux-de-Fonds; SETIMAC Etanchéité SA, Neuchâtel; TECNA A. PEDRENO, La Chaux-de-Fonds. **Installations sanitaires:** J. ARNET SA, La Chaux-de-Fonds; INSTAREX, La Chaux-de-Fonds; WINKENBACH SA, La Chaux-de-Fonds. **Jardinage-Paysagistes:** A. PANZERA, La Chaux-de-Fonds; VURLOD FILS, La Chaux-de-Fonds. **Maçonnerie:** PACI SA, La Chaux-de-Fonds; E. WEGMULLER-BLONDIN, La Chaux-de-Fonds. **Mazout:** HÉLIOMAZOUT SA, La Chaux-de-Fonds; MARGOT MAZOUT SA, Bôle. **Menuiserie:** R. BOTTARI, La Chaux-de-Fonds; HUMAIR FRÈRES, La Chaux-de-Fonds; Jean-Claude ROMANO, La Chaux-de-Fonds. **Peinture:** Claude JEANNERET SA, Le Lode; Maurice LOCATELLI, Les Planchettes; Bernard RÖÖSLI SA, La Chaux-de-Fonds; Stéphane SCHLUND, La Chaux-de-Fonds. **Revêtements de sols:** ENTRESOL SA, La Chaux-de-Fonds; MULTISOLS, La Chaux-de-Fonds; SOL ET LIT R. ESTENSO, La Chaux-de-Fonds. **Révision ascenseurs:** Georges FRILOUD, La Chaux-de-Fonds. **Serrurerie:** MACORITTO SA, La Chaux-de-Fonds. **Stores:** G. PERAZZOLO, La Chaux-de-Fonds. **Divers:** A. CHARMILLOT (brûleurs à mazout), La Chaux-de-Fonds; CLIMATECH (climatisation), Villiers; CONCIERGE SERVICE A. ISIDORO, La Chaux-de-Fonds; Béatrice et Patrick HUG (plaquettes), La Chaux-de-Fonds; JOST Vitrerie, La Chaux-de-Fonds; G. A. MICHAUD (agencements cuisines), La Chaux-de-Fonds; Quincaillerie OSWALD, La Chaux-de-Fonds.

Les enjeux du troisième millénaire

Francophonie ■ Deux lycéens chaux-de-fonniers ont participé, cet été à Québec, à l'élaboration de la première charte du jeune citoyen francophone

Par
Robert Nussbaum

En juillet dernier, à Québec, les lycéens Elise Nardin et Baptiste Devey ont participé au premier Parlement francophone des jeunes, une idée des Québécois et de l'Assemblée parlementaire de la francophonie. Les deux Chaux-de-Fonniers représentant la Suisse – avec deux Jurassiens de Porrentruy – avaient répondu à un appel lancé par le parlementaire Didier Berberat. But de l'exercice démocratique: rédiger une première charte du jeune citoyen francophone. La charte devait répondre aux enjeux du troisième millénaire en cinq volets. En gros: éducation, culture, libertés, conflits et environnement.

Après une session de trois jours sur les fauteuils du Parlement québécois, la charte a été adoptée à l'unanimité. «Mais il y a eu beaucoup de discussions, presque tous les articles proposés ont été changés», note Elise Nardin. «C'était intense, astreignant, fatigant», juge Alexandre Houlmann, qui accompagnait les lycéens au titre de conseiller du Parlement des jeunes local.

Préoccupés par le sida

Des exemples? «A propos de déboisement, un participant africain voulait que le nom de son pays soit cité dans la charte», cite Baptiste Devey, qui siégeait dans la commission environnement. «Pendant deux heures, on s'est chamaillé sur une phrase autour de l'idée de l'école gratuite pour tous», raconte Elise Nardin, qui planchait sur le domaine éducation, santé et questions

sociales. Fallait-il que le droit des filles à l'instruction soit explicitement écrit ou non, sachant qu'au Maroc, par exemple, ce droit n'est pas reconnu?

De l'avis des «parlementaires» chaux-de-fonniers, il n'y avait pas de fossé Nord-Sud à Québec, mais des différences, oui. «Les Africains étaient très préoccupés par le sida», illustre Elise Nardin. «Sur l'environnement, les Occidentaux avaient des idées générales arrêtées, les représentants du tiers monde plutôt des exemples concrets», ajoute Baptiste Devey.

Entre les jeunes porte-parole des 42 Etats ou régions francophones réunis – y compris les ex-colonies ayant le français comme langue commune, tel le Niger, et les «amis du français», tels que le Cambodge, la Pologne ou la Louisiane –, le courant a bien passé. Elise Nardin: «Je ne compte pas les adresses e-mail récoltées et les courriers reçus». Des amitiés sont en route: les Chaux-de-Fonniers iront cet automne en Hongrie, avec les Jurassiens.

Accueil très formel

Et la charte? Quel avenir a-t-elle? Déposée immédiatement par les jeunes devant l'Assemblée parlementaire de la francophonie, le premier retour semble mitigé. Elle a été accueillie de manière «très formelle», d'après les Chaux-de-Fonniers, qui n'ont pas l'air de se faire trop d'illusions sur la réaction des chefs d'Etat au IXe Sommet de la francophonie, fin octobre à Beyrouth, à qui la charte sera également présentée. Elise Nardin et Baptiste Devey s'acquitteront ce-



Au centre, les lycéens Elise Nardin et Baptiste Devey représentaient la Suisse à Québec, au milieu des délégués de 42 Etats et régions francophones. PHOTO SP

pendant de leur rôle d'ambassadeurs de la charte. Après son dépôt aux Chambres fédérales, ils seront reçus par le conseiller fédéral Joseph

Deiss, parleront ensuite à la Conférence suisse des parlementaires des jeunes, fin octobre à La Chaux-de-Fonds, et sont censés surveiller son applica-

tion en Suisse. De futurs politiciens ou diplomates, ces deux lycéens? Pour le moment, ils ne se posent pas la question. /RON

Entre ministres et... James Brown

La session de ce premier Parlement francophone des jeunes était très smart. Interdiction de porter baskets, jeans ou shorts dans l'enceinte du Parlement québécois. Sinon la cravate, les garçons portaient au moins la chemise ou leur costume traditionnel. Les filles devaient, elles aussi,

bien présenter. «J'avais un petit tailleur rouge», plaisante Elise Nardin... Le respect du code ouvrait cependant gracieusement des portes. Les jeunes gens ont notamment été reçus par des ministres, des sénateurs, l'ambassadeur de Suisse. En marge de la session, il y a tout de même eu des mo-

ments de pure détente au cours de ce séjour de dix jours au Canada, y compris anglophone: des visites, des croisières, l'ouverture en sons et lumières des Jeux (culture et sports) de la francophonie. Mais encore? «On est allé au concert de James Brown!» lance Elise Nardin. /ron

EN BREF

CANCER ■ Plus de 6000 francs récoltés. Les gens ont fait preuve de bonté. Ce ne sont pas moins de 6022 francs qu'a récolté l'Espace Wellness samedi, à Métropole Centre. «Sponsorisés» par des donateurs, les participants aux démonstrations se sont donné à fond. La somme récoltée a été envoyée à la Ligue vaudoise contre le cancer. Elle sera affectée aux enfants atteints par la maladie. /réd

LA SAGNE ■ Bientôt un trottoir à l'ouest du village. Pour les promeneurs, il serait tellement agréable de disposer d'un trottoir sur la route cantonale entre le carrefour de Marmoud et celui du Coin. Une pétition lancée dans ce but a récolté 50 signatures et a convaincu les autorités communales et cantonales. Ces dernières ont mené une étude, qui a pris un temps plus long que prévu, fut-il signalé au dernier Conseil général de La Sagne. C'est à mi-août que les plans du futur trottoir sont arrivés au Conseil communal. «Il ne faut pas compter sur le trottoir pour cette année, mais l'équipe du canton l'aménagera l'année prochaine», a expliqué l'exécutif. /ibr

Rubrique District de
La Chaux-de-Fonds
Tél. (032) 911 22 10
Fax: (032) 911 23 60

Accès facilité pour tous

Epa ■ Le 45e anniversaire de l'installation en ville du grand magasin coïncide avec la fin de différents travaux

Cette semaine, l'Epa est en fête. Pour plusieurs raisons, dont le 45e anniversaire de son installation à La Chaux-de-Fonds et la fin de différents travaux. En 1956, alors que la chaîne a été fondée en 1929, la 13e suc-

cursale de Suisse de l'Unip-Epa (devenu depuis lors simplement Epa) était inaugurée avenue Léopold-Robert 19. L'année prochaine, la 40e surface de vente sera ouverte à La Praille-Genève.

Depuis cinq ans, le magasin chaux-de-fonnier s'est rapproché du centre-ville et occupe trois étages du bâtiment de l'ex-Printemps, Léopold-Robert 54. Ce déménagement a favorisé les affaires, mais la direction de la succursale sou-

haitait améliorer l'accès du magasin, en particulier pour les handicapés, les personnes âgées et les parents avec poussettes.

Le trottoir devait être refait et, dans la foulée, il a été mis à niveau avec le seuil d'entrée, supprimant tout obstacle.

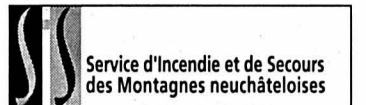
L'Epa a profité de ce chantier pour changer la citerne, ce qui explique le trou imposant qui a été creusé, étonnant nombre de badauds ces dernières semaines.

Une surface de vente devant être sans cesse dynamisée, l'aménagement de certains rayons a également été revu, ceux de la confection et du secteur des soins corporels ont été agrandis. Hier, de nombreux invités, maîtres d'état, fournisseurs, et un représentant de la direction suisse, entre autres, ont trinqué à l'anniversaire et à la fin des travaux.

Actuellement, le magasin a un effectif d'une cinquantaine de personnes. Qui ont fort à faire durant cette semaine animée, avec bonimenteur, vedettes invitées, attractions, concours, etc. /IBR



Depuis le trottoir l'accès du magasin est désormais de plain-pied. En médaillon, la gérante Véronique L'Aurora. PHOTO GALLEY



Sept interventions

Depuis lundi à 17h30 jusqu'à hier à la même heure, l'équipe d'ambulanciers de piquet au poste permanent du SIS est intervenue sept fois sur le territoire de La Chaux-de-Fonds pour trois malaises (dont un avec le Smur), deux chutes, un accident du travail (avec Smur) et un transport de malade. Les sapeurs-pompiers sont sortis à une reprise pour un feu de poubelle. /réd

LA VILLE PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Feu: 118.
- Urgence-santé et ambulance: 144.
- Permanence médicale, poste de police: 913 10 17.
- Pharmacie d'office: de l'Hôtel-de-Ville, Léopold-Robert 7, jusqu'à 19h30, ensuite, appeler la Police locale tél. 913 10 17.
- Turbinage: Châtelot: 0-24h, 4 turbines (sous réserve de modification). Répondeur: 913 41 36.
- Contrôle de champignons: lu-ve 11-12h/16-17h, Service de l'hygiène et de l'environnement, Serre 2, rez.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la Ville: lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h.
- Bibliothèque des Jeunes: rue de la Ronde et rue Président-Wilson, lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h.
- Bibliothèque: lu/je 15h30-18h, ma 15h30-19h.
- Bibliothèque chrétienne «Le Papyrus», Parc 84, lu-ve 16-19h, sa 9-12h.

PISCINES

- Piscine des Arêtes: lu/je/di 9-18h, ma 9-19h, me/ve 10-21h, sa 10-12h/14-20h.
- Piscine des Mélèzes: tous les jours 9-20 heures.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Loge Maçonnique (rue de la Loge 8) Vernissage de l'exposition «40 aquarelles sur la Guerre de 1870 et l'internement des Bourbaki», 18h.
- Beau-Site Reprise par le Théâtre populaire romand (Théâtre des enfants) de «Ti-Jean et ses frères» de Derek Walcott, à 19 h.
- Bibliothèque Visite commentée, 19h30, de l'exposition «Expos-ch, présenter la Suisse?».
- Conservatoire Concert du Nouvel ensemble contemporain, «Musique mystique et musique du langage», 20h, salle Falser.

DEMAIN

- Forum civique «Convivialité et mobilité en notre ville, aujourd'hui et demain», MIH, de 18h30 à 21h.
- Club 44 La main douloureuse, un défi diagnostique et thérapeutique. Conférence de Gontrann Sennwald, 20h.
- Sans-papiers Conférence de Bruno Clément, journaliste et secrétaire syndical, Novo Cristal, Jacob-Brandt 61, 20h.

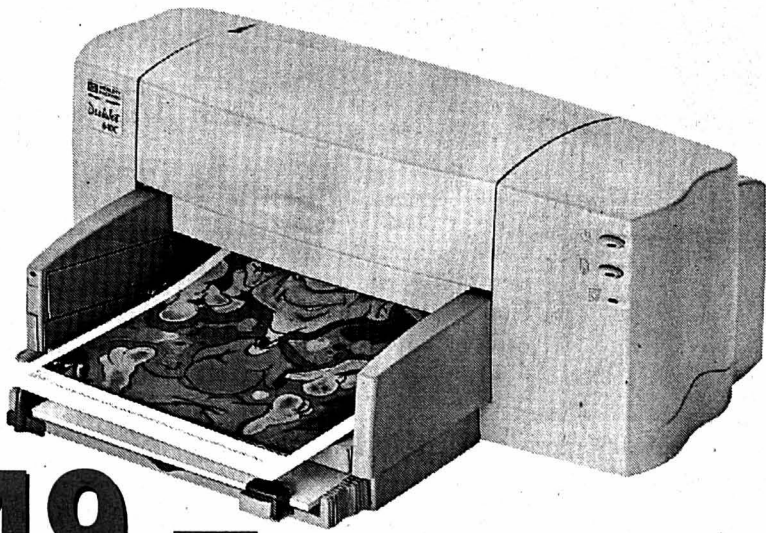
Avis urgent

Mission temporaire Menuisier CFC
Suisse ou permis valable
INTERIMAN SA
032/913.6000
pedro.martins@interiman.ch
www.interiman.ch

JUMBO

Du mercredi 12 au samedi 15 septembre 2001

semaine 37



149.-
~~199.-~~

HP Deskjet 840 Imprimante couleur à jet d'encre
Noir/blanc 600 dpi, couleur HP PhotoRet II, max. 8 pages/min., mémoire 2MB, réserve de papier de 100 feuilles, interface USB. 0025184214593

10.90
~~16.-~~

Ragout de bœuf
1 kg

+ VIANDE SUISSE



L'AFFAIRE DE LA SEMAINE

1799.-

Notebook HP Omnibook XE3 Celeron 750 MHz

Ecran TFT 13'3", Intel Celeron 750 MHz, SDRAM 128 MB, carte graphique VRAM 8 MB, disque dur 10GB, CD-Rom, modem 56K données/fax, sound on board, interfaces: 2 x USB, sériele, parallèle, IrDA, PS/2, PC Card (2 x type II ou 1 x type III), etc. Windows 98SE.



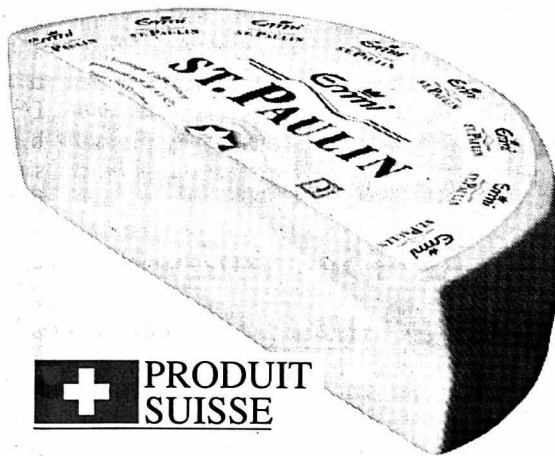
7.90
~~14.-~~

Sucre en Poudre
10 x 1 kg

+ PRODUIT SUISSE

12.50
~~15.-~~

St Paulin
1 kg



1/2
PRIX

22.80
~~45.-~~

Bordeaux Beau Terroir AC 1999
Vin rouge Français
6 x 75 cl

7611703206519



DES LUNDI 17 SEPTEMBRE « LA ROUTE DES VINS » DANS TOUS VOS MAGASINS.

JUMBO
HYPERMARCHÉ

LISTE DES MAGASINS

Hypermarché Jumbo 2304 La Chaux-de-Fonds Tél. 032/927 11 45
Hypermarché Jumbo 1752 Villars-sur-Glâne Tél. 026/407 77 77
Hypermarché Jumbo 1964 Conthey Tél. 027/345 38 80
Hypermarché Jumbo 1214 Vernier Tél. 022/306 08 38
Jumbo Grossmarkt 3627 Heimberg Tél. 033/437 59 54

Ipermercato Jumbo Sud 6952 Canobbio-Lugano Tél. 091/940 11 51
Jumbo Grossmarkt 3930 VISP Tél. 027/948 03 11
Jumbo Grossmarkt 8340 Hinwil Tél. 01/938 39 00
Jumbo Grossmarkt 8305 Dietlikon Tél. 01/805 69 69
Jumbo Grossmarkt 3322 Schönbühl Tél. 031/859 06 72

Un travail de longue haleine

Toxicomanie ■ Le Centre de prévention et de traitement aura dix ans en octobre. En 2000, il a reçu près de 260 patients

Par
Daniel Droz

Le Centre de prévention et de traitement de la toxicomanie (CPTT), situé à la rue de l'Hôtel-de-Ville à La Chaux-de-Fonds, fêtera ses dix ans d'existence en octobre. A cette occasion, diverses manifestations seront organisées au Club 44 et à Bikini Test, et des journées portes ouvertes auront lieu dans les locaux qu'il occupe dans les deux villes du Jura neuchâtelois.

Créé à l'époque de la scène libre du Letten et de la hausse des décès dus aux surdoses, le CPTT gère aussi deux lieux d'accueil, le Seuil, à La Chaux-de-Fonds, et la Girandole, au Locle. Dans ce dernier, le travail sociothérapeutique a débuté en février 2000.

L'équipe de base du CPTT équivalait aujourd'hui à environ 13 postes de travail. En 2000, il «a reçu, en consultations et accompagnement psychosocial, comme l'année précédente d'ailleurs, quelque 260 personnes», précise le rapport annuel de la fondation de droit privé. Trente à quarante autres, qui ne se rendent pas à la «maison-mère», obtiennent de l'aide au Seuil et à la Girandole. Le chiffre est resté relativement stable depuis 1993 et représente 0,04 pour mille de la population des Montagnes neuchâteloises.

Un travail important

De la prévention à l'aide à la survie, le CPTT abat un travail important. Séances dans les classes des écoles secondaires des Montagnes, soupe populaire, accueil dans les centres, aides pratiques ou animations, les toxicomanes sont entourés dans la mesure du possible. Sur le plan technique, le



Le Centre de prévention et de traitement de la toxicomanie, à La Chaux-de-Fonds.

PHOTO A

Seuil a mis 802 seringues à disposition des consommateurs; 713 lui ont été retournées. «Un taux de retour de 88,9%, qui est un des meilleurs de Suisse romande.» En comparaison, Genève atteint 80% et le Jura 30%. L'échange ne s'arrête pas à un point de vue purement technique, il permet aussi d'engager une relation et de distiller des conseils d'hygiène ou de prudence.

Par ailleurs, l'augmentation du personnel attribué à l'aide à la survie a poussé l'équipe à être présente de manière plus accrue dans les lieux publics, notamment les cafés que fréquentent régulièrement les toxicomanes. Le but visé: partager une partie de leur condition d'exis-

tence, afin de mieux les connaître. «Nous ne sommes pas reçus tous les jours avec plaisir aux tables», constatent les membres du CPTT. Il leur faut en quelque sorte montrer «patte blanche».

Quelques chiffres encore. Les deux tiers des toxicomanes sont de nationalité suisse. Les femmes représentent un peu plus de 30% de l'ensemble. L'âge des patients se situe entre 19 et 36 ans. La majorité d'entre eux sont célibataires (73%) et sans enfant (68%). Sept sur dix ont des difficultés d'emploi. «La grande majorité des personnes se retrouvent au chômage, à l'action sociale ou sont bénéficiaires de l'assurance invalidité. Pour subvenir à leur consommation parallèle, ou tout

simplement pour vivre plus décemment qu'avec le minimum vital, elles utilisent les moyens du bord (!)», souligne le rapport de la CPTT.

En matière de risques et d'hygiène publique, l'effort est constant aux abords du Seuil. Celui-ci est jouté par des parcs pour enfants. L'an dernier, des voisins ont signalé deux seringues qui traînaient dans les alentours. L'équipe de sociothérapeutes a instauré une inspection journalière des environs. Signe encourageant: aucune aiguille n'a été retrouvée lors de ces tournées. De plus, un contact s'est établi avec les personnes du voisinage. Chacun a pu faire un pas en direction de l'autre. /DAD

Quatuor de chaises pour concert visuel

Rotary club ■ L'affiche de la semaine artistique choisie

La 12e semaine artistique du Rotary club de La Chaux-de-Fonds, du 8 au 14 octobre prochain, sera consacrée au quatuor à cordes et les musiciens du Quatuor Brodsky donneront des cours aux élèves intéressés.

Pour la 3e fois, la création de l'affiche a été confiée à l'Ecole d'art (EA). Les élèves graphistes de 2e année ont livré 17 projets qui seront tous exposés au Conservatoire durant la semaine artistique. Un jury, composé d'enseignants de l'EA et de trois Rotaryens (commission artistique), a primé trois affiches hier.

Les lauréats, sous la direction pertinente et appréciée de leur professeur Philippe Aquoise, ont privilégié des illustrations décalées et un graphisme minimaliste; Fabien Boschung (1er prix) a osé aligner quatre pantoufles

qui ne renvoient ni à la musique, ni aux instruments à cordes, «justement» précise-t-il. Ludovic Gerber (3e prix) a joué sur la typographie de l'énoncé, créant un rythme musical visuel. Quant à Damien Julien (2e prix), il pose quatre chaises, fauteuils rouges de théâtre, qui semblent attendre les musiciens. C'est son affiche qui sera réalisée, jugée vraisemblablement plus parlante par la commission artistique du Rotary.

Pour effectuer le cycle complet de ce travail concret, toute la classe assistera vendredi au tirage de l'affiche-programme à l'imprimerie Gasser du Locle, qui offre l'impression. L'agence Adequa a effectué bénévolement les travaux préparatoires et le Rotary a encore remis 1000 francs à l'Ecole d'art pour un voyage d'études. /ibr



A gauche, Damien Julien, élève de l'Ecole d'art, auteur de l'affiche choisie, en compagnie du rotarien Marc-André Olttram de Adequa.

PHOTO LEUENBERGER

«Nous n'installerons rien du tout»

Sans-papiers ■ Lise Berthet fait une mise au point

Propos recueillis par
Robert Nussbaum

En charge de la gérance communale, la conseillère communale Lise Berthet fait, à notre demande, le point sur l'installation des sans-papiers dans l'ex-usine Novo Cristal, rue Jacob-Brandt 61.

Quelle hospitalité avez-vous offerte aux sans-papiers?

Lise Berthet: Nous leur avons offert un toit, pour qu'ils puissent continuer leur mouvement. Mais c'est évidemment à court terme et non pas pour une durée illimitée, comme l'ont dit les porte-parole du collectif. Il faut être clair: c'est une solution d'urgence et temporaire. Nous ne sommes pas en train d'installer un centre d'hébergement!

Qu'est-ce que la commune a installé et qu'envisage-t-elle d'installer?

L.B.: La commune n'a rien installé du tout. Nous avons mis à disposition un frigo et une cuisinière, les Travaux publics ont prêté des tables. Nous n'installerons rien, sauf un second petit chauffe-eau de 15 litres, qui avait été enlevé à cause du froid. Il y a confu-

sion, même à propos des douches. Il n'est pas question que la Ville installe, ou laisse installer, autre chose que ce qui existait. Aucune demande ne nous a été adressée pour la réactivation de la ligne téléphonique. C'est clair que la facture ne sera pas au nom de la commune.

Qu'est-ce que cette hospitalité coûtera à la Ville?

L.B.: L'électricité et le chauffage, rien d'autre. /RON

Conférence

Le sujet des sans-papiers est d'actualité. Après Lausanne, Fribourg et La Chaux-de-Fonds, un mouvement a vu le jour à Berne. D'autres pourraient suivre. Le collectif organise, demain à 20h dans l'ancienne usine Novo Cristal, une conférence sur ce sujet. Bruno Clément, secrétaire syndical et journaliste au «Courrier» de Genève, s'y exprimera sur le thème «Pourquoi nous avons raison». Toutes les personnes qui veulent en savoir plus sont cordialement invitées à y assister. /réd

Sous protection littéraire

France ■ Seule Marie-Claude Delahaye aura le droit de titrer un ouvrage «L'absinthe...»



Effectuée le 2 décembre 2000, la protection du titre «absinthe» à l'Inpi (Institut national de la propriété industrielle) est désormais parue dans le journal officiel. Auteur de plusieurs ouvrages, «L'absinthe, histoire de la Fée verte», «L'absinthe, muse des poètes», «L'absinthe, les cuillères», Marie-Claude Delahaye a choisi de préserver de cette manière 20 ans d'études et de recherches consacrées au fameux breuvage. «Cette action relève tout simplement de la propriété littéraire et artistique. Chacun a le droit de protéger ainsi son travail», confie celle qui ne compte plus le nombre d'articles, de chapitres entiers, de documents icono-

graphiques extraits de ses livres sans consultation ni citation des sources bibliographiques.

«La Poste de Pontarlier s'est permise d'utiliser, sans me demander mon avis, l'une de mes illustrations pour la faire figurer sur une série d'enveloppes à l'effigie de l'absinthe.» Evidemment, l'annonce de cette protection a suscité quelques grincements de dents chez les auteurs et éditeurs locaux, jugeant l'initiative particulièrement déplacée, ce qui peut se comprendre au vu des nombreuses parutions, récemment ou prochainement, publiées sur l'absinthe.

Marie-Claude Delahaye se défend pourtant d'un quelconque monopole rédactionnel. «Le sujet appartient à tout le monde. Chacun a le droit d'écrire un ouvrage, à condition qu'il ne débute pas par «L'absinthe...». Dans ce cas, cela pourrait être considéré comme

une sorte de contrefaçon, et l'ouvrage en question serait alors saisi. J'ai également déposé les termes «Le Musée de l'absinthe», car c'est tout simplement ma raison sociale», confie notre interlocutrice, qui a ouvert un musée de l'absinthe à Auvers-



L'absinthe sera présente à la Haute-Foire. PHOTO A

sur-Oise, dans la cité où séjourneront de nombreux peintres impressionnistes, dont un certain Van Gogh, qui y fut d'ailleurs enterré. A l'heure où Pontarlier s'apprête à saluer, d'une part, la renaissance de l'absinthe, bientôt refabriquée dans une distillerie pontissalienne, et, d'autre part, à célébrer le souvenir de cette boisson au destin sulfureux lors des Absinthiades, organisées du 12 au 14 octobre prochain, il ne reste dès lors plus qu'aux adeptes de la plume à faire preuve d'imagination pour étoffer le rayon, déjà bien achalandé, évoquant la Fée verte.

La boisson prohibée aura également droit de cité à la Haute-Foire de Pontarlier, entre le 13 et le 17 septembre, où un stand, qui lui sera entièrement dédié, sera justement nommé «En attendant l'absinthe». /FCA

ACN
Association
des carrossiers
neuchâtois

Un service qui
tient la route

LAND ROVER ROVER
CHRYSLER Jeep
SUBARU KIA MOTORS
Emil Frey SA
GARAGE ET CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS
Fritz-Courvoisier 61 - 68 Tél. 032/967 97 77

OPEL
Maurice Bonny sa **PRIX**
La Chaux-de-Fonds 032/967 90 90 **QUALITÉ**
● Spécialiste tuning **MB** **SERVICE**
www.bonny.ch

Carrosserie des Montagnes Réparations toutes marques
Pièces d'origine
Voitures de remplacement
Travail de haute qualité
Prix avantageux
Av. Léopold-Robert 107
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/910 53 10

ENTILLES - STAND SA
GARAGE ET CARROSSERIE
Léopold-Robert 146 Roger Simon
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/924 54 54
Girardet 27
2400 Le Locle
Tél. 032/931 29 41
CONCESSIONNAIRE PEUGEOT

Ford **GARAGE DES 3 ROIS SA**
LE LOCLE Tél. 032/931 24 31
LA CHAUX-DE-FONDS Tél. 032/926 81 81
BEVAIX Tél. 032/847 07 17
NEUCHÂTEL Tél. 032/721 21 11

Spécialiste Pansport Autos Carrosserie
Vente voitures neuves et d'occasion, réparations toutes
marques, carrosserie, pièces de rechange et accessoires,
pneus, station de lavage, station d'essence.
Crétets 90 La Chaux-de-Fonds, tél. 0848 840 890
Girardet 37 Le Locle, tél. 0848 840 898

L'Impartial BAZAR BAZAR.ch01
L'EXPRESS
Minie
VOUS SOUTIEN

Votre petite annonce paraît dans L'Express et L'Impartial.
Payez pour un journal, votre annonce paraît dans les deux
ainsi que sur internet. (123'000 lecteurs)

Immobilier à vendre
Immobilier à louer
Demande de location
Demande d'achat
Véhicules d'occasion
Animaux
Cherche à acheter
Perdu - Trouvé
Rencontre
Divers
A vendre
Vacances
Demande d'emploi
Offre d'emploi

	Privé	Commercial
	Fr. 17.-	Fr. 36.-
	Fr. 23.50	Fr. 52.-
	Fr. 30.-	Fr. 68.-
	Fr. 36.50	Fr. 84.-
	Fr. 43.-	Fr. 100.-
	Fr. 49.50	Fr. 116.-
	Fr. 56.-	Fr. 132.-
	Fr. 62.50	Fr. 148.-
	Fr. 69.-	Fr. 164.-
	Fr. 75.50	Fr. 180.-
	Fr. 82.-	Fr. 196.-
	Fr. 88.50	Fr. 212.-

(TVA en sus.)

Lettres, ponctuations et espaces: chacun une case. Délai de parution: 2 jours avant 12 h 00
Les abréviations ne sont pas acceptées.

SOUS-CHIFFRE: 2 LIGNES + TAXE Fr. 30.- (cocher si nécessaire)

Rubrique: _____ Date(s) de parution: _____
Entreprise: _____
Nom: _____ Prénom: _____ Rue: _____
Lieu: _____ Signature: _____

PUBLICITAS
La Chaux-de-Fonds - Rue Neuve 14 - téléphone 032-910 20 50 / Neuchâtel - Rue St-Maurice 4 - téléphone 032-729 42 42

CRÉATEUR D'AUTOMOBILES **RENAULT Kangoo 4x4**

Il y a quand même des limites

Grâce à sa traction intégrale avec système antipatinage, le nouveau Kangoo 4x4 fait bonne figure même dans les endroits auxquels les autres voitures n'ont pas accès. La puissance de son moteur 1.6 16V/95 ch lui en donne les moyens. Le Kangoo 4x4 s'aventure donc fièrement sur les terrains difficiles, mais sur route aussi il vous convaincra par ses performances. Economique, ce nouveau moteur est maintenant aussi disponible sur les versions à traction sur deux roues. Kangoo 4x4 dès Fr. 24 750.- (TVA comprise), Kangoo 1.6 16V/95 ch dès Fr. 20 550.- (TVA comprise). Infos au 0800 84 0800 ou www.renault.ch

La Chaux-de-Fonds: Garage de l'Esplanade P. Ruckstuhl SA, 54, 032/967 77 77
Le Locle: Garage Gérard Cuenot, 032/931 12 30 - Les Genevez: Garage J.F. Boillat, 032/484 93 31 - Les Ponts-de-Martel: Garage du Carrefour, J.-P. Cruchaud, 032/937 11 23
Les Reussilles: Garage Gerber SARL, 032/487 50 50 - Saïgnelégier: Garage Erard SA, 032/951 11 41 - Saint-Imier: Garage du Midi SA, 032/941 21 25

MACHINES OUTILS
Occasion parfait état

Fraiseuse:
Schaublin 53 t. 1000 x 300.
Maho 800 T 800 x 400.
SAGEM t. 1000 x 300.
Correra F 2 t. 1000 x 300.

Planeuse:
Magerle 1200 x 250.

Presses:
4 presses à grenouillère de 150 à 450 t.
Schuler 50 t.
Essa 20 t.
Beutler 100 t.

Pointeuse:
SIP MP 2 P t. 700 x 320.

Aléseuse:
DIXI t. 700 x 600 digital.

Tours:
Oerlikon 1 mètre EP.
2 ABEGGER revolver CNC
60 num 760.

FERNER MACHINES
2322 Le Crêt-du-Loche
Tél. 032/926 76 66
Fax 032/926 58 09

Cliquez sur :
naissances
Informez-vous s'il est arrivé.
Les nouveau-nés des 15
derniers jours.

L'Impartial
www.l'impartial.ch

Bientôt les trois coups du 850e

Célébration ■ Jeudi 20 septembre, sera donné le départ du 850e anniversaire du Locle.
Le programme fait la part belle aux festivités, mais aussi à la réflexion

Par
Claire-Lise Droz
et **Jean-Claude Perrin**

Jeudi 20 septembre, sous la Bulle, une rencontre inaugurale frappera les trois coups du 850e anniversaire de la ville du Locle, préparé depuis plus de deux ans par un comité emmené par François Aubert. «Pour relever des défis, il faut que la population s'unisse, et c'est entre Suisses et immigrés, entre Loclois d'ici et d'ailleurs, que le thème «Construire ensemble» a été imaginé», commente-t-il. Cette idée a rencontré un chaleureux accueil et tout un réseau de bonnes volontés s'est créé. François Au-

bert exprime sa gratitude aux sponsors, autorités communales, entreprises ou institutions qui ont soutenu ces efforts. C'est ainsi que, du jeudi 20 au dimanche 23 septembre, ce 850e sera marqué par une série de manifestations, qui font la part belle aux festivités, mais aussi à la réflexion. Le programme détaillé sera publié dans une prochaine édition. Sous une grande cantine dressée sur la place Bournot, la fête elle-même sera marquée de maintes prestations musicales et folkloriques, ainsi que par une gastronomie variée, comprenant des spécialités culinaires de diverses commu-

nautés étrangères implantées au Locle.

L'envoi de l'Appel

A marquer d'une pierre blanche, la journée du samedi, où l'Appel du Locle en faveur de la paix, de la tolérance et du respect de la dignité humaine sera lancé au temple, en présence de l'ancien président de la Confédération René Felber. «Nous espérons voir ce texte signé par les 67 communautés des cinq continents présentes au Locle», relève le vice-président du comité Rémy Cosandey. Les représentants de huit confessions, dont le bouddhisme et l'hindouisme, participeront aussi à cet Appel, expliquant la règle d'or de leur religion respective.

Puis 850 ballons s'envoleront du parvis pour porter au loin le texte de cet Appel.

Celui-ci est soutenu par un comité d'honneur composé de personnalités originaires du Locle ou y ayant vécu, qui ont composé chacune un texte contenu dans une plaquette commémorative, «Le Locle, carrefour d'itinéraires. Le regard des enfants prodigieux». Tirée à 2000 exemplaires, elle paraîtra le 19 septembre.

Sous la Bulle

Prolongeant la fête par un volet de réflexion, la Bulle pro-



De gauche à droite, Rémy Cosandey et François Aubert, respectivement vice-président et président du comité du 850e.

PHOTO PERRIN

pose, du lundi 24 au vendredi 28 septembre, des débats portant sur la politique extérieure du canton, l'intégration des communautés étrangères, la politique culturelle régionale... Avec l'intervention, notamment, du conseiller d'Etat Bernard Soquel qui relancera le dossier de la coopération intercommunale par le biais d'un pro-

jet de pôle urbain tricéphale du canton.

Pour parler finances, toutes les manifestations du 850e sont gratuites, excepté le grand show d'Olivier Favre et son équipe sur la place du Marché. Un montant de 50.000 fr. a été voté au budget 2001. «Nous le considérons comme une garantie de déficit, mais nous avons la volonté d'éviter d'y recourir», ex-

plique Rémy Cosandey, tout en saluant la commune, qui offre en sus de nombreux services en nature.

Un certain nombre de manifestations ont lieu parallèlement, sous le logo du 850e (expo à l'Ancienne Poste, spectacle des Peutch). «Le comité n'en est pas responsable, précise François Aubert. Elles sont totalement indépendantes.» /CLD

Relever un défi

En 1951, le 800e anniversaire de la première mention (1151) de la ville du Locle avait donné lieu à une célébration très fastueuse. Il y a 25 ans, le 825e anniversaire fit l'objet de plusieurs jours de liesse populaire, avec réjouissances et cortèges. Le 850e anniversaire a failli passer sous silence. Une interpellation rappela cette échéance il y a environ trois ans. Devant le Conseil géné-

ral, l'idée n'avait suscité que sourires juste polis, voire ironiques. Avec les secs revers successifs que connaissait l'économie locloise à cette période, l'air du temps n'était pas à la fête. Malgré tout, un comité s'est mis à l'œuvre quelques mois plus tard, voulant relever le défi. Dans son sillage, il a réussi à entraîner les sociétés locales, les communautés étrangères, les paroisses et la commune. /jcp

Beaucoup d'appelées et quelques élues

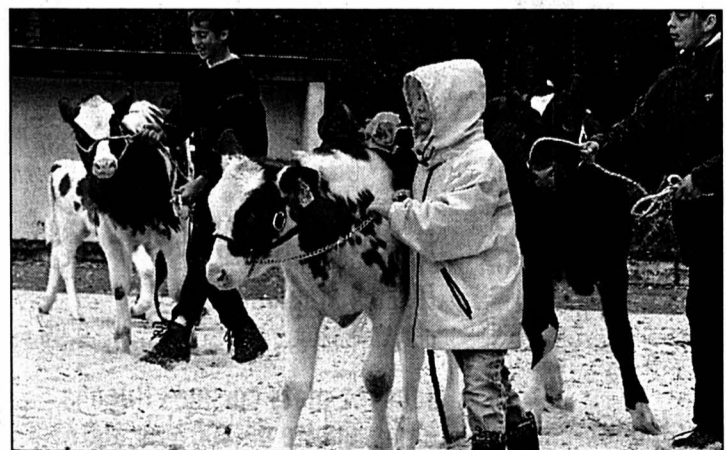
La Brévine ■ Le syndicat d'élevage fête samedi son jubilé

En 1951 les éleveurs de bétail de l'ouest de la vallée de La Brévine décidèrent de créer leur propre syndicat afin de ne plus devoir déplacer leur cheptel au village pour les concours. C'est ainsi que le syndicat d'élevage Brévine II a cinquante ans.

Au nombre de 24, ses membres actuels organisent samedi - dès 9h - sur le parc des Taillères une exposition et un concours de bétail pour marquer cet événement. La manifestation rassemblera 200 bêtes, des veaux aux vaches, avec même la doyenne - une bête âgée de 17 ans -, explique Denis Huguenin. «Un juge unique, neutre, puisque venu du canton de Vaud, établira le classement, dont celui des miss», signale le président du syndicat et de cette journée. Douze génisses seront aussi ex-

posées par des invités, soit les jeunes éleveurs du canton.

A onze heures des enfants présenteront leur(s) veau(x) alors qu'un bar à lait, ouvert à tous les gosses de la vallée, a été prévu à leur intention. Une partie officielle ponctuera le repas servi sous la cantine avant que les miss ne soient élues. «Dont Miss fromagère, récompensant la meilleure vache en teneur de matières grasses dans le lait», précise Denis Huguenin. En soirée, lorsque le bétail aura retrouvé les étables, la fête reprendra sous la forme d'un grand buffet de fromage, pommes de terre et salade. A noter que ce buffet a été préparé par les fromagers de la zone du syndicat Brévine II, Philippe Geinoz, de Bémont, et Georges Michaud, des Jordans. L'orchestre des Zmoos animera le bal final. /jcp



Comme ce fut le cas, lors d'un concours aux Ponts-de-Martel, les enfants présenteront leur veau.

PHOTO A-GALLEY

Alain Roche Trio à la Grange

Atmosphère ■ Une musique impressionniste séductrice



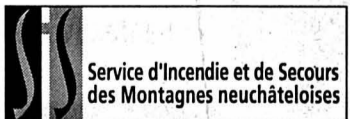
De gauche à droite, Michel Besson, Alain Tissot et Alain Roche.

PHOTO SP

Du cinéma sans image! Alain Roche Trio, qui avait flashé, en primeur, une salle comble à La Chaux-du-Milieu au printemps dernier, joue vendredi à la Grange. Au programme, une musique impressionniste, recouvrant les plus grandes émotions du cinéma, la mélancolie, le punch, la joie, en bref, une «gueleur d'atmosphère» qui n'a aucune peine à séduire. Au piano: Alain Roche, passionné par les musiques de scène, qui après huit ans de compositions pour le théâtre et la danse présente aujourd'hui ses propres créations. A l'accordéon, Michel Besson, formé - superbement - à l'école de la rue. Et Alain Tissot, non moins superbe batteur, tous trois musiciens chevronnés et connais-

sant de longue date les feux de la rampe. /cl

Alain Roche Trio, vendredi 14 septembre à 20h30. Réservations: Office du tourisme, au Locle, tél. 931 43 30, ou salle de la Grange, une heure avant le spectacle, tél. 931 35 98



Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises

Depuis lundi à 17h30 jusqu'à hier à la même heure, l'équipe d'ambulanciers de piquet au poste permanent du SIS est intervenue sur le territoire du Locle pour deux malaises, dont un avec le Smur. Les sapeurs-pompiers ne sont pas sortis. /ré

SOCIÉTÉS LOCALES

AMIS DE LA NATURE ■ Chalet Les Saney, les 15-16 septembre, gardien: P.Y. Gander.

AMIS DES CHIENS LE LOCLE ■ Société réunissant des chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînements tous les samedis, rendez-vous à 14h sur le terrain de la société, Col-des-Roches 85, vis-à-vis du garage Opel, derrière Tremail, entrepôt douanier. Renseignements: tél. 913 70 93 (heures des repas).

CAS SECTION SOMMARTEL ■ Les 15, 16 et 17 septembre, course du Jeûne. Réunion des participants, jeudi 13 septembre à 18h au restaurant de La Jaluse. Gardiennage au Fiottet: 15-16 septembre, L. et Y. Cupillard. Gardiennage à Roche-Claire: 15-16 septembre, M. Schaffner et C. Vuilleumier.

CLUB DES ACCORDÉONISTES LE LOCLE ■ Répétitions le mardi de 19h30 à 22h au cercle de l'Union, rue M.-A.-Calame 16. Renseignements: Lucia Terraz, directrice, tél. 968 79 86.

ÉCHO DE L'UNION ET UNION CHORALE ■ Lundi 17 septembre, lundi du Jeûne,

répétition reportée au 20 septembre.

CHŒUR MIXTE CATHOLIQUE LE LOCLE ■ Répétitions tous les jeudis soir de 20h à 22h dans la salle des Chevrons à Paroissacentre. Pour tous renseignements: tél. 936 10 03.

CONTEMPORAINES 1918 ■ Le dîner du 26 septembre au Cercle est renvoyé au mercredi 3 octobre.

CONTEMPORAINES 1924 ■ Mercredi 3 octobre à 12h, repas au restaurant du Jet d'eau. Directives et inscriptions jusqu'au 28 septembre à midi au tél. 931 23 01.

GROUPE SCOUT LES TROIS-SAPINS ET SAINT-PAUL ■ Séances tous les mercredis de 18h à 20h dans les chalets de la Combe-Girard, ouvert à tous les enfants dès 6 ans. Pour tous renseignements: tél. 931 17 21. Site internet: www.scout.ch/les3sapins.

GROUPE VOCAL DU MOUTIER ■ Informations, tél. 931 50 74.

SPA LE LOCLE ■ Présidence, responsable du refuge et de la chatterie: tél. 931 80 03 ou 931 63 62. Chenil: 931 88 78. Réservation pour les pensions: 931 18 93.

LAVILLE PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Urgence-santé et ambulance: 144.
- Feu: 118.
- Permanence médicale: 931 10 17 et médico-chirurgicale: 931 10 17 ou hôpital 933 61 11, du lundi au vendredi de 8h à 18h.
- Dentiste de garde: 931 10 17.
- Pharmacie de service: Coopérative, Pont 6, jusqu'à 20h, (en dehors de ces heures, 931 10 17).

■ Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

BIBLIOTHÈQUE

■ Bibliothèque de la ville: lu-ve 14h30-18h30, sa 10-12h. Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h. Ludothèque: lu/ma/je/ve 15h30-17h30, sa 9-11h.

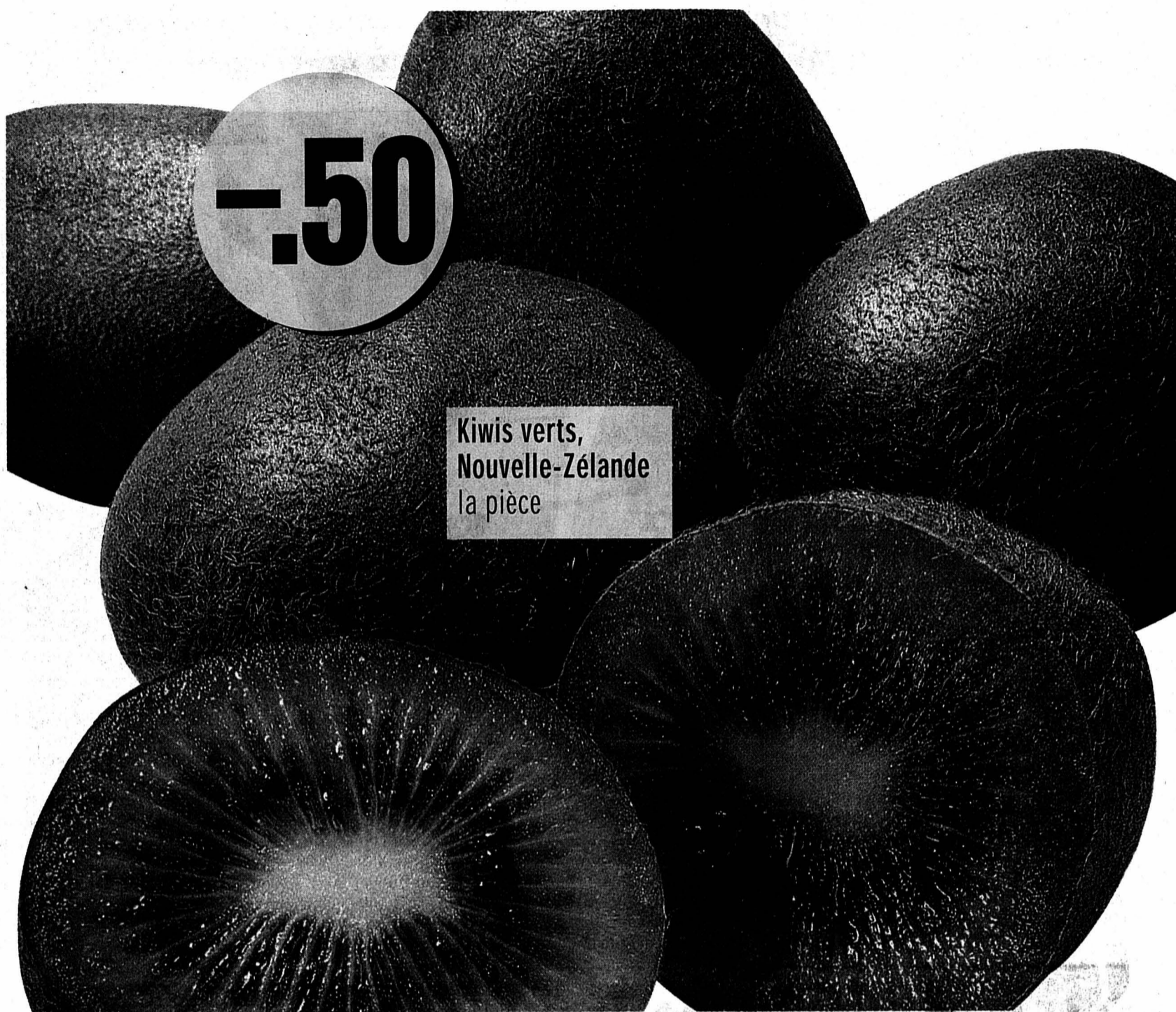
AGENDA

AUJOURD'HUI

■ Casino A 14 heures, la Lanterne magique.

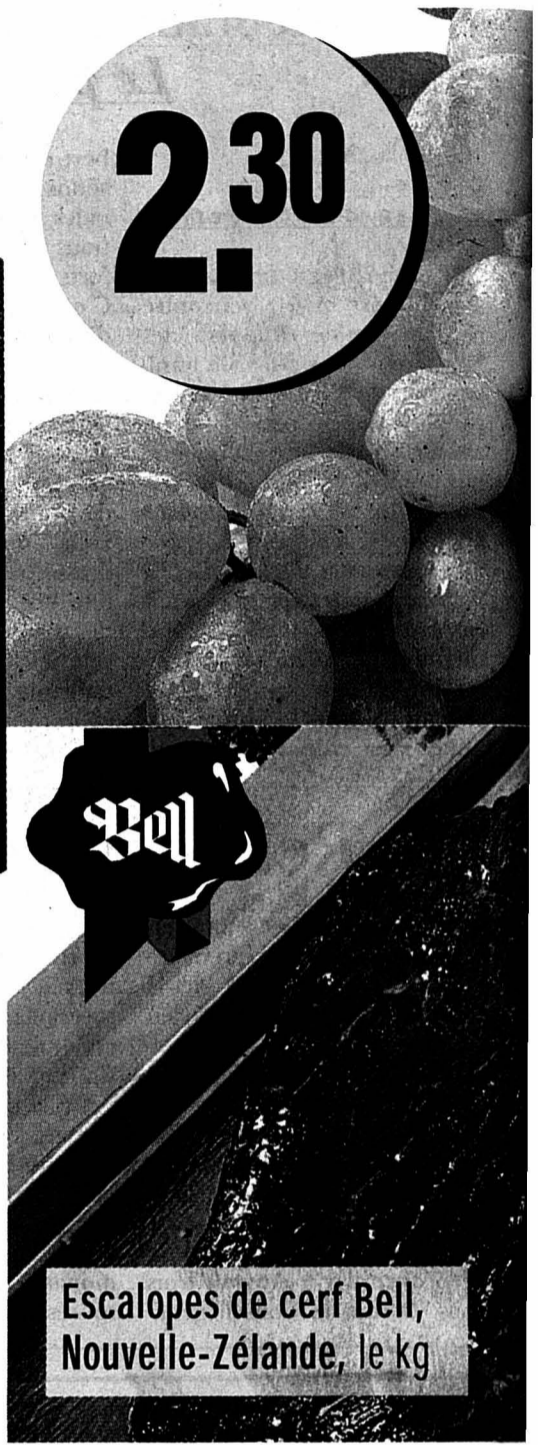
LES PROMOTIONS DE LA SEMAINE

du mardi 11.9 au samedi 15.9.01



-50

Kiwis verts,
Nouvelle-Zélande
la pièce



2.30

Escalopes de cerf Bell,
Nouvelle-Zélande, le kg

AU RESTAURANT COOP

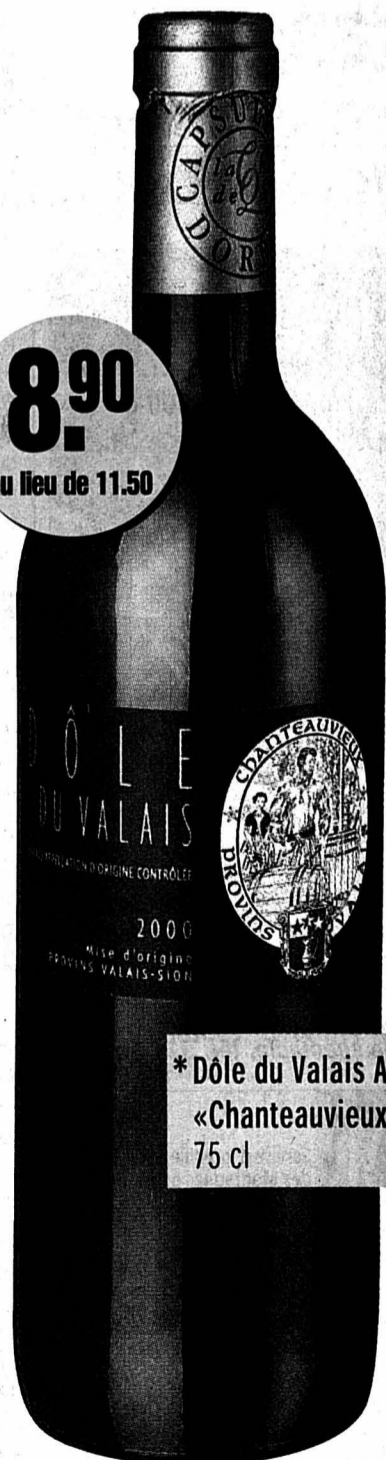


Filets de flet, sauce à l'aneth
pommes vapeur
concombre braisé

12.-

+ 1 dl Chardonnay Ted Hill 1.90

PRIX GOURMAND:
tranche aux fruits 2.50 2.-



8.90
au lieu de 11.50

*Dôle du Valais AOC
«Chanteauvieux»
75 cl

«Galerie du Vin»: www.coop.ch

FLEURS & PLANTES

Bouquet d'automne
avec garantie fraîcheur
le bouquet

12.90

*Chrysanthèmes «Garden Mumps»,
plante vivace en pot de 14 cm
la plante

1.50

5.90

LE MEILLEUR DU LAIT!

Toutes les margarines
Bonjour de Coop (250 g)
p.ex. Margarine Bonjour Coop
10% de beurre

1.55 1.15

-40
de moins!

Blanc battu Emmi 4plus nature
150 g

1.10

-80

Blanc Battu Emmi 4plus nature
400 g

2.40

1.90

*Blanc Battu Emmi 4plus ananas,
pomme ou fraise, 150 g

1.30

-95

Gruyère mi-salé
préemballé, les 100 g

1.95

1.45

Tous les fromages râpés
en sachet de 120 g
p.ex. sbrinz

2.50 2.-

-50
de moins!

VIANDE ET POISSON

Escalope de chevreuil Bell,
Allemagne/Autriche, le kg

75.-

59.-

Jambon arrière Bell,
en tranches
170 g env., les 100 g

2.85

2.25

Jambon modèle Coop Naturaplan,
en tranches
150 g env., les 100 g

3.40

2.80

Salametti Ticinella
les 3, 210 g

6.95

Saucisses à rôtir de St-Gall
Bell, 4 x 140 g

10.20

*Terrine Saint-Hubert
2 x 65 g, les 100 g

4.20

*Pâté chasseur
2 x 55 g, les 100 g

3.80

*Crevettes Tail on Party
100 g

6.90

PRODUITS SURGELÉS

Crevettes Coop
200 g

5.90

Filets de cabillaud Coop
duo, 2 x 400 g

13.80

Glace Mövenpick Caramelita,
Vanilla Double Dream,
Maple Walnuts
ou Stracciatella à 1000 ml
à partir de 2 bacs achetés, le bac

9.90

Mélange de légumes Provence
ou Romaine Hilcona,
750 g

7.50

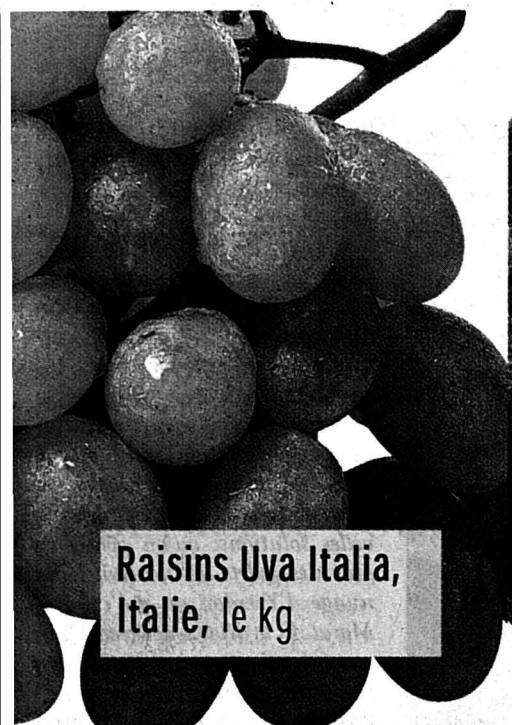
PRODUIT TRAITEUR

Pizza 4 stagioni Coop
duo, 2 x 320 g

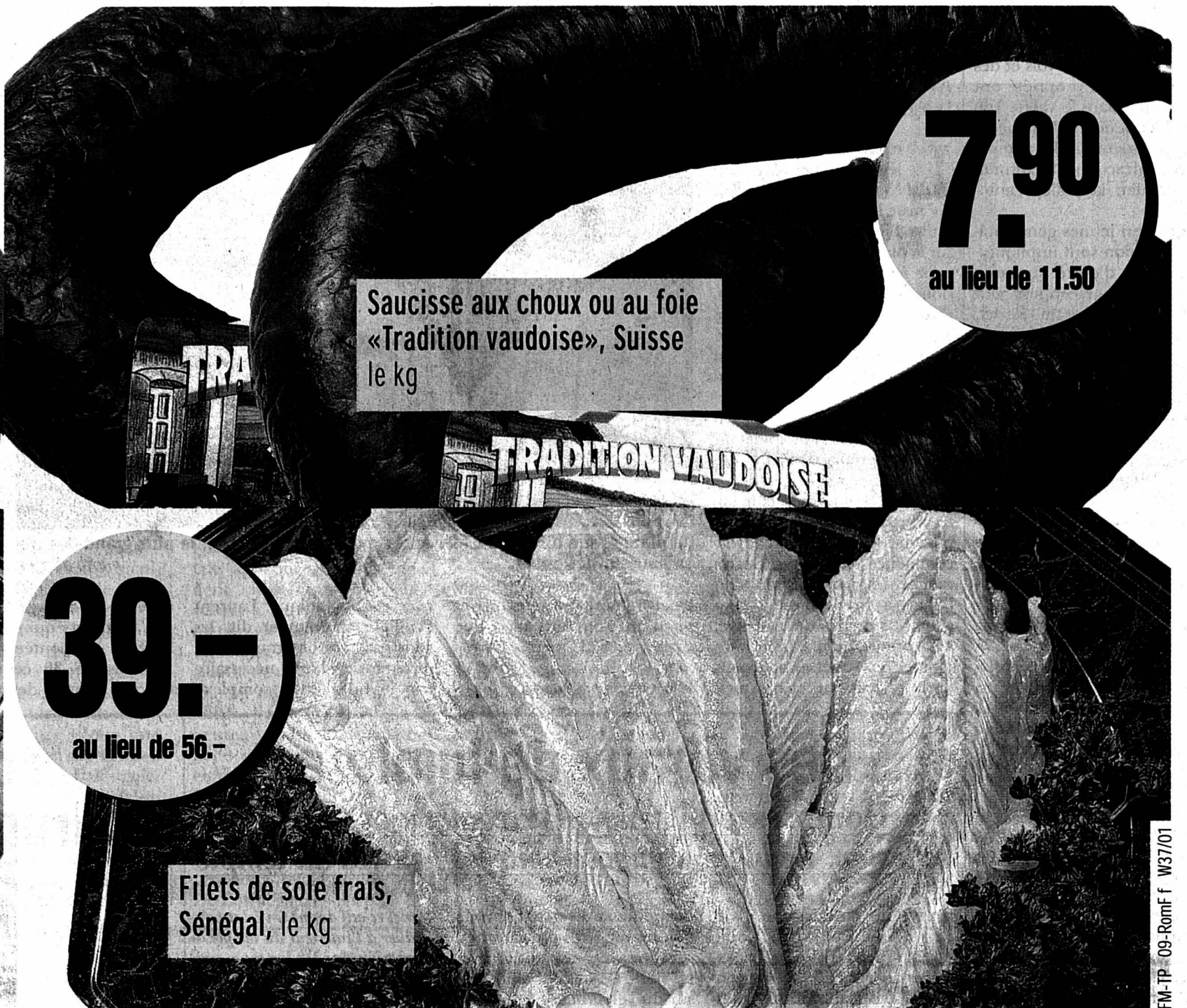
9.90

Tous les plats cuisinés Hilcona
en barquette de 300 g ou 350 g
p.ex. Bami Goreng,
300 g

4.90 3.90



Raisins Uva Italia, Italie, le kg



Saucisse aux choux ou au foie «Tradition vaudoise», Suisse le kg

7.90
au lieu de 11.50

45.-
au lieu de 59.-

39.-
au lieu de 56.-

Filets de sole frais, Sénégal, le kg

FM-TP-09-Romf f W37/01

PRODUIT DE BOULANGERIE

Baguettes rustiques bio Naturaplan, 300 g	2.80	2.20
Baguette de Linz	4.10	3.10
LES-EN PROVISION!		
Porcion de bœuf spécial Knorr	19.90	15.90
Porcion de légumes Knorr	13.55	10.55
Porcion de veau, pâté de jambon et de viande surfin Coop	4.95	3.95
Porcion de tournesol Sais Dorina	5.25	4.25
Porcion de pâtes Maggi	3.85	2.95
Porcion de soupes	1.40	1.10
Porcion de pâtes Ticinese Maggi	2.80	2.10
Porcion de pommes de terre Knorr sachets	4.95	3.95
Porcion de pâtes blanches Coop	1.80	1.20
Porcion de pâtes à tartiner Nutella	3.95	2.95
Porcion de cafés torréfiés Jacobs	12.95	10.95

Tous les cafés torréfiés Jacobs en paquet de 500 g ou en portions p.ex. Médaille d'or en grains ~~6.95~~ **5.95** **1.-** de moins!

Tous les cafés torréfiés Jacobs en paquet de 250 g, p.ex. Médaille d'or en grains ~~3.85~~ **3.35** **-.50** de moins!

SNACKS SUCRÉS ET SALÉS

Mon Chéri Ferrero 150 g/160 g	7.80	5.95
Rocher Ferrero 200 g	6.95	5.95
Madeleines pur beurre duo, 2 x 200 g	5.-	3.90
Plaques de chocolat au lait, aux noisettes Lindor au lait ou Lindt multipack, 5 x 100 g	8.-	6.50
Bâtonnets aux noisettes, tartelettes de Linz ou Biberli Coop en grand sachet, 400 g-700 g	5.90	4.70
Fruit-Mix panaché, Mint-Mix ou Spearmint Stimorol 2 x 5 x 15 g	8.90	6.90
Mikado Lu trio, 3 x 75 g	6.90	5.50
Toffeee Storck 400 g	8.80	6.80
Finest Selection Merci 400 g	11.80	8.80
Toutes les flûtes Twist De Champagne en lot de 2	5.-	3.90

BOISSONS

Eau minérale Volvic multipack, 6 x 1,5 litre	7.50	5.80
Heineken 12 x 25 cl	13.70	10.70

POUR NOS AMIS LES CHATS

Tous les aliments secs Whiskas, le lot de 2 paquets de 400 g duo, 2 x 400 g	6.50	5.20
---	-----------------	-------------

PRODUITS COSMÉTIQUES

Dentifrice Colgate Gel 3 pour 2, 3 x 75 ml	8.85	5.90
Dentifrice Colgate Total ou Fresh Confidence 3 pour 2, 3 x 75 ml	11.85	7.90
Colgate Sensation duo, 2 x 75 ml	9.90	7.50
Rinçage dentaire Colgate duo, 2 x 500 ml	13.80	9.-
Tous les produits Isostar Sports Care p.ex. Crème Warm up, 125 ml	13.30	11.30

TOUT BEAU, TOUT PROPRE!

Fox Original trio, 3 x 750 ml	5.40	4.40
Fox Lemon concentré duo, 2 x 500 ml	6.-	4.60
Fox concentré duo, 2 x 500 ml	4.60	3.80

*Pril Apple Fresh duo, 2 x 500 ml ~~7.80~~ **5.90**

*Pril 2 en 1 duo, 2 x 375 ml ~~7.80~~ **5.90**

Suso Bains duo, 2 x 500 ml ~~6.60~~ **5.30**

Suso Bains duo, les 2 recharges de 500 ml ~~5.80~~ **4.60**

*Ajax Cuisine Antibac duo, 2 x 500 ml ~~8.20~~ **5.85**

Ariel Essential (25+2) 3,281 kg ~~15.90~~ **12.90**

Ariel Essential Hydractiv la recharge de 1,5 litre ~~11.95~~ **9.95**

Ariel Essential ou Color Tabs duo, 2 x 32 pastilles ~~19.80~~ **16.90**

PÂTE À BRÛLER

Pâte à brûler duo ~~5.80~~ **4.80**

TEXTILES

*Slips ou strings femme microfibres en lot de 3, p.ex. 3 strings femme **19.-**

*Slips et caleçons Micro-Modal homme en lot de 3 à partir de p.ex. 3 slips homme **19.-**

*Toutes les chemises hommes Naturaline à manches longues S-XL ~~38.-~~ **34.-**

*En vente dans les grands supermarchés Coop

VAL-DE-TRAVERS

Gang de jeunes démantelé

Entre les mois de juin 2000 et mai 2001, une douzaine de cambriolages, ainsi que des vols et des dommages à la propriété ont été commis dans le Val-de-Travers. L'enquête de la police a permis d'identifier les auteurs de ces infractions, a communiqué, hier, la police cantonale.

Vingt et un jeunes gens habitant la région sont impliqués. La plupart d'entre eux sont mineurs et ont été dénoncés à l'autorité tutélaire du district. Certains ont déjà été jugés. Les personnes majeures, au nombre de quatre, ont été dénoncées au Ministère public.

«A la suite d'un vol par effraction commis sur des serrures à pré-paiement dans les locaux de la gare de Buttes, la brigade de gendarmerie du Val-de-Travers a interpellé deux adolescents qui ont rapidement admis une douzaine d'infractions, en compagnie d'un troisième comparse. Au fil des semaines, la police cantonale a réussi à identifier la plupart des auteurs et complices. (...) Les délits commis visaient essentiellement des caves, des automates, des locaux scouts et divers immeubles en ce qui concerne les graffitis», poursuit le communiqué.

Phénomène nouveau

A notre connaissance, c'est la première fois qu'une bande de si jeunes gens écume la région. Au contraire des visites de caves et déprédations de compteur à pré-paiement de machines diverses faites par des toxicomanes à la recherche de quelques sous. Une situation unique confirmée par André Duvillard, porte-parole de la police cantonale. «Effectivement, c'est la première fois que le Val-de-Travers connaît une bande de cette ampleur. D'une manière générale, on constate une augmentation de la criminalité des mineurs et des effets de bandes». Des phénomènes jusqu'ici plutôt réservés aux villes.

Dans cette affaire, ce sont les deux principaux protagonistes qui se sont faits pincés en premier. «Ils étaient déjà connus des services de police pour diverses frasques», glisse André Duvillard. Et d'ajouter: «De fil en aiguille, ce sont 21 jeunes gens qui ont été identifiés. Ces personnes sont impliquées à des degrés divers. Même des affaires inconnues de la police ont été dénoncées. Il y a eu beaucoup de dommages à la propriété pour des butins assez dérisoires, mais le phénomène est inquiétant pour sa longueur.»

Les jeunes gens impliqués dans ces délits habitent tous le Val-de-Travers. «Ils viennent de tout le Vallon, surtout le long de la ligne de chemin de fer Buttes-Fleurier-Couvvet. Les plus jeunes ont 14 ans, la majorité est âgée de 14 à 18 ans et quatre personnes étaient majeures au moment des faits», précise le porte-parole. A noter que seuls des garçons sont concernés. Des garçons de différentes nationalités, suisse y comprise. «C'était un joyeux mélange», lance André Duvillard.

Pas question toutefois de peindre le diable sur la muraille. «Ce phénomène est unique. Le Val-de-Travers n'est pas régulièrement saccagé par des bandes de jeunes. Et il faut souligner que les mineurs déjà jugés se sont tenus à carreau depuis», conclut André Duvillard. /MDC

Un grand galet devenu toit

Neuchâtel ■ Depuis hier et sur plus de 5000 mètres carrés, la partie sud-ouest de la plate-forme du forum d'Expo.02 est maintenant à l'abri

Par
Jean-Michel Pauchard

Le plus grand des trois galets de l'artéplage de Neuchâtel d'Expo.02 a été hissé hier à sa hauteur définitive. Bien qu'elle représente, sur le plan technique, une «première mondiale» par les dimensions de l'objet à faire monter, cette opération s'est déroulée sans autre difficultés que quelques «réglages», indique le porte-parole d'Expo.02 Laurent Paolliello.

On n'était évidemment pas là dans le domaine du rapide: un premier arrêt a d'ailleurs été nécessaire après une montée de... cinq centimètres, et le galet a trouvé sa bonne hauteur quelques six heures après avoir commencé de s'élever. En revanche, les caractéristiques de l'objet à hisser laissent songeur: 105 mètres de diamètre, 470 tonnes, qu'il a fallu faire monter à 24 mètres au-dessus de la plate-forme et qui met-



La plate-forme d'Expo.02 hier après-midi avec, à gauche, le plus grand des trois galets à sa hauteur définitive.

tront à l'abri des intempéries ou d'un trop fort soleil une surface de 5333 mètres carrés. «En fait, nous avons utilisé la même technique que pour le pre-

mier galet», indique Laurent Paolliello. Autrement dit, les constructeurs ont transmis la force hydraulique nécessaire par le biais d'un complexe

système de câblage fixé sur 9 des 27 piliers qui supportent le galet. La montée s'est faite par pas de 30 centimètres, chaque arrêt devant per-

mettre de reprendre un peu plus bas les pièces à tirer vers le haut.

Dans les temps

Selon le porte-parole d'Expo.02, cette opération illustre bien le «grand défi» actuellement relevé par les constructeurs des artéplages: «Ils doivent réaliser des constructions et installations qui n'ont jamais été faites auparavant et, donc, trouver chaque fois de nouvelles solutions: qu'on pense, en plus des galets de Neuchâtel, au nuage d'Yverdon ou au cube de Morat. Et le délai d'achèvement de ces réalisations est impérativement fixé par l'ouverture de l'Expo.»

Pour le galet mis hier à bonne hauteur, on est, selon Laurent Paolliello, dans les temps. «Mais c'est tendu.» De son côté, le chef de la construction de l'artéplage de Neuchâtel René Spahr annonce que le troisième galet, le plus proche de la rive, sera hissé «autour du 10 octobre». /JMP

Des vitraux de lumière

Dombresson ■ Aloys Perregaux a achevé sa réflexion. Le blanc s'impose pour les fenêtres du temple

Une démarche de peintre. Voilà comment Aloys Perregaux, de Villiers qualifie son travail d'élaboration des nouveaux vitraux du temple de Dombresson, posés hier par un verrier. Une création dans un espace difficile à animer tant ce dernier est lumineux. Finalement, après beaucoup de réflexion et

des milliers de dessins, voilà que les fenêtres du saint lieu sont ornées de motifs tout en courbes et en harmonie, sur du verre blanc. «La meilleure couleur qui allait avec les bruns du mobilier et des panneaux de la nef était le bleu, a expliqué hier Aloys Perregaux. Mais l'ensemble serait devenu plus triste. Nous avons donc choisi sept variétés de

blanc, ce qui donne un éclat particulier à l'intérieur du temple.» Tant pis pour les langues qui s'agitèrent. D'autant plus que c'est plutôt réussi, puisque le concept de lumière qui a présidé tout au long de la reconstruction du temple incendié le 2 août 1994 a été respecté dans la pose de ces douze vitraux. Trente-neuf panneaux à changer pour le verrier, travail fait en un tour de main. «Tout a été assemblé en atelier, a précisé l'artisan. C'est la première fois que je fais du vitrail blanc dans une telle ampleur. Mais cela se pratique assez couramment en Allemagne.»

Les motifs imaginés par Aloys Perregaux sont tous des «métaphores de mes mouvements intérieurs». Chaque vitrail situé au sud exprime les difficultés du cheminement suivi par l'artiste. Dans la sacristie, le thème retenu met en scène les fondements de la religion.

Au nord, les deux fenêtres ainsi décorées donnent sur le cimetière. «C'est l'infiniment grand et l'infiniment petit, une méditation sur la mort», a exprimé Aloys Perregaux. Enfin, au fond de la nef, l'élévation vers les deux yeux de bœuf qui révèlent la grâce de Dieu descendant sur les hommes. «Une dernière idée du pasteur Tom Livernois», a encore affirmé l'auteur des vitraux.

Ces nouveaux vitraux seront inaugurés le 28 octobre prochain, au cours d'un culte que le pasteur a voulu festif. Le Nouvel octuor vocal viendra mijoter un programme musical spécial pour cet événement. Les vitraux ont été financés par les économies réalisées pendant le chantier de reconstruction du temple. Ils consacrent une collaboration fructueuse, entre l'artiste et le verrier. /PHC



La pose des douze nouveaux vitraux de Dombresson s'est déroulée sans problème, hier matin.

PHOTO CHOPARD

Fontaines couronnées ce soir

Souvenir ■ Buttes et Môtiers à l'heure du 12 septembre 1814

Buttes et Môtiers seront en liesse, ce soir. Comme chaque 12 septembre, ou presque, depuis près de deux siècles, les deux communes célébreront la Fête des fontaines. Une manifestation qui remonte 1814 et commémore l'entrée de la principauté de Neuchâtel dans la Confédération en tant que 21e canton suisse, - l'indépendance ce sera pour le 1er mars 1848.

Chaque année, à l'exception de quelques millésimes avant l'indépendance de 1848 où, en raison de troubles, la manifestation fut interdite, Buttersans et Môtisans couronnent leurs fontaines. L'espace d'une journée, les fontaines de ces deux localités se transforment en autant œuvres d'art éphémères. A l'aide de glaïse, de mousse, de bougies et autres matériaux, du plus courant au plus incongru. L'imagination prend le pouvoir pour un résultat qui, année après année, ravi une foule nombreuse. Rappelons qu'il est de tradition que la population fasse le tour des fontaines alors que la nuit tombe. A Môtiers, la fanfare se charge

de guider le cortège. Des cortèges qui drainent des habitants de nombreuses communes du Vallon et d'ailleurs.

Symboles de vie

Aujourd'hui, et cet après-midi surtout, une petite balade dans les rues de Buttes ou de Môtiers permettra à chacun d'assister à la naissance de ces fontaines œuvres d'art. Par quartier, entre amis ou en famille, Butterans et Môtisans rivaliseront de subtilité pour transformer leur fontaine. Les gosses ne sont pas en reste. Bon nombre de personnes préparent d'ailleurs l'événement longtemps à l'avance. Il est vrai que certaines installations demandent un long travail. Avec la passion pour moteur. Buttes et Môtiers sont les deux seules communes du canton à célébrer le 12 septembre 1814 en couronnant les fontaines. On ne possède pas d'explications sur la raison de décorer les fontaines plutôt que les fenêtres ou les balcons. Si ce n'est que les fontaines sont des symboles de vie, ont eu un rôle existentiel indéniable et rendent toujours bien des services. /MDC

EN BREF

LES HAUTS-GENEVEYS ■ «Les Zap» en gare. Les enfants des Hauts-Geneveys seront gâtés, aujourd'hui, avec la présence à la gare du village du fameux train des Zap de la Télévision suisse romande et son cortège d'animations. Dès 10h30, ils pourront savourer les belles entourloupes d'un petit maître d'Agility et, à 14 heures, un complice hors pair des «P'tits loups», bien connu dans la région, animera le quai grâce à son art de la ven-

triloquie. Roger-Alain, car c'est bien de lui qu'il s'agit, va déclencher un tonnerre d'applaudissements. Toujours sur le quai de la gare, les enfants pourront aussi apprécier jusqu'à vendredi plusieurs animations et rencontres, tout comme ils pourront visiter le wagon studio de l'émission «Les Zap». Les petits de 3 à 12 ans sont donc particulièrement les bienvenus aujourd'hui aux Hauts-Geneveys. /comm

Parents portés sur les ailes de l'espoir

Autisme ■ Fondée ce printemps à Tramelan, une association veut promouvoir une thérapie largement utilisée aux Etats-Unis, mais qui peine à convaincre en Europe, malgré ses succès

Par
Léo Bysaeth

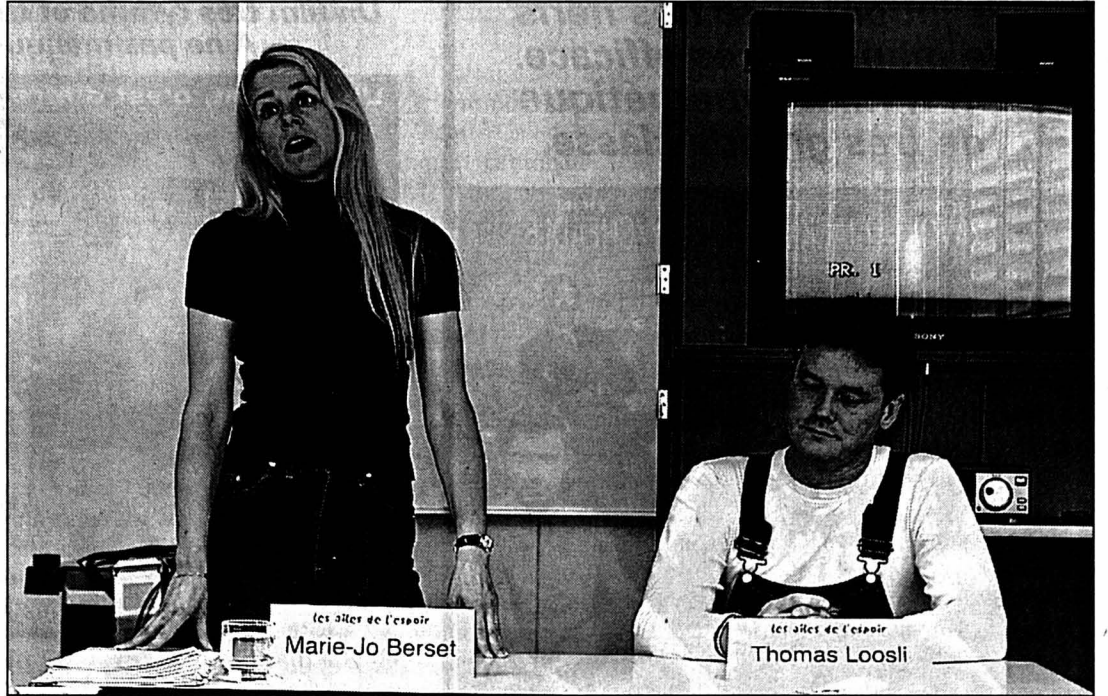
«**T**out ce qui s'est fait de grand dans le monde s'est fait au nom d'espérances exagérées». La citation est de Jules Verne. Elle sert de conclusion au document vidéo diffusé hier, au CIP de Tramelan, devant les

représentants de la presse réunis par Marie-Jo Berset et Thomas Loosli. Parents du petit Paul, un enfant autiste aujourd'hui âgé de cinq ans, ils ont fondé ce printemps, en compagnie des thérapeutes bénévoles qui les soutiennent depuis trois ans, l'association Les ailes de l'espoir.

Au début de l'année scolaire, Paul est entré au jardin d'enfants. Il s'y rend seul et suit la classe comme ses camarades. A l'âge de deux ans, pourtant, son état était qualifié de «désespéré» par la médecine.

Lutte engagée

Marie-Jo et Thomas refusent de se laisser abattre. Ils veulent lutter. Pour leur enfant. Et pour eux également, tant est insupportable le sentiment d'impuissance qui les étirent. Il n'existe en effet pratiquement aucune structure de prise en charge thérapeutique pour ces enfants en Suisse. Ayant eu connaissance de manière fortuite de la méthode ABA (Applied behavioral analysis - «analyse comportementale appliquée»), ils se rendent aux Etats-Unis pour suivre, à leurs frais, une formation spécifique. De retour à Tramelan, ils lancent un appel aux bénévoles. La méthode, lourde, nécessite de faire travailler l'enfant de 30 à 40 heures par semaine. Une vingtaine de personnes, hommes et femmes de tous âges, les rejoignent. Jour après jour, durant plus de deux ans, ils se relaient auprès de Paul. «Un autiste n'apprend rien spontanément», explique Marie-Jo. De fait, les actes les plus évi-



Marie-Jo Berset et Thomas Loosli se battent pour que change notre regard sur l'autisme et pour une meilleure prise en charge sociale de cette maladie. PHOTO GALLEY

Soigner le comportement

Le **b**ehaviorisme (de «behavior», comportement) du psychologue Burrhus Frederic Skinner a fait florès aux Etats-Unis. La méthode ABA appliquée à Tramelan par les parents de Paul dérive de ce courant de pensée guère en odeur de sainteté auprès des freudiens du Vieux-Continent. Elle porte aussi le nom de «méthode Lovas», du nom du chercheur d'origine norvégienne qui l'a mise au point depuis 1964, O. Ivar Lovas. Au lieu de décrire l'atteinte dont est victime le sujet comme «irréversible», la méthode s'appuie sur l'hypothèse de la plasticité du cerveau, autrement dit sur sa capacité à se «recâbler»

différemment. L'hypothèse de travail n'est donc plus que l'autisme résulte d'un traumatisme psychologique et/ou d'un comportement inadéquat des parents. Cette affection serait plutôt due à une atteinte physiologique du cerveau. Inculquer patiemment de nouveaux comportements à l'enfant atteint aurait pour effet de recréer des connexions neuronales manquantes ou déficientes. Entreprise tôt, la thérapie ABA obtient, selon une étude réalisée en 1987 à l'Université de Californie, des résultats remarquables: 47% des jeunes enfants traités ont pu commencer une scolarité normale sans soutien particulier. /lby

dents «pour un enfant dit normal» restent inaccessibles à un enfant autiste. Il faut donc littéralement tout lui apprendre. Et il faut commencer le plus tôt possible.

Epanouissement

Jour après jour, les thérapeutes notent les résultats obtenus au cours de chaque séance de travail. Au besoin, on corrige le tir. Toute ré-

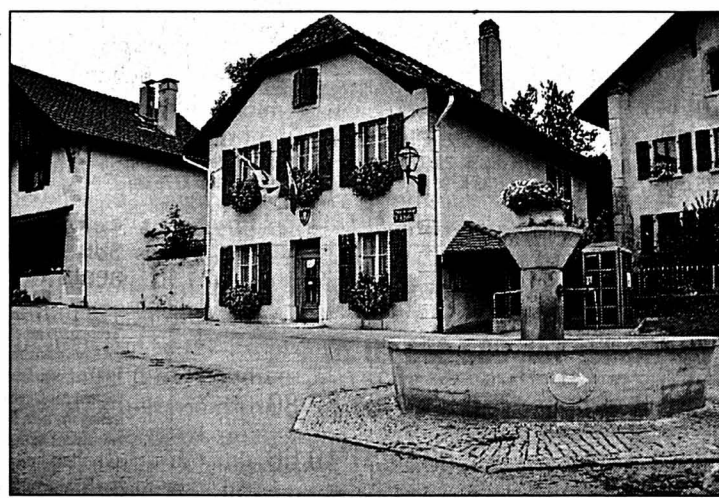
ponse adéquate à un exercice est récompensée, tandis que les «ratés» sont tout simplement ignorés. Pour qui ignore le but final, l'apprentissage s'apparente à un véritable «dressage». A chaque réponse correcte, l'enfant reçoit, par exemple, un petit morceau de galette. Peu à peu, les progrès de la thérapie aidant, l'enfant est récompensé verbalement («Bravo!», «C'est bien!»). Le

premier pas vers la socialisation est alors accompli. Une chose est certaine: s'il a encore des problèmes, Paul s'est épanoui dans une mesure qui renvoie aux orties le diagnostic d'irréversibilité qui lui fut un jour appliqué. /LBY
Les ailes de l'espoir, rue de l'Ouest 16, 2720 Tramelan, tél. et fax 487 44 93, e-mail: bino@swissonline.ch, CCP 17-191131-3

Multiples dysfonctionnements

Nods ■ Le préfet de Bienne a rendu son rapport administratif sur la conduite de la Municipalité

«**D**epuis plusieurs années, la commune de Nods ne réussissait plus à boucler ses comptes dans les délais légaux. Ils contenaient en outre des erreurs de comptabilisation influençant le résultat»: le préfet de Bienne décrit les importants dysfonctionnements constatés lors de l'enquête administrative. Plus loin: «En conflit avec le maire, par ailleurs directeur des Finances, le président de la commission de vérification des comptes avait donné sa démission en avril 2000. Simultanément, un conseiller communal avait également décidé de se démettre de ses fonctions, non sans avoir préalablement fait part à la préfète de La Neuveville de sa vive préoccupation quant à la conduite de la commune».



Le rapport de Philippe Garbani est accablant pour la Municipalité de Nods PHOTO A

En juin 2000, l'Office cantonal de la protection des eaux et de la gestion des déchets avait informé la préfète de ses difficultés à venir à bout d'un problème d'incinération et de dépôt illégaux de déchets, malgré les promesses faites, depuis trois ans, par la commune de Nods. Enfin, en août, Barbara Labbé apprenait que les travaux pour un nouveau quartier avaient débuté sans que le plan de quartier n'ait été approuvé. La préfète avait alors ordonné d'interrompre les travaux, mais le secrétaire communal avait refusé de réceptionner la lettre lui intimant cet ordre. L'enquête a en outre révélé les décisions illicites prises à

de multiples occasions par le Conseil communal, refusant par exemple de financer l'écolage d'un élève scolarisé à Bienne. Une décision qui avait dû être annulée par le préfet. L'adjudication d'un travail à un conseiller communal et le fractionnement du crédit pour la maison communale sont également qualifiés de «discutables». C'est cependant dans le domaine des constructions que l'exécutif s'est illustré en prenant des mesures «clairement contraires à la loi», selon Philippe Garbani. «Sur 66 dossiers d'octroi de permis de construire traités par la commune entre 1998 et 1999, aucun n'a été conduit selon les règles». Exemple: l'émolument de 2500 francs pour une maison familiale, alors que le tarif maximal était de 500 francs. Des manquements, pas exhaustifs, qui, selon Philippe

Garbani, sont à imputer en partie à «de la négligence et à de l'incompétence, même si de nombreuses décisions ont été prises en toute connaissance de cause».

Déçu, le maire

«On cherche des victimes et des têtes plutôt que d'essayer de rétablir une communication saine entre la commune de Nods et la préfecture.» Maire depuis dix ans, Willy Sunier se disait, hier, à la fois «surpris et déçu» des résultats de l'enquête. «Dans le cadre d'une réorganisation de l'administration communale, nous avons, de notre propre chef, déjà pris la plupart des mesures que vient d'ordonner le préfet. Celui-ci n'a nullement tenu compte des efforts que nous avons fournis depuis l'an dernier.» Il n'exclut pas une procédure contre l'enquête «qui m'attaque personnellement, à l'instar de mes confrères». /FLV

Centre de jeunesse au menu

La Neuveville ■ Du pain sur la planche ce soir pour le Conseil général

Otre une pluie de motions, le Conseil général de La Neuveville se prononcera sur deux demandes de crédit. La première, de 180.000 fr., sous déduction de 60.000 fr. représentant la vente du terrain à des privés, permettrait la création de places de stationnement sur la parcelle de l'immeuble Schenk. La deuxième, de 70.000 fr., concerne l'ilotage du réseau, pour rendre l'accès à internet plus efficace. Concrètement, cela signifie que le réseau actuel à câbles coaxiaux

serait alimenté par cinq stations de réception optique. Outre une hausse du tarif de l'épuration des eaux, de 50 centimes le m3, et du tarif des déchets, les élus se pencheront sur le projet de règlement du Centre d'animation de jeunesse. Ce centre est destiné aux jeunes de 13 à 18 ans habitant La Neuveville et les environs, confrontés à des difficultés relationnelles, sociales, culturelles, économiques ou juridiques. Sa mission: leur offrir un espace spécifiquement aménagé.

La motion PS, demandant qu'une rue de la cité soit baptisée «Impasse Annoni» n'a pas eu l'heur de plaire au Conseil municipal. «L'opposition politique et idéologique que manifeste le motionnaire d'Etat lui fait ignorer les actions positives qu'il a entreprises pour le bien de notre commune et de ses habitants». Ce dernier recommande donc le rejet de la motion et annonce que, dans le cas contraire, il refusera de rebaptiser l'impasse sans avoir obtenu l'aval de Mario Annoni. /chm

PARLEMENT

Naturalisation: statu quo

La naturalisation ne sera pas de la compétence des exécutifs communaux. Le Grand Conseil a rejeté hier, par 103 voix contre 62, une motion du socialiste Christophe Gagnebin. Selon le Tramelot, des exemples récents ont montré que l'autorité législative communale décidait parfois sur des critères relevant de l'arbitraire. Le motionnaire estime que les exécutifs sont mieux en mesure de se référer en priorité à la loi. La majorité de droite a cependant suivi le gouvernement, estimant que les communes font tout leur possible pour des procédures de naturalisation à l'abri d'«émotions difficiles à maîtriser». /oid

LARÉGION PRATIQUE

URGENCES		■Mémoire d'Ici: Saint-Imier, Place du Marché 5, lu/jeu 14-18h ou sur rendez-vous au tél. 941 55 55.
■Police: 117.	■Ambulance et urgences sanitaires: 144.	MÉDIATHÈQUE
■Feu: 118.	■Médecins de garde: de La Ferrière à Villeret, tél. 079 240 55 45; de Courtelary à Péry, tél. 941 37 37; Tramelan, tél. 493 55 55.	■Tramelan: CIP, lu/me 14-20h, ma/je 14-18h, ve et veilles de jours fériés 14-17h.
■Pharmacies de service: Saint-Imier, le 111 renseigne; Tramelan, pharmacie von der Weid, 487 42 48, jusqu'au 14.9. La Neuveville, pharmacie de la Tour, 751 24 24, jusqu'au 23.9.	■Planning familial: tél. 942 24 55.	LUDOTHÈQUES
BIBLIOTHÈQUES		■Saint-Imier: me/ve 15-18h. Tramelan: je 16-17h30. La Neuveville: ma/je 16-18h, sa 9h30-11h30.
■Saint-Imier: bibliothèque régionale, section jeunes: me/ve 15-18h; section adultes, me 15-18h, je 16-19h, ve 9-10h/15-18h. Sonvilier: lu 17h30-19h30, me 16-18h. Renan: lu 17h30-19h, ma/je 15h30-17h. Villeret: lu 18h30-19h30, ma 15-16h, je 17h45-19h. Cormoret: ma 17h30-19h, je 17-18h. Courtelary: lu/me 9h30-10h30, ma 19-20h, je 15-16h.	■Tramelan: bibliothèque communale, lu 17-19h. La Neuveville: lu je 16-18h, sa 9-11h.	PISCINES
		■Saint-Imier: piscine de plein air: tous les jours 9-19 heures. Bassin de natation fermé.
		AGENDA
		AUJOURD'HUI
		■Assemblée Pro Tramelan, restaurant de La Clef, Les Reussilles, 20h.
		DEMAIN
		■Pro Senectute Jeudi vert dans la région de Tavannes, rendez-vous à la gare de Tavannes à 13h30, renseignements au tél. 481 21 21 en cas de temps incertain.
		■Concours floral Remise des prix 2001 par Pro Saint-Imier, Relais culturel, 17h.



KARMEN GEI

de Joseph Gai Ramaka avec Djeinaba Diop Gai

Me, di et ma à 20h45
je, ve et sa à 18h30
lu à 18h30 et 20h45



THE HOUSE OF MIRTH

Chez les heureux du monde de Terence Davies avec Gillian Anderson, Eric Stolz...

Me et di à 18h00
je, ve et sa à 20h45

d'après Edith Wharton
1ère vision
dernières séances



EXPOSITION
ABC - rue du Coq
info: 967 90 41

Istanbul - photos de Pablo Fernandez

du ma 18 au di 23 sept
Vernissage: mardi à 18h00

ouverture: Ma au di: 17h-19h30
Sa aussi de 11h-14h; Lu: fermé



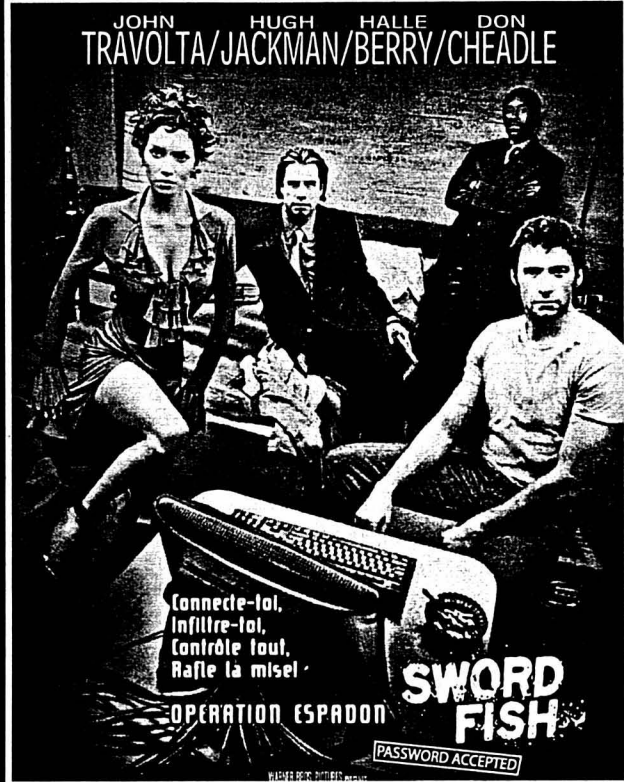
132-100449

EN GRANDE PREMIERE SUISSE

PLAZA
Tél. 916 13 55

Chaque jour à 15h30, 18h et 20h30. Nocturnes ve, sa et di à 23h. 16 ans

Ils jouent avec nos nerfs de manière très efficace. Un thriller cybernétique de très grande classe.



SCALA 2
Tél. 916 13 66

Chaque jour à 17h45 et 20h30. 18 ans

La Pianiste est un film sensationnel, au sens fort du terme. L'incarnation et l'affolement des sens y atteint des sommets d'une rare intensité. Libération

GRAND PRIX DU JURY
PRIX D'INTERPRÉTATION MASCULINE ET FÉMININE
FESTIVAL DE CANNES 2001

La Pianiste

un film écrit et réalisé par Michael Haneke

Isabelle Huppert
Benoît Magimel
Annie Girardot



Recrutez parmi... 161 000 lecteurs!
L'EXPRESS L'Impartial Le Quotidien Jurassien LE JOURNAL

SCALA 1
Tél. 916 13 66

Chaque jour à 15h30, 18h et 20h15. Nocturnes ve, sa et di à 23h15. 12 ans

Entre «Fame» et «Dirty Dancing». Un film très rythmé et très sympa. A ne pas manquer

L'important, c'est d'être soi-même.

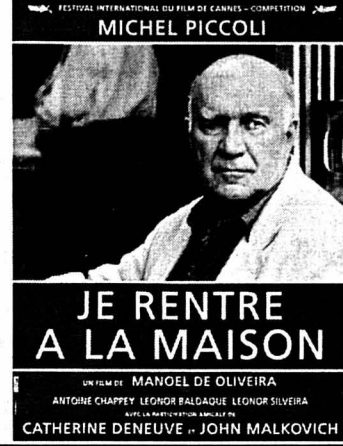


JULIA STILES · SEAN PATRICK THOMAS
SAVE THE LAST DANCE

SCALA 3
Tél. 916 13 66

Me et je: «Avant la nuit» en V.O. s.-t. français à 18h et 20h45. 16 ans

Dès vendredi: chaque jour à 18h15 et 20h45. 12 ans
Un jeu à la foi grave et burlesque sur la vie et la mort.



JE RENTRE A LA MAISON

UN FILM DE MANOEL DE OLIVEIRA
ANTOINETTE CHAPPEY LEONOR BALDAGUE LEONOR SILVEIRA
SUR LA RÉPÉTION À LA FOI
CATHERINE DENEUVE · JOHN MALKOVICH

EDEN
Tél. 913 13 79

V.O. s.-t. fr./all. Chaque jour à 20h. Me, sa, di et lu aussi à 14h. 16 ans

Un grand moment de cinéma à découvrir.

LE CHEF-D'ŒUVRE DE FRANCIS FORD COPPOLA DANS SA VERSION DÉFINITIVE



UN FILM DE FRANCIS FORD COPPOLA

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.



PROFITEZ DU LEASING 0% OU DE LA PRIME

JUSQU'À Fr. 5'000.-**



Saxo
dès Fr. 11'990.- net (Happy Price)
(1.1i X, 60 ch)

Xsara
dès Fr. 19'990.- net
(1.4i SX, 75 ch)

Xsara Picasso
dès Fr. 23'990.- net
(1.6i X, 95 ch)

Berlingo Familiale
dès Fr. 19'045.-
(1.4i X, 75 ch)

Evasion
dès Fr. 29'990.- net
(2.0i-16V Landscape, 138 ch)

CHEZ VOTRE AGENT CITROËN

La Chaux-de-Fonds
Garage Carrosserie Burkhalter Tél. 032 969 20 30
Le Locle Garage Carrosserie Burkhalter Tél. 032 931 82 80
Saignelégier Garage Jacques Sester SA Tél. 032 951 10 66

SUR SAXO, XSARA, XSARA PICASSO, BERLINGO ET EVASION

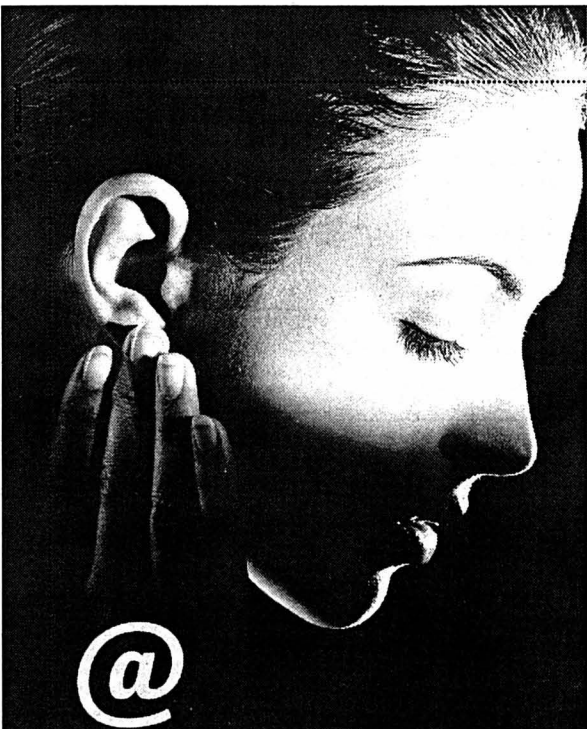
*Leasing 0% avec 24 mensualités ou 3,9% avec 48 mensualités valable sur Saxo, Xsara, Xsara Picasso, Berlingo, Evasion, 10'000 km/an, caution 10% du prix financé, casco complète obligatoire. Sous réserve de l'accord par Citroën Finance. Exemple: Xsara 1.4i SX, Fr. 19'990.- net, leasing 0% avec 24 mensualités de Fr. 385.- ou leasing 3,9% avec 48 mensualités de Fr. 304.-. **Remise de Fr. 1'500.- sur Saxo (sauf 1.1i X), de Fr. 4'000.- sur Xsara et Xsara Picasso (Fr. 2'000.- sur prix nets), de Fr. 3'000.- sur Berlingo (Fr. 1'300.- sur prix nets) et de Fr. 5'000.- sur Evasion (sauf sur Evasion Landscape) neufs, achetés entre le 01.09.01 et le 30.09.01. TVA 7,6% incl.



GARANTIE ANTI-CORROSION 12 ANS

www.citroen.ch
Financement par CITROËN FINANCE

VOUS N'IMAGINEZ PAS TOUT CE QUE CITROËN PEUT FAIRE POUR VOUS.



www.centrales-srls.ch

Vous entendez mal... réagissez!

du 18 au 21 septembre 2001
journées portes ouvertes

Centrale d'appareillage acoustique
Pl. du marché 8a • La Chaux-de-Fonds

ACTION piles 10.-/paquet

Présentation de la nouvelle gamme d'appareils acoustiques **CANTAO** de **CN ReSound**

Essai et prêt sans engagement à domicile
Prenez rendez-vous au 032 968 85 05

Fournisseur agréé AI-AVS-AMF-SUVA • Audioprothésistes diplômés

Fondation Centrales SRLS

BULLE • LA CHAUX-DE-FONDS • DELÉMONT • FRIBOURG • GENÈVE • LAUSANNE • MARTIGNY • MONTHÉY • NEUCHÂTEL • NYON • ORBE • PAYERNE • SIERRE • STON • YVERDON-LES-BAINS

132-100384

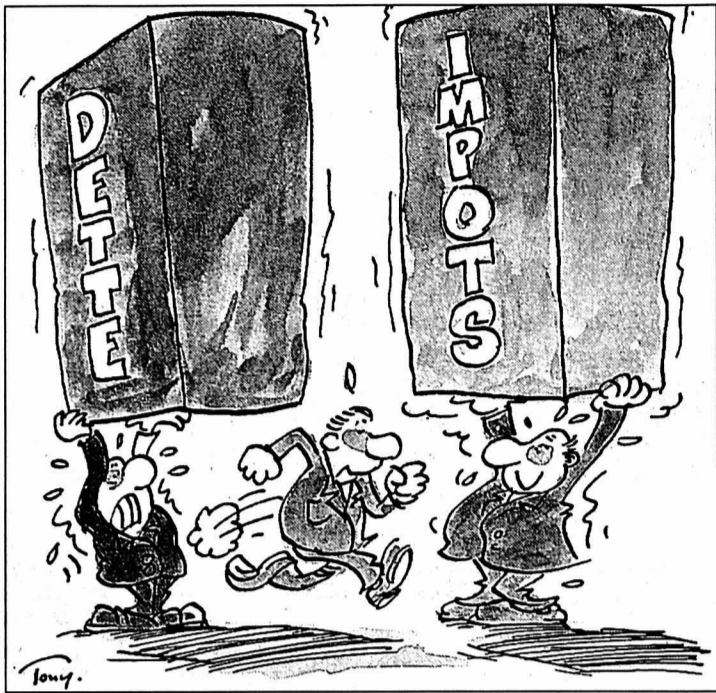
Réduire l'impôt ou la dette

Revirement ■ Le ministre des Finances veut diminuer la fiscalité, alors qu'il affirmait vouloir réduire l'endettement

Par Victor Giordano

Depuis deux ans, alors que les comptes de l'Etat présentent des excédents de recettes après de longues années déficitaires, le ministre des Finances Gérald Schaller a été confronté à des demandes répétées de baisse des impôts. Sans les écarter, il a toujours indiqué qu'il conviendrait de réduire d'abord l'endettement. Aujourd'hui, brusque volte-face due à «Jura, pays ouvert» (JPO), la baisse d'impôt... s'impose, dès 2003.

Certes, dans le plan financier de JPO, le désendettement n'est pas écarté. Certes, le découvert du bilan a été ramené depuis deux ans de 67 à 51 millions de francs. Certes encore, un excédent de recettes n'est pas exclu en 2001 et 2002, qui pourrait encore éponger une partie du découvert. Il n'empêche, on se trouve en présence d'une véritable volte-face. Celle-ci se produit alors que la conjoncture économique se montre chancelante et il n'est pas certain que la hausse des rentrées fiscales, particulièrement des personnes morales,



connue en 2000, subsistera à l'avenir.

Baisser l'endettement

D'autre part, les effets financièrement favorables des échéances d'emprunts à taux élevés arrivent à leur fin. Cette année, 42 millions empruntés entre 6,25 et 7,25% ont été ou seront remboursés. L'an prochain 40 autres millions à 6,5% et 50 millions à 5,25% seront échus. L'Etat pourrait aujourd'hui obtenir des prêts à dix ans à 4% environ. Mais l'effet positif sur les intérêts à payer ne se reproduira plus. En effet, les emprunts échus de 2003 à 2009 ont tous des taux d'intérêts inférieurs à 4 pour cent. Les éléments à l'origine de l'embellie des comptes depuis deux ans peuvent donc disparaître. Par conséquent, une sage gestion commande de réduire la dette, comme le ministre des Finances l'affirmait naguère.

occupés, cette année encore. On ne comptera pas moins de trente exposants parmi lesquels les deux radios régionales qui diffuseront leur programme à partir de cette foire, quatre jours durant. L'horaire du comptoir fixe la fermeture chaque soir à 22h, et à 18h le dimanche 7 octobre. Quant à l'ouverture, elle sera à 18h le mercredi 3 octobre, à 18h30 le jeudi, à 14h le vendredi et à 10h le samedi et dimanche. Les animations seront assurées le mercredi par la fanfare de Saignelégier, le chanteur Vincent Vallat le jeudi, alors qu'un orchestre conduira la danse le vendredi et samedi. Les cadets et le chœur des écoles animeront le concert-apéritif du dimanche, dès 11h30. /vig

Au contraire, selon JPO, l'impôt sera réduit de près de 8 millions chaque année à partir de 2003. L'Etat ne disposera pas de bénéfices supplémentaires qui pourraient être affectés à la diminution du découvert au bilan, donc des dettes. D'autre part, il y a peu à attendre de la péréquation financière fédérale qui ne déploiera des effets que dès 2006.

Cap à maintenir

De multiples arguments militent donc en faveur du maintien du cap d'une gestion prudente et pondérée dont le ministre Gérald Schaller était le chantre. Pour que le changement de direction qu'il opère aujourd'hui se révèle bénéfique, il faudrait que les fruits de «Jura, pays ouvert» soient particulièrement juteux. Tel sera-t-il le cas ?

La réponse n'étant pas évidente à donner, le Parlement devra accorder la plus grande attention à l'aspect financier du projet «Jura pays ouvert» qui en est le point d'autant plus faible que les apports de fonds privés qu'il espère sont pour l'heure aussi incertains que l'évolution de la conjoncture économique. /VIG

Le procureur classe une plainte pénale

Affaire Varin ■ Ni abus de confiance, ni trafic d'or

À la suite de l'affaire Varin-Varinor, qui avait provoqué la débâcle de la Banque cantonale du Jura (BCJ) et un plan de recapitalisation qui a coûté plus de 30 millions au canton, une plainte pénale a été déposée en février dernier par un des associés de Varin-Varinor, Jean Varin, domicilié aux Philippines. Le substitut du procureur Hubert Piquerez a décidé de classer cette plainte, mais le plaignant a fait recours à la Chambre d'accusation du Jura, qui devra se prononcer.

Le plaignant a dirigé sa plainte contre Pierre-André Blum, ancien directeur d'Ebel SA, qui avait acquis 85% du capital de Varinor, et contre Robert Salvadé, à l'époque directeur de la BCJ. Par cette plainte, il demandait l'inculpation des personnes précitées pour «tentative illégale de retraitement d'or, abus de confiance, vol, abus de biens sociaux et subsidiairement enrichissement personnel illégal». Après avoir ouvert une enquête en mars et entendu les deux prévenus, le substitut a constaté qu'ils contestent l'un et l'autre les faits qui leur sont reprochés. Robert Salvadé n'a jamais fait

partie du conseil d'administration de Varin SA ou Varinor, a toujours agi en tant que banquier, n'a jamais entendu parler de l'or de l'OAS, sinon après 1993. Pierre-André Blum n'a jamais dirigé les sociétés Varin-Varinor, mais admet y avoir rencontré «un couple bizarre qui a proposé de fournir d'importantes quantités d'or dont il a ignoré l'origine. Après avoir pris des renseignements, en septembre 1992, il a été incité à ne pas poursuivre les pourparlers. Ebel SA a subi d'ailleurs une perte de 6 millions de francs dans l'affaire Varin-Varinor».

Aussi, se fondant sur ces interrogatoires et sur l'examen de documents, dont 4 CD-Rom établis par Jean Varin et remis notamment à des politiciens, le substitut conclut à l'absence d'actes punissables et de conditions objectives des infractions reprochées, décide de classer l'affaire, renonce à imputer des frais aux plaignants, les prévenus ayant en outre renoncé à toute indemnité et laisse les frais à la charge de l'Etat. Dans le délai de dix jours, le plaignant a interjeté appel auprès de la chambre d'accusation, qui devra donc réexaminer la plainte. /vig

COMMUNES

En français et en patois?

Dans une motion, le député Hubert Ackermann, PDC, se réfère à la récente Fête romande du patois célébrée à Saignelégier et à l'affichage des noms des communes en patois, sur les panneaux d'entrée des localités. Se référant à la Constitution qui prévoit que l'Etat et les communes «contribuent à la mise en valeur du patrimoine historique, notamment du patois», il demande au Gouvernement de proposer au Parlement des modifications législatives en vue de faire figurer simultanément le nom de chaque localité en français et en patois.

Cette double signalisation existe notamment dans certaines régions de France, en Bretagne notamment. Le motionnaire y voit un bon moyen de soutenir la cause du patois, parler qui tend inexorablement à disparaître. /vig

Un quart de siècle pour le comptoir

Saignelégier ■ Et si les stands rappelaient cet anniversaire?

Toujours présidé par Giovanni Todeschini, de Montfaucon, le Comptoir franc-montagnard ouvrira ses portes du 3 au 7 octobre à Saignelégier. La commune du chef-lieu sera d'ailleurs l'invitée officielle de cette manifestation qui fêtera pour l'occasion son quart de siècle. Cette longévité prouve que cette foire commerciale répond à un besoin vital pour les commerçants, mais aussi pour leur clientèle du district. Le comptoir fournit en effet l'occasion aux commerçants d'octroyer des rabais intéressants à leur clientèle. Celle-ci tire évidemment profit de ces mêmes rabais. Ainsi peut-on expliquer que les 700m² de la salle des expositions seront complètement

occupés, cette année encore. On ne comptera pas moins de trente exposants parmi lesquels les deux radios régionales qui diffuseront leur programme à partir de cette foire, quatre jours durant. L'horaire du comptoir fixe la fermeture chaque soir à 22h, et à 18h le dimanche 7 octobre. Quant à l'ouverture, elle sera à 18h le mercredi 3 octobre, à 18h30 le jeudi, à 14h le vendredi et à 10h le samedi et dimanche. Les animations seront assurées le mercredi par la fanfare de Saignelégier, le chanteur Vincent Vallat le jeudi, alors qu'un orchestre conduira la danse le vendredi et samedi. Les cadets et le chœur des écoles animeront le concert-apéritif du dimanche, dès 11h30. /vig

Les écoles techniques ouvrent leurs portes

Porrentruy ■ Aider les jeunes à choisir leur profession

Les écoles de métiers et techniques de Porrentruy ouvrent leurs portes vendredi, de 13h30 à 19h30, et samedi, de 9h30 à 16h, afin que de nombreux jeunes gens et jeunes filles les visitent et soient ainsi aidés à choisir un apprentissage professionnel.

Même si ces écoles connaissent un engouement tel que le nombre de leurs élèves a augmenté de 142% en dix ans, la porte ouverte est une démarche indispensable. Mieux, ce sont les élèves eux-mêmes qui répondront aux questions des jeunes visiteurs. L'école joue d'ailleurs pleinement son rôle de formatrice, puisque 71% des apprentis en formation suivent les cours des écoles en automatisation,

90% dans l'horlogerie, 90% en informatique. Une nouvelle classe devrait être ouverte, celle de 2001 comptant huit jeunes filles sur 14 élèves. Les écoles s'adaptent en proposant de nouvelles professions, en offrant la maturité professionnelle après trois ans d'apprentissage au lieu de quatre, ce qui donnera ensuite accès à une école d'ingénieurs. Toutes les professions techniques sont ouvertes autant aux filles qu'aux garçons. Le corps enseignant s'adapte aussi: les maîtres auxiliaires en représentent les 61%, contre 53% il y a dix ans. Les changements techniques sont si rapides que les enseignants permanents n'arrivent plus à s'adapter suffisamment rapidement. /vig

ÉLEVAGE

Des taureaux à bas prix

Le traditionnel concours d'automne de la Fédération jurassienne d'élevage de la race tachetée rouge s'est déroulé hier à Saignelégier. Il a été bien couru, puisque 115 bêtes âgées de 8 mois à 3 ans et demi ont été présentées. Le jury comprenait Fernand Cuenin, d'Epauvillers, et Rémy Eicher, de Pleigne. Il a apprécié la bonne qualité des bêtes, leur morphologie, la grandeur des membres. Quelques éleveurs ont donné de l'importance à ce concours en exposant un grand nombre de bêtes. Celles-ci provenaient de trois districts du canton du Jura, mais en majorité des Franches-Montagnes. Des bêtes exposées, un petit pourcentage seulement ont été vendues, mais les prix n'ont pas atteint de hauts niveaux, conformément à l'état actuel du marché de la viande. /vig

L'ARÉGIION PRATIQUE

URGENCES

■ Ambulances de Saignelégier: 144 ou 952 12 12.
■ Médecins: en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 952 12 12.
■ Pharmacie des Franches-Montagnes: service de garde, 951 12 03 et 951 12 01 pour tout renseignement.
■ Dépannages: Centrale, 955 14 12.
■ Taxis: piquet de nuit 951 21 18.

CENTRE DE LOISIRS

■ Piscine: lu 13h30-21h, ma-ve 10-21h, sa/di 10-20h. Rens. au 951 24 74.

BIBLIOTHÈQUE

■ Le Noirmont: lu 17-19h, ma 14-17h, ve 8h30-11h30.

LUDOTHÈQUES

■ Saignelégier (Hôtel de ville): ma 15-16h30, je 16-17h30. Les Bois (salle de gymnastique): le 1er lundi du mois 14h30-17h30. Les Genevez (salle de gymnastique): le 2e mercredi du mois 13h30-14h30. Le Noirmont (nouveau collège): ma 15-17h. Les Breuleux (école primaire): le 4e mercredi du mois 13h30-16h30.

AGENDA

AUJOURD'HUI

■ Piano A 20 heures, au CJRC (Centre cardio-vasculaire) Le Noirmont, récital de piano à quatre mains par Mireille Belle-not et Claude Berset.

ENBREF

DELLE-BELFORT ■ Statuts rédigés. Les statuts de l'association en faveur de la ligne ferroviaire Belfort-Delémont-Bienne (BDB) ont été rédigés et la BDB accueille ses premiers membres. Le maire de Delle Raymond Forni est présenté comme futur président de la BDB, Christian Proust étant coprésident. L'association envoie des formules d'inscription à ses membres potentiels. La séance constitutive officielle a été fixée au 29 septembre prochain. /vig

HANDICAP ■ Vaincre les obstacles. A la veille de l'exa-

men de la loi sur l'égalité par le Conseil des Etats, Handicap Jura a tenu une petite manifestation hier, à Delémont, afin de montrer à quels obstacles se heurtent les handicapés ou personnes âgées: marches d'escaliers trop hautes, lieux publics inaccessibles en fauteuil roulant, etc. Handicap Jura dénonce les lacunes du projet de loi et la longueur excessive des délais d'adaptations des lieux publics consentis dans la loi. Cette revendication se réfère aussi au matériel roulant des transports publics. /vig

NOURRITURE ■ Exposition à l'école du Noirmont. Jusqu'à la fin de la semaine, l'école secondaire du Noirmont présente dans ses locaux une exposition consacrée aux problèmes nutritionnels dans le monde, et particulièrement en Afrique. Cette exposition est montée par Médecins sans frontières (MSF), qui délègue une infirmière qui en détaille les éléments à l'attention des élèves. Sur la base de panneaux et d'autres éléments informatifs, les élèves, y compris ceux des Breuleux et de Saignelégier, acquièrent des connaissances de

base sur les problèmes alimentaires dans certaines régions du monde. /vig

SOINS INFIRMIERS ■ Nouvelle direction à Delémont. Après treize ans d'activité, Jacqueline Gury a quitté la direction de l'Ecole de soins infirmiers de Delémont. Elle occupera de nouvelles fonctions à Fribourg. Le Gouvernement a désigné un enseignant de l'école pour la remplacer. Il s'agit de Philippe Weisser. Il devra mener à bien la période de transition menant à la HES en matière de préparation aux professions des soins. /vig

Toujours dans le coup avec Swisscom et mobilezone!



Nokia 8210 498.-
moins la remise - 498.-
vous payez* 0.-

* à la conclusion d'un abonnement Swisscom Mobile NATEL® business pour au moins 12 mois. Sans la carte SIM d'une valeur de Fr. 40.-.

avec abonnement Swisscom Mobile NATEL® swiss seulement Fr. 48.-

NATEL® Skyline
Pour les moins
de 22 ans

Chaque abonnement comprend:

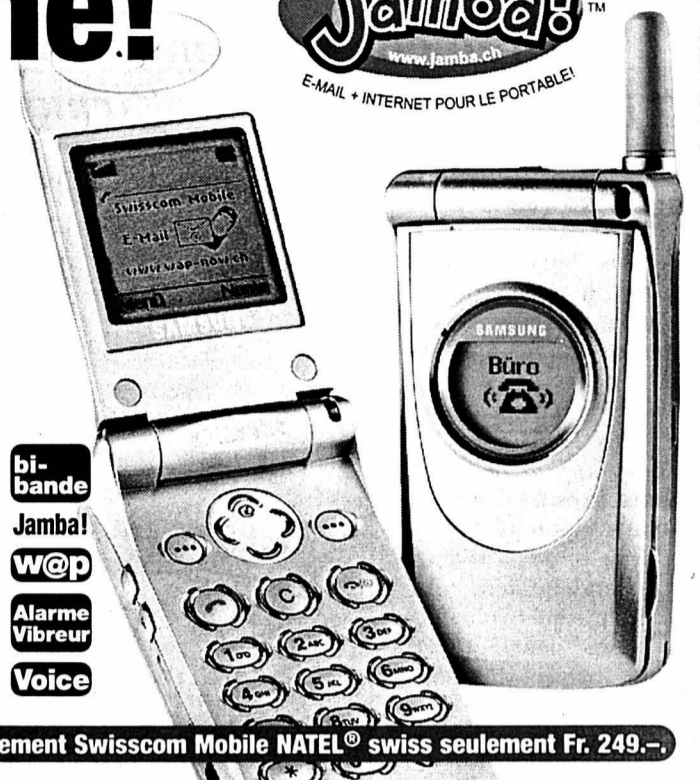
30 SMS gratuits par mois
Le service SMS «SkyGuide» pour les news, les événements, les offres spéciales, etc.
L'abonnement au magasin branché 7th Sky
Un kit d'accès Internet de Bluewin
L'envoi illimité de SMS via www.natelskyline.ch

30 SMS gratuits par mois

bi-
bande
EFR
Alarme
Vibreur
Voice



bi-
bande
Jamba!
W@P
Alarme
Vibreur
Voice



avec abonnement Swisscom Mobile NATEL® swiss seulement Fr. 249.-

Samsung SGH-A300 599.-
moins la remise - 400.-
vous payez* 199.-

* à la conclusion d'un abonnement Swisscom Mobile NATEL® business pour au moins 12 mois. Sans la carte SIM d'une valeur de Fr. 40.-.

swisscom mobile

abonnement	prix/mois
NATEL® budget	Fr. 15.-
NATEL® swiss	Fr. 25.-
NATEL® international	Fr. 45.-
NATEL® business	Fr. 75.-

mobilezone®
the best for communication

Nouveau: au Jumbo, route de Meyrin 171 à Vernier! **Blenne** Loeb, Nidaugasse 50; Centre Boujean, Zürichstr.24 **Crissier** Centre Migros **Delémont** Avenue de la Gare 42 **Fribourg** Rue de Romont 6; Bd de Pérolles 11 **Genève** EPA, Centre Commercial, Meyrin; Rue Rousseau 2; Rue de la Croix d'Or 4; **EPA**, Rue de Carouge 12; Eaux-Vives 2000; Place du Molard 3 **Lausanne** Rue Mauborget 12; Rue de Bourg 17 **La Chaux-de-Fonds** Avenue Léopold-Robert 33; Jumbo, Bd des Eplatures 20 **Martigny** Centre Commercial Manoir **Morges** Grand-Rue 10 **Neuchâtel** Rue des Epancheurs 3; Rue du Seyon **Sierre** Avenue Général-Guisan 11; Centre Commercial **Signy** Centre Commercial **Sion** EPA, Rue de la Dent-Blanche 4; Rue du Scex 3 **Yverdon** Centre Commercial Bel-Air, Rue d'Orbe 1. **Autres filiales** à Aarau, Baden, Bâle, Berne, Berthoud, Brigue, Brugg, Heimberg, Langenthal, Lucerne, Oltingen, Olten, Schönbühl, Soleure, Thounne, Visp, Zoug, Zurich **service line: 0900 5674 56 (Fr. 2.13/Min.)** www.mobilezone.ch 144-073655

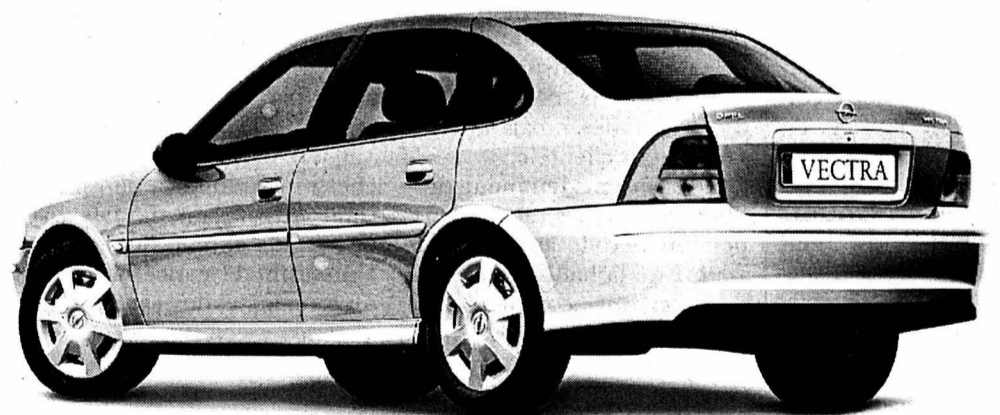
Théoriquement inabordable.

Pratiquement pas.

L'Opel Vectra Senso-Tec: Fr. 30000.- seulement.

Equipement de série

- ✓ assistance électronique de parcage (Senso-Tec)
- ✓ train de roulement de sécurité DSA
- ✓ ABS, 4 freins à disque
- ✓ airbags full size à l'avant et airbags latéraux
- ✓ appuis-tête actifs à l'avant
- ✓ verrouillage central avec télécommande
- ✓ sièges avant avec appuis lombaires réglables
- ✓ accoudoir central à l'avant et à l'arrière
- ✓ dossiers arrière rabattables séparément
- ✓ volant réglable en hauteur, avec commandes de la radio
- ✓ climatisation et pare-brise réfléchissant la chaleur
- ✓ lève-glaces électriques à l'avant
- ✓ radio/lecteur CD avec 10 haut-parleurs
- ✓ Digital Info Display
- ✓ rétroviseurs extérieurs chauffants et réglables électriquement



L'assistance électronique de parcage de la Vectra Senso-Tec mesure la distance entre l'arrière de la voiture et l'obstacle et vous l'indique dans l'habitacle par un signal acoustique. Ainsi, vous évitez les bosses et les rayures qui mettent à mal la carrosserie...et votre portefeuille. Vectra Senso-Tec: ► 4 portes Fr. 30000.- ► 5 portes Fr. 30500.- ► Caravan Fr. 31200.-. Moteurs ECOTEC: ► 1.8i 16V de 125 ch (série) ► bloc alu 2.2i 16V de 147 ch ► 2.2 16V DTI de 125 ch

Opel Leasing

Garantie de mobilité Opel

www.opel.ch



OPEL 
En avant les idées.

143-745102

MCCANN-ERICKSON

LES CINÉMAS À LA CHAUX-DE-FONDS

CORSO 916 13 77

LA PLANÈTE DES SINGES
V.F. 15 h 30, 20 h 30.
12 ans. 4e semaine.
De Tim Burton.
Avec Mark Wahlberg, Tim Roth, Helena Bonham Carter.
Le rescapé d'un crash débarque sur une planète où les hommes font les poubelles et les singes la loi. Grandiose, génial!

CORSO 916 13 77

LE FABULEUX DESTIN D'AMÉLIE POULAIN
V.F. 18 h.
Pour tous. 21e semaine.
De Jean-Pierre Jeunet. Avec Audrey Tautou, Mathieu Kassovitz, Raphaël Poulain.
Il était une fois Amélie, une jeune fille qui voulait faire le bien autour d'elle... Un film qui remplit de bonheur!

EDEN 913 13 79

APOCALYPSE NOW REDUX
V.O. s.-t. fr./all. 14 h, 20 h.
16 ans. Réédition (Director's cut).
De Francis Ford Coppola. Avec Marlon Brando, Robert Duvall, Martin Sheen.
Version intégrale du film culte, avec le son numérique. Absolument ahurissant. Un film qui prend aux tripes!

EDEN 913 13 79

ABSOLUMENT FABULEUX
V.F. 18 h.
12 ans. 3e semaine.
De Gabriel Aghion.
Avec Josianne Balasko, Nathalie Baye, Marie Gilain.
Elles ont tout fait, de mai 68 en passant par Woodstock. Et ça continue, en 2001... Une comédie totalement déjantée!

PLAZA 916 13 55

OPÉRATION ESPADON
V.F. 15 h 30, 18 h, 20 h 30.
Vendredi, samedi et dimanche 23 h 15. 12 ans. Première suisse.
De Dominic Sena. Avec John Travolta, Hugh Jackman, Hall Berry.
Un des plus grands gangsters engage un hacker prodige pour le casse cybernétique du siècle. Surprenant, génial!!

SCALA 1 916 13 66

SAVE THE LAST DANCE
V.F. 15 h 30, 18 h, 20 h 15.
Vendredi, samedi et dimanche 23 h 15. 12 ans. 1re suisse. De Thomas Carter. Avec Julia Stiles, Sean Patrick Thomas, Kerry Washington.
Alors qu'elle veut devenir ballerine, une tragédie la propulse dans un lycée Black où elle va rencontrer leurs rythmes...

SCALA 2 916 13 66

COMME CHIENS ET CHATS
V.F. 15 h 30.
Pour tous. 6e semaine.
De Lawrence Gutterman. Avec Jeff Goldblum, Elizabeth Perkins, Tobey Maguire.
Excellente comédie pour les enfants et pour les adultes en mal de rire! Entre les chats et les chiens, c'est la guerre...

L'IMPRESSUM DE L'IMPARTIAL

SOCIÉTÉ ÉDITRICE:
SNP Société Neuchâteloise de Presse SA
ÉDITEUR:
Fabien Wolfrath.
DIRECTEUR DES RÉDACTIONS:
Mario Sessa
RÉDACTEURS EN CHEF (RESP.):
Mario Sessa, Roland Graf.
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL:
Jacques Girard.
redaction@l'impartial.ch
CANTON DE NEUCHÂTEL:
Stéphane Devaux (resp.), Rémy Gogniat, Sandra Spagnol, Brigitte Rebetez, Nicolas Huber, François Othenin-Girard.
ne.canton@express.ch
VILLE DE NEUCHÂTEL:
Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard, Catherine Lüscher, Alexandre Caldara.
LITTORAL ET VALLÉES:
Philippe Chopard (resp.), Florence Veya, Mariano De Cristofano, Christiane Meroni, Caroline Plachta.
MONTAGNES:
Daniel Droz (resp.), Irène Brossard, Léo Bysaeth,

Robert Nussbaum, Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz.
montagnes@l'impartial.ch
JURA BERNOIS:
Dominique Eggler, Olivier Odiet.
jura.bernois@l'impartial.ch
CANTON DU JURA:
Michel Gogniat, Victor Giordano.
jura.canton@l'impartial.ch
SPORTS:
Jean-François Berdat (resp.), Julian Cervino, Gérard Stegmüller, Thomas Truong, Patrick Turuvani, sport@l'impartial.ch
MAGAZINE:
Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard, Sophie Bourquin.
magazine@l'impartial.ch
ÉDITION SUISSE / MONDE / ÉCONOMIE / SOCIÉTÉ:
Guy C. Menuisier (resp.), Chantal Amez-Droz, Eugenio D'Alessio.
EXPO.02:
Daniel Zufferey
À BERNE:
François Nussbaum, Stéphane Sieber.

ÉDITION RÉGIONALE:
François Treuthardt (resp.), Michel Merz, Serge-André Maire, Manuel Montavon, Nicolas Bringolf, Anne-Marie Cuttat Eckert.
PHOTOGRAPHES:
Christian Galley, Richard Leuenberger, David Marchon.
INFOGRAPHISTE:
Pascal Tissier.
DESSINATEURS:
Jean-Marc Elzingre, Tony Marchand.
SERVICES DES ABONNEMENTS:
rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/910 20 40
diffusion@l'impartial.ch
RÉGIE DES ANNONCES:
Publicitas SA,
2300 La Chaux-de-Fonds
rue Neuve 14
Tél. 032/910 20 50
Fax 032/910 20 59
IMPRESSION:
Centre Presse, Neuchâtel

LES CINÉMAS DANS LA RÉGION

NEUCHÂTEL

■ APOLLO 1,2,3 (710 10 33)
OPÉRATION ESPADON. 15h-18h-20h45. 16 ans. Première suisse. De D. Sena.
LA PIANISTE. 15h-17h45-20h30. 18 ans. Première suisse. De M. Haneke.
SHREK. 15h30. Pour tous. 11me semaine. De A. Adamson et V. Jenson.
LA DÉSÉE DE 1967. 18h-20h30 (VO st. fr/all.). 16 ans. Première suisse. De C. Law.
■ ARCADES (710 10 44)
LA PLANÈTE DES SINGES. 15h-20h30. 12 ans. 4me semaine. De T. Burton.
LE FABULEUX DESTIN D'AMÉLIE POULAIN. 18h. Pour tous. 21me semaine. De J.-P. Jeunet.
■ BIO (710 10 55).
JE RENTRE À LA MAISON. 16h-20h45. 12 ans. De M. de Oliveira.
AVANT LA NUIT. 18h (VO st. fr/all.). 16 ans. 3me semaine. De J. Schnabel.
■ PALACE (710 10 66)
DIVINE MAIS DANGEREUSE. 16h-20h45. 16 ans. Première suisse. De H. Zwart.
ABSOLUMENT FABULEUX. 18h15. 12 ans. 3me semaine. De G. Aghion.
■ REX (710 10 77)
COMME CHIENS ET CHATS. 16h. Pour tous. 6me semaine. De L. Gutterman.
HUMAN NATURE. (18h VO st. fr/all.) - 20h15. 12 ans. Première suisse. De M. Gondry.
■ STUDIO (710 10 88)
SAVE THE LAST DANCE. 15h30-18h-20h30. 12 ans. Première suisse. De Th. Carter.

BEVILARD

■ PALACE
SHREK. Me/je 20h. 7 ans. De A. Adamson et V. Jenson.
CROCODILE DUNDEE À LOS ANGELES. Ve/sa/di 20h30 (di aussi 16h). 10 ans. De S. Wincer.
LES BREULEUX
■ LUX
JURASSIC PARK III. Ve/sa 20h30, di 16h-20h. 12 ans. De J. Johnston.
MOUTIER
■ LE CINOCHE
LIBERTÉ-OLÉRON. Me/je 20h30. 12 ans. De B. Podalydès.
LARA CROFT: TOMB RAIDER. Ve/sa/di 20h30 (di aussi 17h30). 12 ans. De S. West.
MALENA. Sa 17h30, lu 20h30 (VO st. fr/all.). 12 ans. De G. Tornatore.
LE NOIRMONT
■ CINÉLUCARNE (953 11 84).
TROIS HUIT. Je/ve/di 20h30, sa 20h45. 12 ans. De Ph. Le Gay.
SAINT-IMIER
■ ESPACE NOIR (941 35 35)
Relâche.
TAVANNES
■ CINÉMA ROYAL
SWEET NOVEMBER. Ve 20h30, sa 17h-21h, di 17h. 10 ans. De P. O'Connor.
TOGETHER. Di 20h30 (VO). 14 ans. De L. Moodysson.
TRAMELAN
■ CINÉMATOGAPHE (487 45 61)
JURASSIC PARK 3. Me 20h, ve 20h30, sa 18h-21h, di 17h. 14 ans. De J. Johnson.
CHANSONS DU DEUXIÈME ÉTAGE. Je/di 20h (VO). 16 ans. De R. Andersson.

À VISITER DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS
BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE. «Expos.Ch - Présenter la Suisse?», lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h. Jusqu'au 19.9.
BOIS-DU-PETIT-CHÂTEAU. Tous les jours de 8-19h (été) ou 17h (hiver). Vivarium: 9-12h/14-18h (été) ou 17h (hiver).
LOGE MAÇONNIQUE, L'AMITIÉ (RUE DE LA LOGE 8). 40 aquarelles sur la guerre de 1870 et l'internement des Bourbaki en Suisse. Lu-ve 14-18h, sa/di 10-18h. Jusqu'au 23.9.
LE LOCLE
MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Individuels: tous les jours 10-17h30. Visites guidées prévues à 10h15, 11h45, 13h15, 14h45, 16h15. Groupes toute l'année sur réserv. au 931 89 89. Jusqu'au 31.10.
LES CERLATEZ
CENTRE NATURE. Peintures de Pierre Bichet. Ma-di 13h30-17h30. Jusqu'au 28.10.
LE NOIRMONT
FONDATION SUR-LA-VELLE/ANCIENNE ÉGLISE. Claude-Alain Dubois, peintures, et Regula Amacher, photographies. Me-di 14-18h. Jusqu'au 23.9.
LES PONTS-DE-MARTEL
FROMAGERIE. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.
SAINT-IMIER
RELAIS CULTUREL D'ERGUËL. Jean-Denis Zaech. Me-ve 14-

18h, sa/di 14-17h. Jusqu'au 30.9.
NEUCHÂTEL
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE. «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau», me/sa 14-17h, ou sur rdv. 717 73 00.
JARDIN BOTANIQUE. Exposition temporaire «Les plantes en mouvement». Parc et serres ouverts tous les jours 9-20h. Serres fermées le lundi. Exposition de crayons de couleurs de Gisèle Berger, «Homage en fleurs», jusqu'au 23.9, ma-di 13h30-17h30 et sur rdv au 718 23 50.
ÉCOLE-CLUB MIGROS. Exposition de Christel Liechti «Visages du monde», dessins. Lu-je 8h-20h30, ve 8h-20h et sa 9h-12h. Jusqu'au 28.9.
COLOMBIER
CHÂTEAU. Musée militaire et des toiles peintes, mémorial de la Brigade frontière 2, ouverts du mercredi au vendredi, visite commentée à 15h, ainsi que le premier dimanche du mois. Visites commentées à 14h et 15h30. Jusqu'au 31.10.
CRESSIER
MAISON VALLIER. 48ème Salon des 3 dimanches, consacré à J.-P. Berthaux-Marais, peintre et M. Egli, sculpteur. Me 16-21h, ve 18-21h, sa 14-21h, di 10-18h. Jusqu'au 23.9. (Lundi du jeûne 10-18h).

LES MUSÉES DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS
MUSÉE DES BEAUX-ARTS. «Francis - visions de La Chaux-de-Fonds», peintures, jusqu'au 16.9. Et les collections permanentes: art neuchâtelois, suisse et international (19e et 20e siècles). Collection René et Madeleine Junod (Liotard, Constalbe, Delacroix, Van Gogh etc.). Ma-di 10-18h. Dimanche matin entrée libre.
MUSÉE D'HISTOIRE. Les collections permanentes. Ma-ve 14-17h, sa 14-18h, di 10-18h. Dimanche entrée libre jusqu'à 14h.
***MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE*.** Les collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Ma-sa 14-17h, di 10-12h/14-17h. Entrée libre.
MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'homme et le temps» histoire de la mesure du temps. Des «Horloges insolites» seront exposées en état de marche sur le promontoire du Musée, jusqu'au 14.10. Ma-di 10-18h.
MUSÉE PAYSAN ET ARTISANAL. «Gentiana lutea, qui es-tu?». Ma-sa 14-17h, di 10-12h/14-17h. Jusqu'au 24.2.02.
LE LOCLE
MUSÉE DES BEAUX-ARTS. «Prix de la Ville du Locle - 4e concours triennal international de l'estampe originale». Jusqu'au 25.11. Et les collections permanentes. Ma-di 14-17h.
MUSÉE D'HORLOGERIE. Château des Monts. «Philatélie et Mesure du Temps». 144 planches de timbres, flammes postales et effigies qui racontent l'histoire de l'horlogerie et de la mesure du temps à travers la philatélie. Une découverte enrichissante d'une rare beauté, jusqu'au 31.10. Ma-di 10h-17h.
LA SAGNE
MUSÉE RÉGIONAL. Maison communale. Chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. Premier dimanche du mois 13h30-17h.
DELEMONT
MUSÉE JURASSIEN D'ART ET D'HISTOIRE. Ma-di 14-17h. Visites hors de ces plages horaires possibles pour groupe uniquement et sur rdv. Rens. au 422 80 77.
LES GENEVEZ
MUSÉE RURAL JURASSIEN. Rens. 484 00 80, fax 484 00 81.
MOUTIER
MUSÉE DU TOUR AUTOMATIQUE ET D'HISTOIRE. Lu-ve 14-17h, ainsi que sur dem. tel/fax 493 68 47.
MUSÉE JURASSIEN DES ARTS. Me 16-20h, je-di 14-18h.
MURIAUX
MUSÉE DE L'AUTOMOBILE. Lu-sa 10-12h/13h30-18h, di 10-18h. Jusqu'au 31.10.
PORRENTROY
MUSÉE DE L'HÔTEL-DIEU. Ma-di 14-17h.
SAINT-IMIER
MUSÉE DE MINÉRAUX (PASSAGE CENTRAL 6). Visite sur demande,

commentée et gratuite 941 16 02.
VILLERS-LE-LAC
MUSÉE DE LA MONTRE. Me-di 10-12h/14-18h. Ouvert sur réserv. dès 10 personnes au 06 071 574 91 ou 03 816 819 90.
NEUCHÂTEL
CENTRE DÜRRENMATT. «Friedrich Dürrenmatt, écrivain et peintre». Jusqu'au 31.12. Me-di 11-17h (en été jeudi jusqu'à 21h). Visites guidées sur réservation.
MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE. «La grande illusion», jusqu'au 21.10. Ma-di 10-18h.
***MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE*.** «La grande illusion». Jusqu'au 21.10. Ma-di 10-18h.
MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE. «La grande illusion», jusqu'au 21.10. Ma-di 10-18h.
BOUDRY
MUSÉE DE L'AREUSE. Di 14-18h ou sur demande au 846 19 16.
MUSÉE DE LA VIGNE ET DU VIN. «Le Chêne et le tonneau». Me-di 14-18h. Jusqu'au 15.6.02.
CERNIER
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du 19me siècle à ce jour. Visites sur demande, 861 43 81.
HAUTERIVE
LATÉNIUM, PARC ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE. «Hier... Entre Méditerranée et Mer du Nord». Ma-di 10-17h.
LE LANDERON
MUSÉE DE L'HÔTEL-DE-VILLE. Festival de peinture Art-en-Ciel. Exposition des œuvres primées des 2 catégories: peintres confirmés et peintres amateurs. Sa/di 15h30-17h30. Jusqu'au 7.10.
MOTIERS
MUSÉE RÉGIONAL. Ma/je/sa/di 14-17h. Hors de ces heures, sur rdv. pour les groupes dès 10 personnes. Rens. au 861 35 51. Jusqu'au 31.10.
MUSÉE J.-J. ROUSSEAU. «1751 - La quarantaine... et la renommée», jusqu'au 30.4.02. Ma/je/sa/di 14-17h, jusqu'en octobre. De novembre à mars sur rdv 861 13 18.
LA NEUVEVILLE
MUSÉE D'HISTOIRE. «150 ans de sports et de camaraderie», tous les dimanches 14h30-17h30 ou sur demande, jusqu'en septembre. Pirogue néolithique, canons de Charles le Téméraire. S'adresser à la conservatrice, Mme M. Althaus, 751 11 48.
TRAVERS
MUSÉE INDUSTRIEL - SITE DE LA PRESTA. Tous les jours, visite à 10h et 14h. Groupes, toute l'année sur réservation. Jusqu'au 20.10. Tél 863 30 10.
MUSÉE DE LA BANDERETTE. Ouvert les dimanches de 8 à 18h, jusqu'à mi-octobre ou sur dem. pour groupes et classes au 841 64 53 ou 835 36 50.
VALANGIN
CHÂTEAU. «La Seigneurie de Valangin au Moyen-Âge», jusqu'au 18.11, tous les jours 10-12h/14-17h, sauf vendredi après-midi et lundi.

LES MOTS CROISÉS DU JOUR No 1070

Horizontalement : 1. On se larrache à prix d'or. 2. Bon à rien. 3. Une qui va au feu d'incendie - Mises à part. 4. Déchiffre pour être assimilé - Conjonction. 5. A la recherche d'un avantage. 6. Pièce de charcuterie. 7. Poète épique - Moyen de liaison. 8. La tornade peut l'emporter. 9. Un problème de détermination - Motif héraldique royal. 10. Premier - Ornaments sacerdotaux. 11. Calme et serein.
Verticalement : 1. Un habitué de la main tendue. 2. On peut mesurer les autres à la sienne - Caprice enfantin. 3. Essence résineuse - Quand on le tire, l'affaire est liquidée. 4. Totalement embrouillés. 5. Son homme est anonyme - 11 Ramenée à petites proportions. 6. Abréviation au calendrier - Laisser en suspens - Autrefois, c'était source de fièvre. 7. On le fait avec point de mire - Possessif - La troisième femme. 8. Titre de noblesse - Monnaie asiatique. 9. Note - Equerre spéciale - Faites gaffe à ne pas la boire!

Solution dans une prochaine édition
Solution du numéro 1069
Horizontalement : 1. Palpitant. 2. Aunes. 3. Oh - Sot - Ma. 4. Vol - Ain. 5. Opérettes. 6. Virée. 7. Ami - Léo. 8. Sonné. 9. Ep - Ite - Ut. 10. Urne - Tare. 11. Ressasser.
Verticalement : 1. Provocateur. 2. Hop - Pré. 3. La - Levis - NS. 4. Pus - Ri - Oies. 5. Inopérant. 6. Têt - Té - Nets. 7. As - Atèle - As. 8. Mie - Ure. 9. Transporter.
ROC 2147

primo visavis

Bananes

Amérique centrale
Chiquita, naturellement



1.95
kg

Mozzarella Santa Lucia



2.40
150 g



Brosses à dents interX
•Junior •Sensitive •Medium
DUO/2 pièces

7.-

Dentifrice
•Rouge
•Vert Sensitive
•Enfants

7.-
DUO 2x75 ml

Poivrons rouge/jaune/vert de Hollande 500 g

2.70

Toni Shake it 330 ml

1.30

Trinca Pizza 300 g

4.50

Fanta/Sprite 1,5 litre

1.65

Jacobs Médaille d'or en grains moulu sous vide 500 g

5.95

Vin rouge vaudois Salvagnin 1999/2000 «Carnadin» 70 cl

6.95

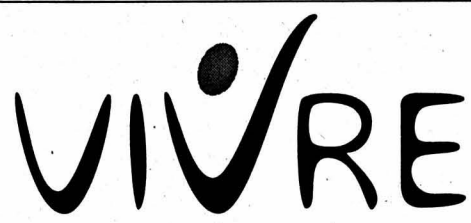
Villars Têtes au choco •lait •mi-amer 4x30 g

1.95

Calgon •Ultra 2 protection 1,5 kg •51 Tabs 2 protection •Gel 2 litres

22.95

DIVERS



La Chaux-de-Fonds

Sapin de Noël

Egayez l'entrée de votre société durant les fêtes de fin d'année.

Vivre La Chaux-de-Fonds en collaboration avec le service des Travaux Publics a le plaisir de vous proposer deux modèles de sapins, pied en béton, pour les commerces de la ville:

- a) Sapin de Noël de 150 cm Fr. 85.- + TVA
- b) Sapin de Noël de 150 cm avec guirlande lumineuse de 6 m Fr. 115.- + TVA

Veillez prendre note que le délai de commande (via le talon réponse ci-dessous) est fixé au **30 septembre 2001**, la livraison et la reprise respectivement aux **semaines 49 et 02**.

Bulletin de commande sapin de Noël

Société:

Nom:

Prénom:

Adresse de facturation:

Adresse de livraison:

- a) Sapin à Fr. 85.- + TVA quantité:
- b) Sapin à Fr. 115.- + TVA quantité:

A retourner à:

Vivre La Chaux-de-Fonds
Case postale 2055
2302 La Chaux-de-Fonds ou par fax au 032/967 62 99
Info: Monsieur A. Moretti, tél. 032/924 26 00

132-100441

L'Impartial

Délais pour la remise des annonces

Jeûne fédéral 2001

Editions du:	Délais:
Samedi 15 septembre 2001	Jeudi 13 septembre à 12 h
Lundi 17 septembre 2001	Pas d'édition
Mardi 18 septembre 2001	Jeudi 13 septembre à 12 h
Mercredi 19 septembre 2001	Vendredi 14 septembre à 12 h

La veille de parution, les avis de naissances et les mortuaires sont à adresser jusqu'à 20 heures à la rédaction, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds ou par fax au 032/910 20 09, en mentionnant visiblement sur les envois:

Avis de naissance urgent ou **Avis mortuaire urgent**

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution. Nous remercions notre clientèle de sa compréhension.



La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14 - Case postale 2054
Tél. 032/910 20 50 - Téléfax 032/910 20 59

132-099593

INSTALLATION DE MATRIÇAGE À CHAUD AUTOMATIQUE

AMYSA A.M. 40.
OSERWALDER 140

Installation à l'état de neuf, peut être vue en fonction.

FERNER MACHINES
2322 Le Crêt-du-Loche
Tél. 032/926 76 66
Fax 032/926 58 09

132-100413

Cliquez sur:

jeux

Chaque semaine des prix à gagner avec Elzingre et Tony.

L'Impartial
www.limpartial.ch



Insertion gratuite

à bout de souffle. dépendants d'oxygène ont besoin de votre aide. faites un don c.p. 30-289 986-6

LIGUE PULMONAIRE SUISSE



PORR SUISSE S.A. Romandie - Entreprise de construction
Certification ISO 9001
Bd des Eplatures 46 e - 2304 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 927 30 00 - Fax 032 927 30 01
Email: info.romandie@porr.ch - Internet: www.porr.ch

132-83891/484

C'est décidé...

Je m'abonne!

Je choisis le mode de paiement:

- annuel Fr. 298.- 1 mois gratuit offert à tout nouvel abonné.
- semestriel Fr. 158.-
- trimestriel Fr. 84.-
- Je désire recevoir la carte LABEL BLEU réservée aux abonnés réguliers et profiter de réductions pour divers spectacles et manifestations.

Merci d'écrire en majuscules!

Nom et prénom:

Rue et no:

NP/Localité:

Numéro de téléphone:

Date: Signature:

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin de versement qui me parviendra ultérieurement. (Pour la première période ce montant sera déterminé au prorata.)

Coupon à retourner à L'IMPARTIAL, service des abonnements, rue Neuve 14, case postale 839, 2301 La Chaux-de-Fonds. Formulaire également disponible sur Internet à l'adresse www.limpartial.ch -rubrique abonnés.



pour les générations futures

Conflit employeur-employé

Bon droit ■ Pas de licenciement avec effet immédiat sans justes motifs! Un cas de figure qui désavoue l'employeur

Par Florence Grueter Heger
Service juridique SSEC

Le 15 octobre 1999, Gérard est licencié. Il demande alors à son employeur qu'un décompte soit établi et que ses heures supplémentaires lui soient payées. Le 12 novembre 1999, il est licencié avec effet immédiat pour non respect des directives patronales, concurrence déloyale et absences injustifiées. Gérard conteste ce licenciement: il allègue qu'il est abusif, car il fait suite à sa demande de paiement de ses heures supplémentaires. L'employeur énumère les nombreux manquements aux devoirs contractuels et les in-

tifs. Constituent des justes motifs «toutes les circonstances qui, selon les règles de la bonne foi, ne permettent pas d'exiger de celui qui a donné le congé la conti-

Le juge apprécie librement s'il existe de justes motifs, en prenant en considération la position et la responsabilité du travailleur, le type et la durée des rapports contractuels, la nature et l'importance des manquements. Le licenciement immédiat est une mesure exceptionnelle justifiée.

L'employeur doit agir sur le champ, dès qu'il a connaissance du motif invoqué. Un délai de réflexion de 1 à 3 jours est admissible. A défaut de réaction immédiate, celui qui aurait pu invoquer le juste motif est présumé y avoir renoncé. Dans le cas de Gérard, l'employeur a choisi la voie du licenciement ordinaire, alors qu'il connaissait toutes les fautes qu'il reprochait à son employé. Ce n'est qu'un mois plus tard que l'employeur a résilié immédiatement, alors qu'il n'y a pas eu de nouveaux justes motifs de licenciement entre la première résiliation et le congé immédiat. Le licenciement avec effet immédiat est intervenu sans juste motif et était injustifié.

Ainsi Gérard a pu prétendre à son salaire jus-



avertissements donnés. Selon l'article 337 CO, employeur et travailleur peuvent résilier immédiatement le contrat en tout temps pour de justes mo-

naution des rapports de travail». Il s'agit ainsi de faits graves, qui ne permettent plus la continuation du contrat, le rapport de confiance entre les parties est détruit.

fiée par un manquement particulièrement grave. En cas de manquement moins grave, l'employeur devra préalablement donner au travailleur un avertissement.

qu'au terme du délai de résiliation, son droit aux vacances et à une indemnité fixée à 2000 francs, compte tenu de toutes les circonstances (sarb 2/01/1269). /FGH

AU QUOTIDIEN

SOIN ■ Douces fesses de bébé. Anti-irritations, lavable à l'eau claire jusqu'à la dernière trace, la nouvelle crème Zinc-Cream Medinova, à l'oxyde de zinc, évitera bien des désagréments à bébé, dont les petites fesses dodues sont souvent agressées. Sans parfum, ni

huiles essentielles ni lanoline, donc pratiquement anallergique, ce soin de protection se charge en même temps d'absorber l'humidité. /sog

VITAMINES ■ C'est le moment de commencer! La sagesse populaire le répète de-

puis longtemps: en raison d'un déficit d'ensoleillement, d'un surcroît d'humidité et de froid, les mois en «r» diminuent considérablement la résistance du corps face aux infections. D'où l'importance de commencer dès le début de l'automne une prise régulière de

fortifiant. Riche en acides gras Omega 3, l'huile de foie de flet - tant en capsules Halibut - également une action très positive sur la résistance osseuse et celle des vaisseaux coronaires. /sog

SUR LE NET ■ Imitateur au quotidien. On n'est jamais

aussi bien servi que par soi-même, dit-on. Aussi l'imitateur Eric Gambart - vu, notamment, à Bobino en première partie d'Anne Roumanoff - a-t-il créé son site Internet. Revue de presse quotidienne - politique, sport, télévision, il brocarde tous

azimuts - et imitations, dont certaines inédites et originales - Dominique Voynet, Jeanne Moreau, Alain Juppé... -, tout est fait maison, puisque Gambart est l'auteur de ses propres textes. Jugez du résultat sur www.gambart.com /dbo

LATV DU JOUR «Duel», mercredi 12 septembre, 20H05 TSR1

Une émission qui s'enrichit Magazine judiciaire ■ Grands procès et peut-être votre procès traités durant deux heures

Par Cathrine Killé Elsig

Le nouveau format de «Duel», l'un des magazines remodelé du mercredi, permettra de traiter d'une manière encore plus approfondie toutes les questions juridiques, qu'elles soient d'une actualité brûlante ou primordiales pour les téléspectateurs déboussolés par un processus judiciaire qu'ils ne parviennent pas à appréhender. En effet, la productrice Béatrice Barton a notamment voulu répondre aux interrogations du public dans la seconde partie de l'émission par le biais de «Vos droits».

Le thème du jour sera traité à travers plusieurs personnages dont les cas sont complémentaires. Présentés brièvement dans un reportage, on les retrouvera ensuite sur le plateau pour une discussion élargie entre «lésés» et «responsables» et avocats, magistrat et experts. Pour inaugurer la saison, l'équipe du magazine a choisi de se pencher dans un premier temps sur le nouveau droit du divorce. Une excellente initiative tant ses nouvelles dispositions sont peu connues même si le nombre d'échecs matrimoniaux reste impressionnant. Pour ce premier numéro de la formule enrichie, «Duel» s'est intéressé aux hanches artificielles défectueuses pro-

duites par Sulzer Medica. Béatrice Barton, en direct, a exposé au téléjournal l'importance de la bataille juridique mettant en cause le groupe aux USA. La journaliste proposera ce soir différents éclairages sur cette affaire complexe puisqu'elle a rencontré des responsables à Zurich, une victime à Los Angeles et le responsable d'une proposition d'indemnisation globale portant sur 780 millions de dollars. Dans un tout autre registre, le sommaire de l'émission comprend un sujet sur le procès intenté par les héritiers de Victor Hugo contre les éditions Plon, ayant publié une suite des «Misérables» écrite par François



Béatrice Barton a été dépêchée aux USA pour rendre compte de l'affaire Sulzer Medica. PHOTO TSR

Ceresa. Jacques Zanetta a notamment rencontré Pierre Hugo, l'arrière, arrière, arrière-petit-fils de l'écrivain. Ce rendez-vous sera aussi marqué par la diffusion en exclusivité d'un documentaire de France 3, auquel a participé la TSR, sur «Les tueurs fous du Brabant». Cette réalisation débute de manière très violente par la reconstitution

Les conseils ont désormais un prix

Santé ■ La FRC décortique les nouveaux tarifs des pharmaciens

Depuis le 1er juillet dernier, les pharmaciens, tout comme les médecins, sont rémunérés à l'acte ou à la prestation. Une mesure qui vise à contenir, sinon réduire la facture annuelle des médicaments prise en charge par les caisses maladies. Ce nouveau système de rémunération concerne uniquement les médicaments A et B prescrits sur ordonnance et remboursés par les caisses. La Fédération romande des consommateurs (FRC) présente en quelques points ce qui va changer pour le client.

Nouvelles taxes

Que le médicament vendu soit cher ou bon marché, cela ne change plus grand chose au bénéfice du pharmacien. Par contre, deux nouvelles taxes sont facturées lors d'une présentation d'ordonnance: la taxe pharmacien de 4 fr. 20, qui rémunère le contrôle de l'ordonnance et le conseil lors de la remise du médicament, et la taxe patient de 7 fr. 35, qui prend en compte la tenue du dossier et le contrôle des interactions entre les différents médicaments.

La première est facturée pour chaque médicament figurant sur l'ordonnance. Quant à la seconde, elle peut être perçue tous les trois mois, mais pour chaque médecin différent. De plus, pour mettre en place ce nouveau système, les prix des médicaments concernés ont été

modifiés. Ceux de moins de cinquante francs ont été revus à la hausse, tandis que ceux de plus de cinquante francs ont baissé. Une situation qui, selon l'OFAS, n'est qu'un «simple transfert de coûts qui ne doit pas augmenter la facture annuelle globale des médicaments pris en charge par l'assurance maladie obligatoire». La FRC laisse percer un certain scepticisme.

Profiter des conseils

En effet, cette situation pénalise les personnes qui utilisent des médicaments bon marché et les assurés qui ont opté pour une grande franchise, qui paieront les taxes de leur poche, ainsi que les personnes qui ne consomment que rarement des médicaments, qui devront s'acquitter de la taxe concernant un dossier patient inexistant. La FRC conclut en soulignant que ce nouveau système est encore en rodage et qu'il risque d'engendrer une certaine confusion. Elle livre également quelques conseils, comme celui d'élire une seule pharmacie et d'y rester fidèle afin d'éviter de multiplier les dossiers patients, ou, en cas de traitement longue durée, de demander au médecin de prescrire la totalité des médicaments sur une même ordonnance, ceci pour ne payer qu'une fois la taxe pharmacien. Et, bien sûr, de profiter de poser au pharmacien toutes les questions que vous pourriez avoir au sujet des médicaments. /SAB

ZAPPING

REPORTAGE ■ «Des racines et des ailes». Patrick de Carolis sera en direct d'Istanbul, plus exactement du palais de Dolmabaçe, pour présenter ce soir, à 20h55 sur France 3, le soixante-quatrième numéro de ce magazine très intéressant. Traiter de ce pays impliquait de s'intéresser à ses traditions. Un reportage a été ainsi tourné sur les derviches, qui dans la capitale, se divisent en cinq confréries. /cke

MAGAZINE ■ «Vol de nuit». Patrick Poivre d'Arvor retrouve le plateau de son émission, à 0h10 sur TF1, avec plusieurs livres aux propositions très différents. En effet, le journaliste recevra aussi bien Amélie Nothomb pour son dixième roman «Cosmétique de l'ennemi» que Raphaëlle Billetdoux pour «De l'air» et Vincent Ravalec, auteur de «L'effacement progressif des consignes de sécurité». /cke

La BD romande s'accroche à Lausanne

mu.dac ■ Dès mardi, le Musée du design de Lausanne expose les jeunes créateurs romands de bande dessinée et de films d'animation. Des talents plus que prometteurs!

QUART DE SIÈCLE



Une planche extraite d'un travail en cours d'Albin Christen, jeune créateur romand parmi d'autres. PHOTO SP

Par
Frédéric Maire

Suivant une tradition inaugurée en 1990 par sa précédente directrice, Rosmarie Lippuner, le Musée du design et d'arts appliqués/contemporains (mu.dac pour les intimes et les internautes) se propose de faire découvrir régulièrement des jeunes talents artistiques (moins de 40 ans) en Suisse. Cette fois, le mu.dac se consacre entièrement, dès mardi prochain et jusqu'au 6 janvier 2002, aux jeunes créateurs romands de BD et de films d'animation. Car cela ne se sait peut-être pas assez: notre petite région francophone regorge de talents à découvrir d'urgence!

De Töpffer à Titeuf

Que celui qui, en Suisse romande, ne connaît pas Zep et son célèbre Titeuf lève le petit doigt. Personne? C'est normal: Zep est aujourd'hui le jeune dessinateur de BD helvétique le plus connu en Suisse et à l'étranger. Mais faudrait pas croire: Zep n'est qu'un arbre (d'albums) qui cache la forêt. Car à bien regarder, derrière, autour, on trouve nombre d'auteurs romands passionnants, arrière-petits-enfants turbulents de leur ancêtre à tous: le Genevois Rodolphe Töpffer. En effet, c'est à Töpffer (1799-1846) que l'on attribue en général la paternité de la BD moderne. Mais ça fait une belle jambe à ce pays... Car il faudra attendre les années (19)60 pour qu'un autre Suisse s'impose de nouveau du côté du 9e art: Derrib, formé du côté des Studios Peyo en Belgique, revient dans le canton de Vaud en papa, pas

peu fier, de Buddy Longway et Yakari.

Dans les années 70, grâce à Derrib, un véritable mouvement de BD se dessine en Suisse romande, avec Cosey, Ceppi, Ab'Aigre, Poussin, Exem pour les plus célèbres. Mais la plupart de ces artistes ne peuvent souvent vivre de leur seule production d'albums... A quelques exceptions près, les bédéastes romands travaillent toujours sur tous les fronts pour (sur)vivre: illustrations, dessins de presse, graphisme, publicité...

La BD c'est pas sérieux!

Car faire de la BD en Suisse, ce n'est pas de la tarte. Dans le remarquable catalogue de l'exposition, les spécialistes Cuno Affolter et Pierre-Yves Lador citent une lettre du directeur de Pro Helvetia refusant de soutenir un projet d'Aloys et Poussin, en 1982, considérant que «les dessins ne sont pas traités de façon originale. Seules les meilleures publications devraient être acceptées pour cet art trivial qui a vite tendance à perdre sa fonction critique et à devenir obsolète.»

Cela n'empêche pas que, au fil des dernières années, la Suisse en général et la Romandie en particulier soient devenues un creuset de jeunes talents dont les œuvres vont de la BD la plus classique aux expérimentations les plus folles.

A partir des années 80, d'innombrables fanzines (le Drozophile, par exemple), petits éditeurs (Atrabile, Bülb) et groupements voient le jour, et les écoles d'arts (de Lausanne et Genève notamment) prennent le relais, avec l'appui d'un festival (Sierre), de différents prix et concours de jeunes talents. Publiant des illustrations, des

dessins de presse ou des comic-strips dans les quotidiens ou magazines, certains de ces jeunes artistes sont plus connus que d'autres, comme Albertine, Tom Tirabosco, Wazem, Helge Reumann, Alex Baladi, Jean-Philippe Kalonji, Christophe Bertschy ou Albin Christen.

Montrant des réalisations en tous genres, des documents originaux et des travaux préparatoires de 19 artistes différents (Zep compris!), l'exposition du mu.dac permettra de mettre enfin en lumière l'ensemble de ces créateurs. /FMA

Lausanne, Musée du design et d'arts appliqués, jusqu'au 6 janvier 2002. Ouvert du mardi au dimanche 11h-18h. Tel. 021-315.25.30. Site web : www.lausanne.ch/mudac

Romands animés

Parallèlement à la BD, l'exposition du mu.dac offre ses cimaises et des écrans aux jeunes créateurs romands de films d'animations – et ils sont légion dans la région! Hélas trop méconnus parce que mal diffusés, ces courageux cinéastes réalisent avec une patience de fourmi de magnifiques courts métrages en dessins animés, en animation par ordinateur ou en pâte à modeler. On pourra en voir plusieurs dans le cadre de l'expo, ainsi que des maquettes de décors, des marionnettes en latex, des story-boards et autres documents de travail. Les frères Guillaume, talentueux duo de Fribourgeois, dignes émules de Wallace et Gromit, proposeront même un atelier d'animation pour enfants. /fma

Jeté au tapis avec la PlayStation 2!

Jeux vidéo ■ Rangez vos manettes et connectez le «Fighting Arena» sur votre console: au lieu de la mordre, vous allez soulever la poussière

Par
Pascal Tissier

Le palmarès de Carl Emery est impressionnant avec, notamment, un titre de Champion du monde (poids superwelter 1994) en full contact kickboxing professionnel. Aujourd'hui retiré de la compétition, ce gendarme genevois (33 ans, père de trois enfants) enseigne son art du combat au sein de la police ou organise diverses compétitions. Au mois de mai dernier, à Los Angeles, les visiteurs de l'E3 (le gigantesque salon annuel du jeu vidéo), ont pu admirer la souplesse de Carl Emery. Ce dernier était sur le stand de la firme Thrustmaster où il présentait un accessoire étonnant dédié à la PlayStation 2: le «Fighting Arena».

C'est à Lausanne, dans les nouveaux locaux de Logico Software (distributeur – entre autres – des produits Ubi Soft, Virgin, ou Thrustmaster en Suisse) que Carl Emery a fait une ultime démonstration du «Fighting Arena» pour la presse. Ce tapis de jeu inédit a été spécialement conçu pour les jeux de combats. Son installation est simple et rapide: il suffit de déplier le tapis, d'insérer deux piquets (à hauteur réglable) et de connecter l'ensemble sur le port manette de la PlayStation 2. Le «Fighting Arena» est une transposition inventive et dynamique d'une manette standard: quatre faisceaux infrarouges installés dans les piquets font office de boutons de tir, la surface sensible du tapis reprend la touche directionnelle et les boutons latéraux (R et L), et les boutons Start et Select sont logés sur le socle d'un des piquets. Tout y est! Du coup, on pourrait même jouer à une simulation de courses ou à un jeu de plateformes avec cet engin, mais bonjour le confort. Pour sa démonstration, Carl Emery lance le jeu «Bloody Roar 3» (lire l'encadré). Avec les pieds et quelques coups de main, il visite les menus du jeu, choisit un

personnage et opte pour le mode arcade. En se déplaçant sur le tapis Carl Emery dirige son personnage à l'écran. La suite est un ballet spectaculaire de coups de poing et de coups de pied donnés dans le vide. A l'écran, le personnage «inspiré» par Carl Emery reproduit instantanément les mêmes mouvements et quelques secondes plus tard sort vainqueur du

combat. Le public présent est «scié»! Avec le «Fighting Arena», le temps des joueurs passifs devant l'écran est terminé: maintenant, on peut faire de l'exercice tout en s'amusant et sans risque (les adversaires ne peuvent pas rendre les coups!). Pour achever sa démonstration, Carl Emery a encore testé l'engin avec deux autres titres PS2: «Tekken Tag Tournament» et «Ready to Rumble 2». Pour

ce dernier – un jeu de boxe dérivant – pas besoin d'avoir un joli jeu de jambes, mais le «Fighting Arena» est tout aussi efficace. Comme l'a involontairement dit Bruno Holst, le représentant de Thrustmaster, «le Fighting Arena est un grand PAD en avant». Pour l'avoir essayé à notre tour, on ne le contredira pas. Ce tapis-là apporte vraiment une nouvelle dimension aux jeux de combats. /PTI



Jeté au tapis avec la PlayStation 2!

Un ring pour rugir de plaisir

«Bloody Roar 3» ou comment un jeu à succès fait un transfert remarquable de la PsOne à la PS2. Le principe du jeu reste inchangé: des personnages (qui pourraient figurer au générique de la série «Buffy») s'opposent en duel à mains libres, dans différentes arènes de combat. Le principe pourrait être banal si ces combattants n'avaient pas le pouvoir de se transformer en créatures féroces. Imaginez un loup-garou contre un

homo-caméléon: bestial! Visuellement très spectaculaire, ce troisième opus de «Bloody Roar» propose une excellente palette de mouvements et un système ingénieux pour esquiver les coups. La prise en main est instinctive, et les coups spéciaux et autres combos sont faciles à placer. Les amateurs d'action ne seront pas déçus par cette nouvelle mouture qui en met plein la vue, surtout lors des fameuses transformations. Au poil! /pti

EN BREF

POUR RIRE

■ Une paire de sorcières. Telles les chauves-souris, Grande Greluche et P'tit Boudin ont élu domicile dans un clocher. Les deux sorcières y couleraient encore des jours heureux, si elles n'avaient recouru à un sirop extra-fort pour pallier une fâcheuse panne d'inspiration... Les jeunes lecteurs en frissonneront de plaisir. /dbo

«Le chat mystérieux», Kate Saunders et Tony Ross, éd. Nathan, 2001.



CONTE ■ Passion dévorante. Fabuleusement belle, la princesse Maud aime le prince Florimond. Mais le prince Florimond n'aime pas la princesse Maud, car elle est aussi fabuleusement méchante. Repoussée, la traîtresse imagine la pire des vengeances, avec l'aide de son amie la sorcière. Mais qui sera pris au piège? Un conte illustré qui se laissera dévorer sans regimber par ses petits lecteurs. /dbo «Les lèvres et la tortue», Christian Oster, éd. L'école des loisirs, 2001.

Un Pearl Harbor terroriste

Etats-Unis ■ Quatre avions de ligne apparemment détournés s'écrasent sur des bâtiments ciblés. Les deux tours du World Trade Center s'effondrent sur des milliers de personnes. Le Pentagone visé

Les Etats-Unis sont frappés par la plus grave et incroyable vague d'attentats de leur histoire. Deux avions de ligne se sont écrasés sur les deux tours du World Trade Center à New York, qui se sont effondrés sur des milliers de personnes. Un autre avion s'est écrasé sur le Pentagone à Washington, un quatrième à Pittsburg. Les quatre appareils étaient des avions de ligne d'American Airlines et de United Airlines apparemment détournés, qui contenaient eux-mêmes 266 passagers.

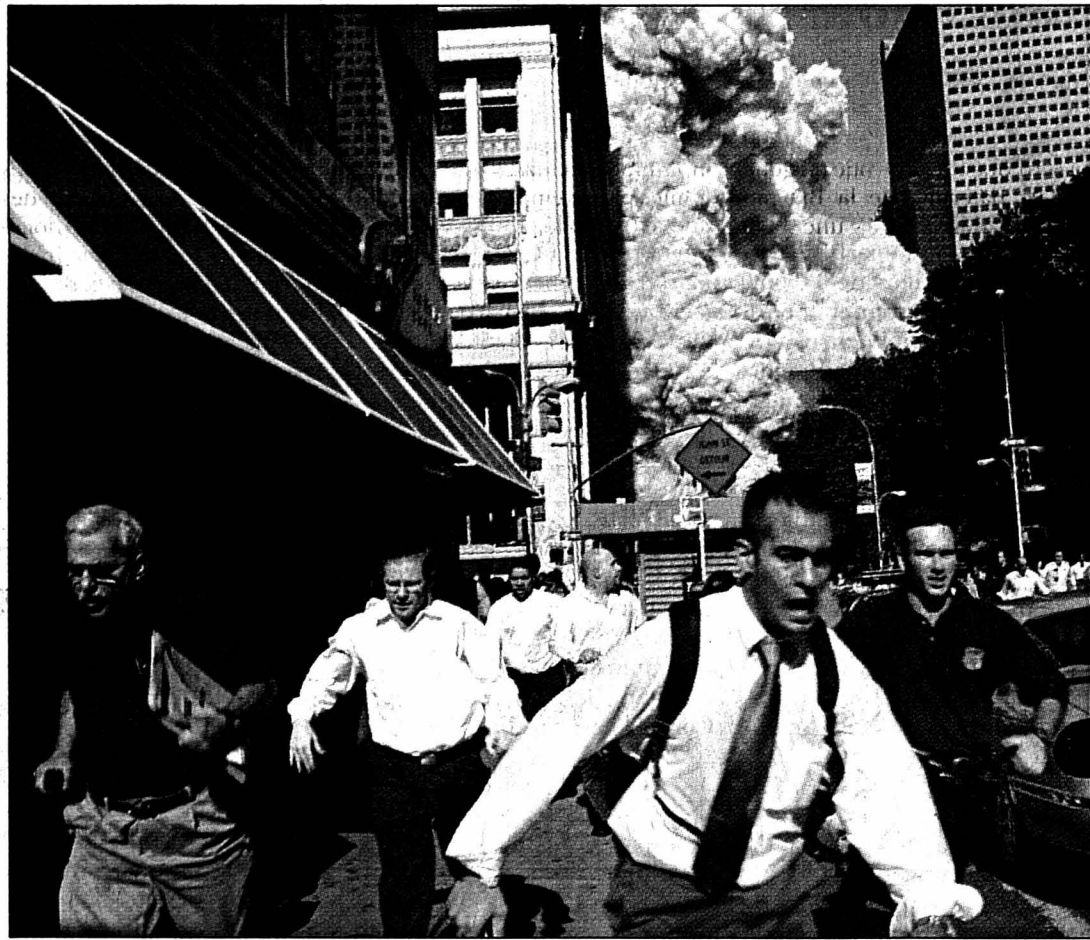
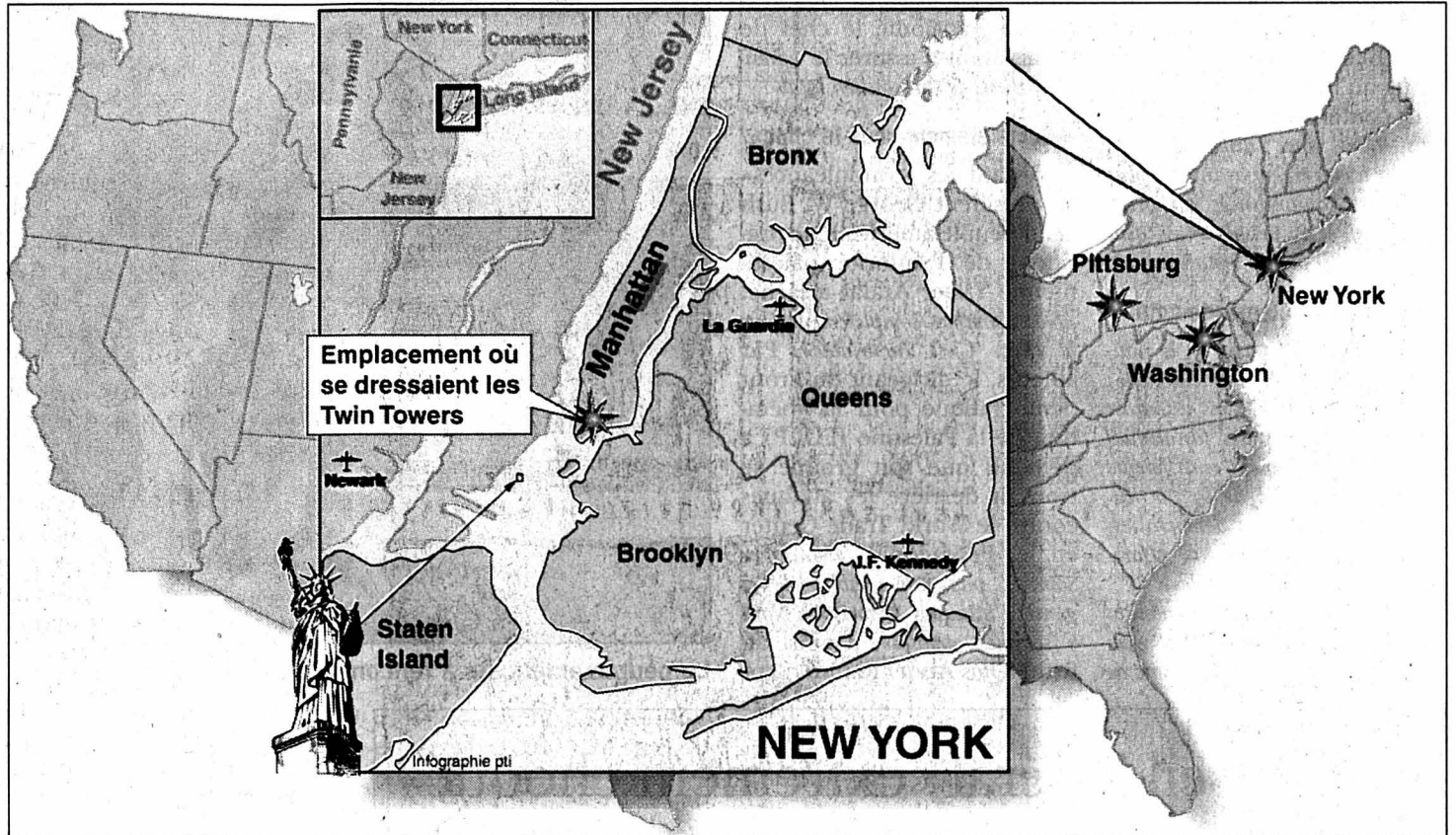
L'horreur à New York

Peu avant 9 h 00 locales (15 h 00 suisses), un premier avion a percuté le sommet de l'une des deux immenses tours new-yorkaises. Dix-huit minutes plus tard, un autre avion s'est écrasé directement dans la partie supérieure de la seconde tour, provoquant une gigantesque

explosion qui s'est rapidement propagée à travers les étages. Selon les télévisions américaines, les deux avions auraient été détournés. L'un des vols reliait Boston à Los Angeles, l'autre New York à Los Angeles. L'un des deux appareils est un Boeing 737 d'United Airlines, a indiqué la compagnie aérienne.

A cette heure de la journée, des dizaines de milliers de personnes commencent habituellement de travailler dans les Twin Towers. Une heure plus tard, les deux tours se sont entièrement effondrées à quelques dizaines de minutes d'intervalle sous les caméras des chaînes de télévision. Tout le sud de l'île de Manhattan a disparu dans un immense nuage de poussière.

Des milliers de tonnes de débris sont tombés sur tout le quartier. Aucun bilan n'était encore disponible dans la soirée, mais l'on peut craindre plusieurs



Les tours du WTC s'effondrent. Dans les rues de New York, c'est la panique.

PHOTO KEYSTONE

Les cibles des terroristes: le WTC à New York, le Pentagone à Washington et les environs de Pittsburg, en Pennsylvanie

INFOGRAPHIE PTI

milliers de victimes. Outre les personnes dans les tours, des centaines de sauveteurs avaient accouru de tous les quartiers de New York. Des gens ont sauté par les fenêtres du World Trade Center au moment où il se désintégrait. La panique aux alentours était générale. De nombreux immeubles ont été évacués. Le maire Rudolph Giuliani a demandé aux habitants de quitter le sud de Manhattan.

Au cœur de Washington

Alors que tous les regards étaient braqués sur New York, un avion s'est écrasé sur le Pentagone (ministère de la défense) en plein cœur de Washington, déclenchant une gigantesque explosion. L'avion s'est crashé près du terrain d'atterrissage pour hélicoptères situé près du bâtiment. A l'instar du World Trade Center, une partie de l'immeuble s'est effondrée. Plus de 20.000 personnes - civils et militaires - travaillent dans l'immeuble.

Au même moment, selon la chaîne ABC, une voiture a explosé sans faire de victimes devant le Département d'Etat et des témoins rapportaient qu'un incendie avait touché la Maison-Blanche. Le Capitole, qui abrite le Parlement américain, a aussi été évacué. Un quatrième avion, un Boeing 747 assurant la liaison Chicago-New York, s'est écrasé hier dans l'ouest de la Pennsylvanie, ont indiqué les autorités locales, sans donner d'autres détails. Les autorités américaines de l'aviation civile ont ordonné l'annulation de tous les vols commerciaux aux Etats-Unis. Tous les vols internationaux sont détournés vers le Canada.

Bush promet une riposte

Le président George W. Bush a immédiatement condamné ces actes et a promis de lancer la chasse aux responsables. «Le terrorisme ne passera pas», a ajouté le chef de la Maison-Blanche. Il a parlé de «tragédie nationale» lors d'une brève conférence de

presse en Floride, avant de regagner la capitale en urgence. Certaines sources ont attribué l'attentat de New York au Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP). Ce dernier a immédiatement démenti, de même que le FPLP (Front populaire de libération de la Palestine). Israël a évacué son personnel de ses représentations diplomatiques aux Etats-Unis. Les spécialistes de la lutte antiterroriste soupçonnent principalement Oussama Ben Laden, ce riche homme d'affaires d'origine saoudienne qui mène une guerre sainte contre les Etats-Unis.

Les bourses accusent le coup

Les attentats ont provoqué une vague de panique sur les bourses mondiales. Tous les marchés boursiers américains ont été fermés, a annoncé la Commission des opérations en bourse américaine. Les bourses européennes ont brutalement chuté en milieu d'après-midi./afp-reuter-ap

Chaos dans le trafic aérien

Les attentats aux Etats-Unis ont perturbé le trafic aérien mondial. A l'instar de nombreuses compagnies, Swissair a provisoirement suspendu tous ses vols vers les Etats-Unis. L'aéroport de Zurich et celui de Cointrin ont mis sur pied des cellules d'accueil pour les passagers de retour de New York (lire ci-contre).

Des compagnies étrangères font aussi atterrir des avions à Zurich, dont certains avaient décollé pour New York. Deux vols de Delta et un vol d'American Airlines (compagnie partenaire de Swissair) ont déjà atterri à

Kloten. Un vol de Continental devait aussi s'arrêter à Kloten.

D'autres avions de compagnies étrangères pourraient encore venir à Zurich, selon Sonja Zöchling, porte-parole de Unique Airport. Pour les autres, Swissair Group a cherché des aéroports d'urgence hors des Etats-Unis, par exemple au Canada.

Suspension générale

Les autorités américaines ont bouclé tous les aéroports du pays. C'est la première interdiction généralisée de décollage sur le territoire américain. United Airlines a inter-

rompu tous ses vols dans le monde entier.

Les avions à destination des Etats-Unis en partance des aéroports de Francfort, Amsterdam, Paris, Londres, Bruxelles ou Athènes ont été annulés ou déroutés. Cinq appareils de la compagnie Scandinavian Airlines System (SAS) ont atterri en Suède, en Norvège ainsi qu'en Islande et deux autres sont restés au sol à Copenhague.

Etat d'alerte maximum

La Russie a également annulé tous ses vols à destination des Etats-Unis. Les forces de défense antiaérienne

russe ont pris des mesures antiterroristes et sont en permanence en état d'alerte.

L'aéroport international de Rome-Fiumicino a été mis en «état d'alerte maximum» et toutes les mesures de sécurité ont été renforcées, en particulier autour des services des compagnies aériennes américaines et israéliennes. La Pologne et la Grèce ont pris des dispositions similaires.

Israël a fermé son espace aérien aux compagnies étrangères. Les vols étrangers à destination d'Israël sont détournés vers d'autres aéroports de la région./ats-ap

Les avions de Swissair font demi-tour

Au moment des attentats, neuf avions Swissair - près de 2000 passagers à bord - étaient en route pour les Etats-Unis. Tous ont fait demi-tour. Ils sont revenus, sans encombre, sur Genève et Zurich ou ont été déviés sur des aéroports hors Etats-Unis.

Le vol Genève-New York (SR138) était parti à 12 h 39. Il était déjà loin sur l'Atlantique quand il a rebroussé chemin. Le pilote avait alors signalé des passa-

gers en état de choc, terrorisés. La cellule de crise de Cointrin a donc été activée. Le vol est arrivé hier vers 20h00 et les passagers ont été pris en charge par les psychologues, avant de gagner des hôtels. Pendant qu'un autre vol, le Zurich-Los Angeles, était, lui aussi, rapatrié sur Genève.

Tous les avions prévus hier soir vers les USA au départ de Zurich ont été annulés. Il est probable que ceux d'aujourd'hui ne partiront pas non plus./nhu

Le monde entier réagit à l'horreur

Terreur sur New York et Washington ■ Les dirigeants de la planète dénoncent avec véhémence le fanatisme et la sauvagerie des attaques qui ont touché le World Trade Center et le Pentagone

Le président russe Vladimir Poutine a exprimé hier ses condoléances au peuple américain, qualifiant les attentats de «terribles tragédies». «On ne peut qu'imaginer la terreur», a déclaré le Premier ministre britannique Tony Blair, qui a annulé un discours qu'il devait prononcer à une conférence syndicale. «Je sais que vous aimeriez vous joindre à moi en envoyant nos plus profondes condoléances au président Bush et au peuple américain, de la part du peuple britannique.»

Nouveau mal du monde actuel

Ce terrorisme de masse est le nouveau mal de notre monde actuel», a-t-il poursuivi. «Ces attentats sont perpétrés par des fanatiques qui sont ouvertement indifférents au caractère sacré de la vie humaine. Et nous, les démocraties, allons devoir joindre nos efforts pour le combattre ensemble.»

«C'est avec une immense émotion que la France vient d'apprendre ces actes monstrueux qui viennent de

frapper les Etats-Unis d'Amérique», a déclaré le président Jacques Chirac. «Dans ces circonstances effroyables, le peuple français tout entier est au côté du peuple américain et lui exprime son amitié et sa solidarité dans cette tragédie», a ajouté le chef de l'Etat, avant d'assurer le «président Bush de son soutien total».

«Complètement sous le choc»

Adressant ses «condoléances» au président George W. Bush et au peuple américain, le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat a lâché: «Nous sommes complètement sous le choc. C'est incroyable». Par ailleurs, le dirigeant du Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP) a démenti que son groupe se trouvait derrière les attaques contre le World Trade Center et le Pentagone. «Nous ne sommes pas responsables de ce genre d'attaques terroristes. Nous y sommes opposés», a ainsi affirmé Qais Abdel Rahim. /ap



Le peuple américain a rencontré l'horreur sur le chemin du travail.

PHOTO KEYSTONE

Le Conseil fédéral «extrêmement choqué»

Au nom du Conseil fédéral, le président de la Confédération, Moritz Leuenberger, et le chef de la diplomatie, Joseph Deiss, se sont dit «très profondément choqués» par les attentats qui, hier, se sont traduits par une «inconcevable tragédie humaine». Il condamne ces actes avec «la plus grande véhémence». Un télégramme a été adressé au président George W. Bush.

Le Conseil fédéral constate avec «consternation» la dimension «inconnue jusqu'ici du terrorisme international», qui met brutalement en lumière «la vulnérabilité d'une société hautement développée et de ses dispositifs de sécurité». «On ne trouve pas les mots, face à une catastrophe aussi apocalyptique et insaisissable», a ajouté Moritz Leuenberger.

«La paix, la société libérale et la tolérance sont des valeurs qui re-

tombent de haut après ce gigantesque acte de haine». Mais il faut continuer d'y croire: «La haine, la terreur, la guerre n'ont jamais contribué à résoudre des conflits, encore moins à assurer la justice», a-t-il ajouté, se déclarant «choqué et bouleversé». Dans un télégramme au président George W. Bush, le président de la Confédération exprime, au nom du Conseil fédéral et du peuple suisse, sa solidarité et ses profondes condoléances aux victimes des attentats et à leur proches, au gouvernement et au peuple américain dans son ensemble.

Sociétés vulnérables

De son côté, Joseph Deiss a assuré que les mesures nécessaires avaient été prises pour un éventuel appui aux Suisses qui se trouveraient sur les lieux des attentats. Le Département

des affaires étrangères est en contact permanent avec le consulat général de New York et l'ambassade à Washington. Réunie d'urgence, la délégation de sécurité du Conseil fédéral (Samuel Schmid, Ruth Metzler et Joseph Deiss) a procédé à une première analyse de la situation. Elle a décidé, avec les polices cantonales concernées, de renforcer la protection des bâtiments et intérêts américains en Suisse.

«Nos sociétés sont heureusement ouvertes et très interconnectées mais, du même coup, elles offrent de nouvelles cibles à des terroristes potentiels, dont on sait qu'ils ne manquent pas d'imagination. C'est une situation dont nous devons tenir compte dans la mise en place de notre politique de sécurité», a commenté à chaud Samuel Schmid, patron de la Défense. /FNU

L'UE et l'Otan condamnent la barbarie

De Bruxelles

Tanguy Verhoosele

Quartier de l'ambassade américaine bouclé, évacuation du grand quartier général des forces alliées en Europe, le Shape, mesures de sécurité particulières prises aux sièges de l'Otan, où «tout le personnel non essentiel» a été mis en congé, et des institutions de l'Union européenne, alerte donnée dans les bases militaires, protection accrue de l'aéroport de Zaventem, etc.: la Belgique, et plus particulièrement Bruxelles, donnaient hier soir l'impression d'avoir été mises en état de siège. Pendant ce temps-là, les réactions d'indignation à la vague d'attentats qui a secoué les Etats-Unis se sont multi-

pliées, ainsi que les messages de sympathie aux autorités et peuple américains. Qualifiant les attentats «d'actes barbares», le secrétaire général de l'Alliance atlantique, Lord Robertson, a souligné la nécessité pour la communauté internationale et les membres de l'Otan «de faire front commun pour combattre le fléau du terrorisme».

Les ministres des Affaires étrangères des Quinze s'entretenaient ce matin déjà de la situation. Louis Michel, le chef de la diplomatie belge, dont le pays préside actuellement l'UE, a en effet convoqué un conseil extraordinaire. Louis Michel est rentré dare-dare de Yalta, hier soir, où il participait, avec le premier ministre belge, Guy Verhofstadt, le président de la Commission européenne,

Romano Prodi, et le responsable de la politique étrangère des Quinze, Javier Solana, à un sommet entre l'Union et l'Ukraine.

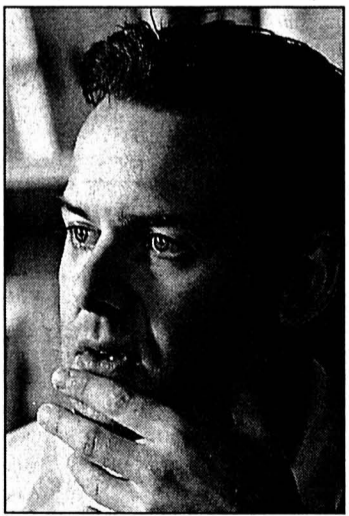
Sur place, Romano Prodi s'est dit «horrié par les tragédies» qui se sont produites aux Etats-Unis. Au nom de l'Union, les deux Belges se sont quant à eux déclarés «choqués et consternés» par les événements d'hier. Ils ont par ailleurs exprimé «l'entière et totale solidarité» de l'UE avec la nation américaine. «L'Union européenne se tient fermement et pleinement aux côtés des Etats-Unis», a ajouté Javier Solana. Le tout est de savoir jusqu'où elle le restera. Dans certains cercles diplomatiques européens, en effet, on ne cache pas craindre une réaction démesurée de Washington au drame américain. /TVE

A New York et dans le canton, des Neuchâtelois traumatisés

Quand le premier avion a percuté la tour du World Trade Center, le Neuchâtelois Marc-Olivier Wahler venait d'amener sa fille à l'école et se trouvait dans les rues de Manhattan. Le directeur artistique du Swiss Institute de New York (Centre suisse d'art contemporain) nous a envoyé son témoignage par e-mail.

«Nous avons vu des flammes et une immense fumée s'échapper des deux tours, nous pensions qu'il s'agissait d'un incendie. Des centaines de gens étaient dans les rues. Nous nous sommes rapproché et nous avons vu que les tours étaient complètement évanouies. Soudain, des gens ont crié, et on a vu des gens sauter par les fenêtres de la tour.»

«De retour au Swiss Institute, j'ai entendu une clameur s'élever de Broadway: une marée humaine remontait en courant vers le haut de Manhattan. J'apprenais que les deux tours venaient d'exploser. Ma femme qui se trouvait vers le pont de Brooklyn l'a clairement



Le Neuchâtelois Marc-Olivier Wahler a vécu l'événement.

PHOTO-A

vu. On aurait cru, m'a-t-elle dit, une explosion atomique.» «Ici les gens sont complètement choqués. On parle d'un post Pearl Harbour. Il règne un sentiment de catastrophe nationale, d'insécurité totale, de guerre latente. Les gens paniquent déjà quand il y a un peu de neige dans les rues,

alors vous pouvez imaginer la situation actuelle. Les écoles ont immédiatement fermé, de même que les bâtiments publics.»

«Toute l'équipe du Swiss Institute est à son poste de travail. Il nous faut organiser le logement de plusieurs personnes. Elles devaient prendre un avion ce soir et ne trouvent plus de place à l'hôtel. Notre petit appartement va se transformer en dortoir. Nous essayons d'aider le plus de personnes possible, mais tout est assez difficile, vu que tous les transports sont bloqués.»

«Ce soir, nous devons avoir le vernissage de la nouvelle exposition collective. Bien entendu, nous avons annulé le vernissage. D'autant que son thème - MAYDAY MAYDAY - concernait les crash d'avions.» /nhu

«Ils regardent la télé et ils pleurent»

Au bout du fil dans son bureau de Cincinnati, Michael Osterreicher a eu du mal à trouver les mots. La voix empreinte d'émotion et le ton

cassé, cet avocat, qui a longtemps travaillé pour la Promotion économique neuchâteloise aux Etats-Unis, nous a raconté comment il avait vécu les événements d'hier.

«Tout le monde est en état de choc. Par mesure de précaution, nous avons fermé tous nos bureaux qui se situent dans des gratte-ciel élevés. Vous savez, à la télévision, ils parlent d'un avion qui manque encore et qui pourrait provoquer un nouvel attentat. Nous avons dit à nos employés qu'ils pouvaient rentrer à la maison s'ils le désiraient. Les gens sont bouleversés, l'émotion est immense. Mes collaborateurs sont massés autour du poste de télévision installé à la bibliothèque. Ils regardent les nouvelles et ils pleurent. Tant de personnes innocentes ont été tuées! C'est comme une guerre, tout était rigoureusement planifié, les avions détournés, le choix des cibles... C'est...» Ebranlé, Michael Osterreicher n'achève pas sa phrase. L'après 11 sep-

tembre? L'avocat pense qu'une réaction très vive suivra. «Je crois que la peur sera forte, mais c'est un peu tôt pour le dire». Nouveau temps mort, puis l'avocat hasarde une question: «Et chez vous, en Suisse, comment vous avez vécu cette journée?». /bre

«Ne soyons pas indécents»

Atteinte au téléphone vers 16h15, la présidente du Conseil d'Etat neuchâtelois Monika Dusong se disait «bouleversée par la sauvagerie inimaginable, par l'horreur à l'état brut» de ces attentats. Et après quelques instants, elle tentait quelques réflexions, notant que la menace n'était plus militaire, aujourd'hui, «mais terroriste. Comment s'en prémunir? C'est horrible à dire, mais la guerre, au moins, a des règles. Ici, c'est la société civile qui est visée. Le terrorisme est à ce point criminel que tout devient possible.» Monika Dusong a évoqué encore la suite qui sera donnée à ces événements: «Quelle sera

la réponse? On ne peut que craindre une escalade de la violence qui visera d'autres milliers de gens.»

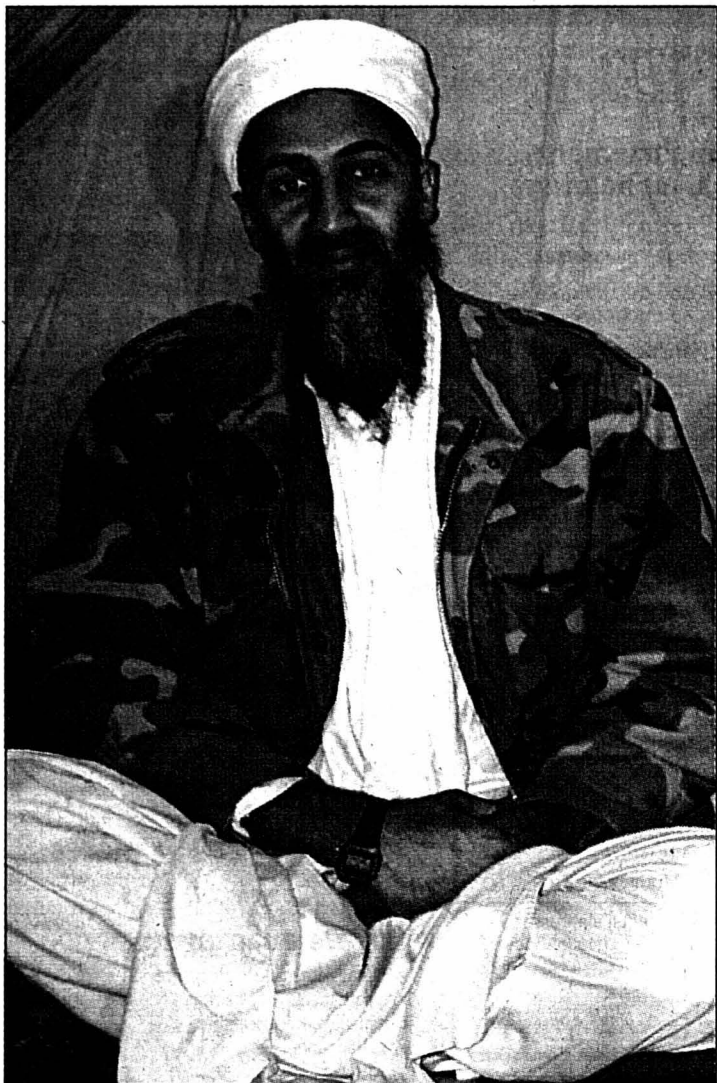
A propos des intérêts économiques du canton de Neuchâtel aux Etats-Unis, Monika Dusong n'a pas voulu s'exprimer autrement que par ces mots: «J'espère évidemment que nos agents n'étaient pas dans les tours du WTC. Mais alors, quoi d'autre? Dire qu'on va pouvoir continuer de faire des affaires? Ce serait, en ce moment, vraiment indécent.» /rgt

«Mettons-nous en prière»

Par ailleurs, une célébration œcuménique des Eglises catholique et protestante neuchâteloises aura lieu ce soir à 18h30 à l'église Notre Dame à Neuchâtel (église rouge). C'est le nouveau vicaire épiscopal catholique Jean-Jacques Martin qui en a convenu avec les autorités religieuses protestantes, «car il faut nous mettre en prière rapidement.» /rgt

L'ombre de Ben Laden

Terrorisme ■ Il serait le principal suspect des attentats de New York et Washington qui ont soulevé l'indignation



Oussama Ben Laden.

PHOTO KEYSTONE

Principal suspect après les attentats commis hier à New York et à Washington, Oussama Ben Laden a fondé en février 1998 le Front islamique international contre les juifs et les croisés qui invite chaque musulman à tuer les ressortissants américains et leurs alliés.

Depuis 1984, année où il crée - avec la bénédiction des Américains - un premier camp d'entraînement au Pakistan pour lutter contre les troupes d'occupation soviétique, Oussama Ben Laden est devenu depuis l'ennemi N°1 des Etats-Unis contre qui il mène une djihad. En 1986, il fonde son premier camp de moudjahedine en Afghanistan où il restera jusqu'en 1989 avant de regagner l'Arabie Saoudite, son principal bailleur de fonds. Mais le milliardaire se voit retirer son passeport à son arrivée à Ryad où il reste jusqu'en 1991, année où il est expulsé par les autorités saoudiennes vers l'Afghanistan. Ben Laden paie ainsi ses critiques contre la présence américaine sur le sol saoudien à l'occasion de

la guerre du Golfe. Fin 1991, il part pour le Yémen avant d'être accueilli à bras ouvert par le régime islamique soudanais. Ce n'est qu'en 1996 qu'il revient en Afghanistan - les Talibans ont pris le pouvoir - pour y superviser de nouveaux camps d'entraînement et jeter les bases de son réseau terroriste, Al-Qaeda (La base).

Ambassades américaines visées

Après l'attentat de Dahrân en Arabie saoudite qui voit la mort de 19 soldats américains en 1996, on l'entend réclamer plus d'attentats contre les soldats US. En août 1998, six mois après la création de son Front islamique international, ont lieu les attentats contre les ambassades américaines en Tanzanie et au Kenya qui avaient fait en tout 224 morts.

Oussama Ben Laden est également soupçonné d'être derrière les attentats en octobre 2000 contre un bâtiment de l'US Navy à Aden et l'ambassade de Grande Bretagne à Saana. /ap

Les Jumelles visées en 1993

L'une des tours jumelles du World Trade Center a déjà fait l'objet d'un attentat terroriste le 26 février 1993. Perpétré en plein coeur de la mégalopole, ce spectaculaire attentat avait fait six morts et un millier de blessés. L'explosion, due à une bombe (une charge de 600 kg de type dynamite) dissimulée sur une rampe d'accès du parking souterrain, avait provoqué un cratère d'une trentaine de mètres de diamètre sur une soixantaine de profondeur et avait déclenché un incendie. Elle avait même ébranlé les six niveaux de sous-sol des deux plus hauts gratte-ciel de New York. Le plafond de la gare qui assure les liaisons entre New York et l'Etat voisin du New Jersey s'était effondré peu après, semant panique et désolation.

Rapidement, les enquêteurs se sont orientés vers les milieux islamistes et la Sûreté fédérale avait identifié les coupables. Quatre islamistes intégristes ont été condamnés en mai 1994 à un total de 240 ans de prison pour cet attentat qui a ensuite été imputé au réseau terroriste du cheikh Omar Abdel Rahmane, guide spirituel d'une organisation clandestine intégriste égyptienne.

A Manhattan

Les deux tours ont été construites en 1972 pour 37 millions de dollars à l'extrême pointe de la presqu'île de Manhattan, au coeur du quartier des affaires de la métropole new-yorkaise. Imaginées par l'architecte japonais Minuro Yamasaki, les «Twins» (jumelles), comme les ap-

pellent les New-yorkais, avaient chacune 110 étages pour une superficie totale de 406.000 m².

Quelque 104 ascenseurs étaient utilisés chaque jour par les quelque 100.000 personnes qui y travaillaient. Plus de 500 sociétés et organismes commerciaux étaient installés dans les tours, ainsi que les bureaux des douanes des Etats de New York et du New Jersey. Pour des raisons de sécurité, les fenêtres ne s'ouvraient pas, et les «twins» oscillaient de moins de 28 cm sur leur base. Le sous-sol abritait notamment un centre commercial, des stations de métro, un parking et une gare ferroviaire. Les deux tours jumelles culminaient à 410 m de hauteur et étaient parmi les plus élevées au monde. Elles étaient devancées par celles de Toronto (544 m), de Moscou (540 m) et de Shanghai (468 m). /ats-afp



L'une des tours jumelles du World Trade Center entourée de fumée juste avant qu'elle ne s'écroule.

PHOTO KEYSTONE

Israël ferme son espace aérien

Israël a fermé son espace aérien aux compagnies étrangères en réponse à la vague d'actes terroristes commis hier aux Etats-Unis. Il a par ailleurs été décidé, par mesure de sécurité, de faire évacuer les missions diplomatiques d'Israël et les institutions juives à travers le monde. La fermeture de l'espace aérien israélien aux compagnies étrangères sera effective pour une durée de 24 heures et pourra éven-

tuellement être prolongée. Les transporteurs israéliens, soumis à de rigoureux contrôles de sécurité, pourront se poser sur quatre aéroports en Israël. Les responsables israéliens supposent que des extrémistes islamistes sont responsables des attentats commis aux Etats-Unis. La police a envoyé des renforts à l'ambassade des Etats-Unis à Tel Aviv et aux deux consulats américains à Jérusalem. /ap

Missions diplomatiques toutes évacuées

Israël a évacué son personnel de ses représentations diplomatiques aux Etats-Unis. L'Etat hébreu craint qu'il ne soit la cible d'attaques à la suite des at-

tentats spectaculaires qui ont frappé les Etats-Unis. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères à Jérusalem s'est refusé à tout commentaire. /ats

Opération militaire en Cisjordanie

Proche-Orient ■ Jénine encerclée par l'armée israélienne. La rencontre entre Arafat et Peres fortement compromise après les attentats aux Etats-Unis. Palestiniens tués

L'armée israélienne a encerclé hier la ville autonome palestinienne de Jénine. Deux Palestiniens ont été tués par des tirs de chars. La rencontre entre Shimon Peres et Yasser Arafat paraît fortement compromise après les attentats commis aux Etats-Unis.

Une dizaine de chars israéliens ont pénétré d'une centaine de mètres dans Jénine, encerclée par Tsaah, a-t-on indiqué de sources palestiniennes. Deux Palestiniens ont été tués et huit autres blessés près du camp de réfugiés à Jénine. Selon la «Voix de la Palestine», la radio officielle palestinienne, deux postes de la «Force 17» (la garde présidentielle palestinienne) et du service de la sécurité nationale ont été détruits. Le président Arafat a pour sa part appelé le commandant

de la région pour l'encourager tout en appelant la population «à tenir bon». Ces propos ont été retransmis dans les rues par des hauts-parleurs.

Prévenir le terrorisme

Toutes les routes d'accès à la ville ont été bloquées pour éviter que des terroristes les utilisent et s'infiltrer en Israël, selon les autorités israéliennes. Dans le centre de la bande de Gaza, un Palestinien a été tué et trois autres blessés par des tirs israéliens.

Tirs de joie

Sur le plan politique, tout semble-t-il, est à reprendre à zéro après les attentats qui ont frappé hier les Etats-Unis. De longues tractations étaient en cours pour que se rencontrent le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres et Yasser Arafat.

Au Liban, des dizaines de réfugiés palestiniens du camp d'Aïn Héroué et de Chatila ont tiré en l'air des salves pour manifester leur joie à la nouvelle des explosions qui ont secoué le World Trade Center à New York et le Pentagone.

A Naplouse, environ 2000 Palestiniens ont manifesté leur joie, tirant en l'air et chantant des slogans à la gloire du terroriste d'origine saoudienne Oussama Ben Laden. «Ben Laden, bombarde Tel Aviv», chantaient les manifestants. Certains affirmaient que ces attentats étaient «une vengeance divine», en raison de la politique des Etats-Unis dans la région. /ats-afp-reuter

Un groupe d'enfants palestiniens crient des slogans anti-américains à Jérusalem. PHOTO KEYSTONE.





À VENDRE

**A La Chaux-de-Fonds,
rue de la Charrière**

**BEL IMMEUBLE
LOCATIF
ET COMMERCIAL**

comprenant:

- sous-sol: caves
- rez-de-chaussée: bureaux (~ 155 m²)
- 1^{er} étage: ateliers (~ 170 m²)
- 2^e et 3^e étage: 2 x 4 pièces (~ 95 m²)
2 x 3 pièces (~ 80 m²)
- 4^e étage: 1 x 3 pièces (~ 55 m²)
6 chambres indépendantes
- Combles: galetas

Bon rendement locatif! Affaire à saisir!

MEMBRE UNPI
Pour tous renseignements, s'adresser à:
Agence Bolliger • Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032/911 90 80 • 2300 La Chaux-de-Fonds



**SERVICE DE LA GÉRANCE
DES IMMEUBLES**

A louer tout de suite ou à convenir à la Croix-Blanche 31 (immeuble subventionné), 2126 Les Verrières

2 appartements de 3 pièces (env. 94 m²), rez-de-chaussée, 2e

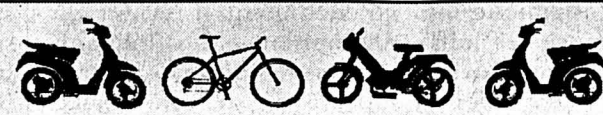
1 appartement de 3 pièces (env. 84 m²), 3e étage, mansardé

1 appartement de 4 pièces (env. 107 m²), rez-de-chaussée, cuisine agencée, balcon ou terrasse + 1 place de parc intérieure

Loyer en rapport avec les revenus des locataires (taxations fiscales de l'impôt fédéral direct).

Pour tous renseignements et location, s'adresser à:
Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel,
Gérance des immeubles, Tivoli 22, 2003 Neuchâtel
Tél. 032/889 64 90

028-319274



Cherche à **REMETTRE** (pour cause de maladie) à La Chaux-de-Fonds

**COMMERCE
CYCLES ET SCOOTERS**
(Marques renommées)

Bien situé avec belles vitrines.

Date à convenir.

Ecrire sous chiffres H 132-100380, à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-100380/DUO

**Feu
118**

**A louer
Studios**

Crêtets 10 à 12

► Loyer: Fr. 300.- + Fr. 85.- de charges

- Immeuble situé dans quartier tranquille
- A proximité du centre ville
- Cuisine aménagée
- Service de conciergerie compris

► Libres de suite ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO La Chaux-de-Fonds UNPI
Groupe GECO SA
75, rue Jardinière - 2301 La Chaux-de-Fonds ► 032 / 913 26 55

CHAUX-DE-FONDS

Rue du Locle 38

**2 pièces
avec balcon**

- dès frs 560.- ch. incl.
- de suite, ou à convenir
- cuisine semi agencée
- balcon
- à proximité des transports publics et des commerces
- immeuble avec ascenseur

wincasa

Services Immobiliers
Stéphane Quartier
Téléphone 032 723 09 17
stephane.quartier@wincasa.ch
www.wincasa.ch

041-540559

Près de la cité

A louer tout de suite ou à convenir
Av. Léopold-Robert 76
2300 La Chaux-de-Fonds

**Charmant appartement
de une pièce**

Loyer Fr. 455.- charges comprises.
Avec cuisinette, WC/douche.
A proximité des transports publics.
Informations auprès de notre concierge:
Mme Thourot - Tél. 032/913 17 86

043-124457

**A louer
4 pièces**

Temple-Allemand 99

► Situé dans un quartier tranquille

- Cuisine agencée
- Salle de bains-WC
- Chambre haute
- Immeuble avec buanderie

► Libre pour le 1er oct. 2001 ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO La Chaux-de-Fonds UNPI
Groupe GECO SA
75, rue Jardinière - 2301 La Chaux-de-Fonds ► 032 / 913 26 55

À LOUER
SAINT-IMIER - Baptiste-Savoie 62
**2 1/2 PIÈCES (50m²)
sans balcon**

cuisine agencée y c. lave-vaisselle
Fr. 514.- + Fr. 65.- charges

Pour visiter: 032/941 38 24

Pour tous renseignements:
CPM - Lausanne: 079/254 57 70

022-253703

Près du centre et de la gare

A louer dès le 1er octobre 2001
ou à convenir,
Avenue Léopold-Robert 76,
La Chaux-de-Fonds

**Charmant appartement
de 3 1/2 pièces, au 5e étage
avec balcon**

Loyer Fr. 982.- charges comprises.

Avec cuisine, WC-douche, salon avec parquet et chambres à coucher avec du lino.

A proximité des transports publics.

Informations auprès de notre concierge:
Mme Thourot - Tél. 032/913 17 86

043-124455

À LOUER

À SAINT-BLAISE

**Très bel appartement
de 1 pièce
dans petit immeuble près du
centre. Confort, calme et
bon ensoleillement!**

Loyer favorable.

Avec cuisine et salle de bains.

Libre tout de suite ou pour date à convenir.

Situation: Moulins 20-22

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérancia & Bolliger S.A. • Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032/911 90 90 • 2300 La Chaux-de-Fonds

MEMBRE UNPI 132-100334

132-100412
**GÉRANCE
CHARLES BERSET SA
LA CHAUX-DE-FONDS**
Tél. 032/913 78 35
Fax 032/913 77 42
www.berset-gerance.ch

À LOUER

1 PIÈCE

> **Rue de la Confédération:** studio meublé, composé de coin cuisine équipé de cuisinière et frigo, 1 chambre avec balcon, salle de bains-WC, hall. Libre au 1er octobre. Loyer de Fr. 460.- charges comprises.

1 1/2 PIÈCE

> **Av. Léopold-Robert:** Grand studio composé de cuisine agencée ouverte sur une grande pièce, vestibule, salle de bains-WC. Libre au 01.10.01. Loyer Fr. 675.- c.c.

2 PIÈCES

> **Rue du Locle:** appartement composé de cuisine avec frigo, salon, 1 chambre à coucher, vestibule, salle de bains-WC. Libre au 1er octobre. Loyer de Fr. 602.- c.c.

Plus de détails sur notre site Internet!

MEMBRE UNPI

LA CHAUX-DE-FONDS

**LA CHAUX-DE-FONDS
à louer**

Adresse	Pièces / Etage	Loyer ch. incl.	Délai
Jaquet-Droz 12/12a	Grands Studios agencés	Dès frs 547.- ch. incl.	de suite, ou à convenir
Léopold-Robert 31	Studios	Dès frs 435.- ch. incl.	de suite, ou à convenir
Léopold-Robert 53	Studio	frs 517.- ch. incl.	de suite, ou à convenir

wincasa

Services Immobiliers
Stéphane Quartier
Téléphone 032 723 09 17
stephane.quartier@wincasa.ch
www.wincasa.ch

041-540563

**COURTELARY - A vendre
Garage industriel**

d'une surface de 204 m². Très bone situation.

Pierre Grandjean Immobilier

Av. Léopold-Robert 12 - 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/914 16 40 - Fax 914 16 45



**TOUT LE MONDE
PEUT AIDER!**
DONNEZ DE
VOTRE SANG
SAUVEZ DES VIES

Tél. 032/967 20 31

À VENDRE

A La Chaux-de-Fonds
Quartier Nord, à proximité du
Bois du Petit-Château, dans un
immeuble de qualité avec place
de jeux pour les enfants

**GRAND DUPLEX DE
8 1/2 PIÈCES, AVEC
2 BALCONS ET GARAGE
POUR 2 VOITURES**

Comprenant: Hall d'entrée avec
armoire - Cuisine agencée avec
accès balcon - Salon - salle à
manger avec belle cheminée,
accès balcon - 5 chambres à
coucher - Salle de bains/WC -
Douche/WC - WC à l'étage infé-
rieur - Grande mezzanine habi-
table et meublable - 2 réduits.
Notice sur demande.
Visite sur rendez-vous.

espace & habitat

Tél. 032/913 77 77/76
www.espace-et-habitat.ch

URGENT, RECHERCHONS

Villas, propriétés, terrains,
appartements, locaux
commerces, PME, PMI
Etudes toutes propositions

AC2i: 032/724 24 25

www.mich-international.net
Acheteur, recevez gratuitement notre magazine d'offres
Vente et achat entre particuliers

À VENDRE

A Villeret

MAGNIFIQUE VILLA

Cette très belle propriété est
située sur un terrain de 1100 m²,
elle jouit d'une vue imprenable
sur le Vallon et la Combe-Grède et
d'un ensoleillement maximum.

Elle est composée de:
Rez inférieur: Garage double -
Buanderie - Abri - Cave et un stu-
dio comprenant: Cuisine agencée
- Salle de bains et une chambre.

Rez supérieur: Hall d'entrée -
Réduit - Bureau - WC/douche -
Cuisine agencée - Salle à manger
donnant accès à une très belle
terrasse de 42 m² - Salon avec
grande cheminée en pierre natu-
relle.

1er étage: 3 chambres - 2 réduits
- Salle de bains.
**Surface totale de la maison y
compris le garage et réduit:
329 m².**

espace & habitat

Tél. 032/913 77 77 ou 76
www.espace-et-habitat.ch

132-099541

Les nouvelles cuisinières
Miele encastrables
norme suisse et
norme européenne

Miele

144-055949/ROC



À VENDRE

À LA CHAUX-DE-FONDS
Rue de la Paix

**BEL IMMEUBLE
LOCATIF À RÉNOVER**

Composé de:
9 appartements,
2 garages,
dépendances et jardin.

Pour renseignements et notice
sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
032/913 78 33, Fax 032/913 77 42

MEMBRE UNPI

**BERNARD
LEBEAU**

**LA CHAUX-DE-FONDS
A VENDRE**

Proche du centre ville. Belle vue

**Un appartement de
4 pièces et un appartement
de 2 pièces à réunir**

**Pour créer un magnifique
6 pièces refait à neuf**

126 m², balcons 26 m²

Fr. 362'000.-

Travaux de transformations inclus
www.immostreet.ch/lebeau

Bernard Lebeau Immobilier SA
Tél. 032/753 12 52

022-259001

Des restructurations adoucies

Projets ■ *Berne, les cantons, La Poste, Swisscom et les CFF tirent à la même corde pour favoriser l'emploi dans les régions périphériques*

De Berne
Stéphane Sieber

Positif. Le bilan intermédiaire que la Confédération dresse des mesures d'accompagnement en faveur des régions particulièrement touchées par la restructuration des ex-régies fédérale - La Poste, Swisscom et les CFF - est «positif». Hier à Berne, le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), le secrétariat général du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (Detec) ainsi que les trois entreprises faisaient le point, une année après le lancement du programme du Conseil fédéral. Et moins d'une semaine avant un débat au Conseil national sur la question.

400 emplois ? 500 ?

«Swisscom, les CFF et La Poste aident les régions concernées à créer de nouveaux emplois. La Confédération et les trois entreprises contribuent conjointement à accroître dans ces régions la compétitivité et la capacité de valeur ajoutée. La collaboration avec les cantons est constructive». Voilà pour les termes du communiqué officiel du Seco et du Detec, chargés de piloter la coordination stratégique.

Des chiffres ? «Il n'est pas possible de déterminer combien d'emplois ont été créés avec les crédits à disposition. Peut-être 400 à 500», avance prudemment le Valaisan Pierre-Marie Rappaz, président du «Groupe

80» qui, avec des représentants des cantons, est chargé de la mise en œuvre des mesures.

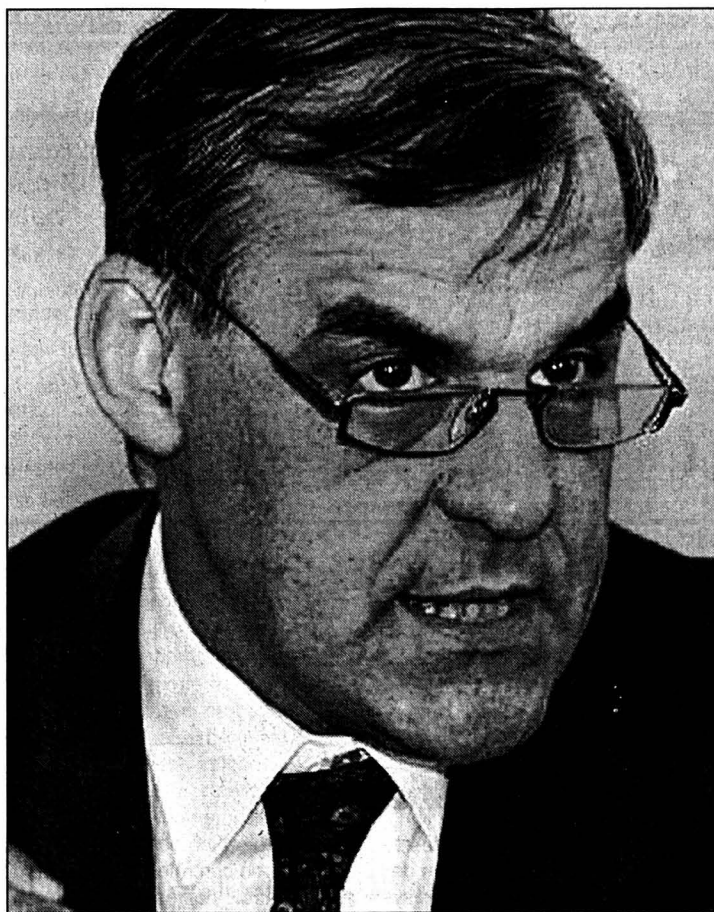
Côté Alpes, côté Jura

Les régions concernées, rappelle Hans Werder, secrétaire général du Detec, ce sont, côté Alpes, les cantons de Saint-Gall, des Grisons, d'Uri, du Tessin et du Valais, le district d'Aigle (Vaud) et les régions de Singine, de Haute-Sarine de Gruyère et de Glâne-Veveyse (Fribourg) ; côté Jura, les cantons du Jura et de Soleure, le Jura bernois et Bienne dans le canton de Berne, le Haut et les Vallées dans celui de Neuchâtel et le Nord vaudois et la Vallée de Joux dans celui de Vaud.

Les Chambres fédérales ont débloqué 80 millions de francs pour les années 2001 à 2004. Le plus gros morceau (60 millions) devait être utilisé pour l'alimentation avancée du fonds de la LIM (aide aux régions de montagne), mais les projets présentés, on l'a constaté, ne font que peu appel à cet instrument. Aucun projet n'a été retenu à ce jour par le «Groupe 80». Ce volet ne sera pas reconduit.

«Watch Valley»

En revanche, les autres instruments (coopération suprarrégionale, entre les entreprises et dans le domaine du tourisme, 20 millions en tout) marchent bien. Le Conseil fédéral va demander de dou-



Hans Werder, secrétaire général du Detec. PHOTO A-KEYSTONE

bler la mise pour les années 2003 et 2004.

Parmi les projets qui ont bénéficié ou vont bénéficier d'un coup de pouce fédéral, on citera l'extension des activités du Technopôle de Sierre en Valais (contribution de 825.000 francs) le projet de coopération touristique de l'Arc jurassien «Watch Valley» (montant encore indéterminé) où encore le centre de

vente directe de la Postfinance à Delémont et à Berne (200.000 francs). Par quoi on voit que le rôle de la Confédération est subsidiaire dans l'ensemble d'un dispositif qui, s'il n'est pas appelé à durer, pourrait faire école. On songe à la libéralisation du marché de l'électricité et à Armée XXI.

Par quoi on voit également que les ex-régies peuvent bénéficier indirectement des moyens de la Confédération.

Mais elles mettent pour leur part en œuvre leurs propres projets. Ainsi, les CFF ont créé 225 postes de travail à Fribourg avec le Centre de services clientèles pour CFF Cargo ; et leur futur Customer-Call-Center, la «hotline» pour les voyageurs, devrait employer 300 personnes à Brigue dès 2005. «Le savoir-faire dans les régions était l'un des préalables qui ont fait pencher la balance», explique, rassurant, Walter Hofstetter, membre de la direction.

Malentendus à dissiper

Pour en revenir à la politique de la Confédération, on relèvera que les premières expériences montrent de sérieuses zones d'ombre. La qualité des projets présentés souffre du fait que les responsables sont trop pressés. Et puis, l'ignorance conduit à des malentendus.

En entendant le mot «mesures d'accompagnement», explique ainsi Pierre-Marie Rappaz, beaucoup formulent des «exigences irréalistes» impossible à satisfaire dans le cadre prévu.

Car, souligne-t-il, «elles ne sont pas du tout conçues pour maintenir le service public, mais seulement pour atténuer les effets négatifs dus à la concentration de domaines de production et de services des trois ex-régies». Reste que le bilan présenté hier n'offre pas encore la systématique et les éléments propres à disposer d'une analyse limpide. /STS

LAMAL

300 millions pour les primes

De Berne
François Nussbaum

La commission sociale du Conseil des Etats proposera au plénum, le 3 octobre, d'augmenter de 300 millions de francs par an les subventions fédérales (actuellement 2 milliards) destinées à réduire les primes maladie des bas salaires.

L'objectif est de garantir que les ménages ne consacreront pas plus de 8% de leur revenu aux primes. Plus précisément, cet ajout de 300 millions ira aux cantons qui, en épuisant les subsides fédéraux auxquels ils ont droit (et une part cantonale d'égale hauteur), ne parviennent pas à atteindre cet objectif social de 8%.

La commission indique, par ailleurs, qu'un des points de la révision de la loi sur l'assurance maladie (Lamal) sera renvoyé à la session d'hiver. Il s'agit de supprimer l'obligation, faite aux caisses, de rembourser par contrat tous les médecins ayant les titres nécessaires. Il faut encore préciser les conditions dans lesquelles cet élément de concurrence sera introduit.

Financement des hôpitaux

Rappels que, pour le reste, cette révision de la Lamal est axée sur le financement des hôpitaux. Les cantons sont appelés à financer la moitié de tous les séjours hospitaliers, au tarif de la division commune. L'autre moitié est à la charge de caisses. Pour les divisions privée et semi-privée, les complémentaires ne mettront plus que la différence.

Autre sujet: la commission a achevé l'examen du projet de loi sur l'égalité pour les handicapés. Cette nouvelle loi constituera un contre-projet indirect à l'initiative populaire «Droits égaux pour les handicapés». Dans l'ensemble, la commission a adopté la version présentée par le Conseil fédéral (une minorité proposera des droits plus étendus).

Le débat a, pour l'essentiel, porté sur deux points. D'abord les déductions prévues pour les handicapés dans l'impôt fédéral direct devraient être «légèrement» revues à la hausse. Ensuite, la commission maintient à 20 ans le délai accordé aux transports publics pour adapter leurs équipements aux besoins des handicapés. Mais ils peuvent déjà commencer. /FNU

ETRANGERS

Renvois planifiés

La Confédération veut venir en aide aux cantons devant exécuter des renvois d'étrangers. Elle a mis sur pied une nouvelle structure, baptisée swissREPAT et basée à l'aéroport de Kloten. Elle sera notamment chargée de coordonner les réservations de vol et les procédures au départ de tous les aéroports de Suisse. Elle devra également prévoir d'éventuelles escortes pour les départs non volontaires.

SwissREPAT, qui a été inaugurée hier à Kloten, fait partie de l'Office fédéral des réfugiés. /ap

L'infirmier a tué 27 patients âgés

Lucerne ■ *L'homme dit avoir agi par compassion. Un choc*

L'infirmier lucernois a tué trois fois plus de personnes âgées dans des homes que cela n'avait été révélé en juillet dernier. L'homme a éliminé 27 patients, en majorité des femmes âgées de 76 à 90 ans dans les cantons d'Obwald, de Schwytz et de Lucerne entre septembre 1995 et juin 2001.

Pour l'association des homes en Suisse, les actes commis par l'infirmier ne relèvent pas de l'euthanasie, mais «d'actes criminels», a-t-elle écrit dans un communiqué hier. Supervision et formation continue des équipes de

soignants sont exigées par l'association.

Les autorités du canton d'Obwald et de Schwytz se sont montrées choquées et concernées par la découverte des derniers faits. Des cellules de crise ont été mises sur pied pour aider les familles concernées ou le personnel soignant.

L'homme qui a dit avoir agi par compassion a employé plusieurs méthodes pour tuer ses victimes. Il a fait usage de sédatifs. Il a également recouru à des plastiques ou à des draps qu'il appliquait sur le visage des personnes âgées. /ats

Le projet USIS pourrait exiger plus de policiers

Police ■ *Nouveau système de sécurité intérieure. Etat du dossier. Modèles plus concrets à l'automne*

De Berne
Georges Plomb

Il faudra des troupes fraîches pour réformer le système suisse de sécurité intérieure (projet USIS). Les polices cantonales et communales devraient trouver 800 à 1000 personnes de plus, les gardes-frontières 200 de plus, la protection des missions diplomatiques 150 de plus (par des gardes-fortifications ou par un autre corps). Le projet USIS est étroitement lié à la proposition helvétique d'adhérer à l'Espace de sécurité de l'Union européenne, ainsi qu'aux conventions de Schengen et Dublin. Jean-Luc Vez (patron de l'Office fédéral de la police) et Judith Fischer (responsable du projet), hier à Berne, présentaient l'état du dossier.

Avec ou sans Schengen-Dublin

Mais le projet USIS envisage des variantes avec et sans adhésion au système Schengen-Dublin, avec et sans adhésion à l'Union européenne. Des modèles plus concrets seront formulés cet automne. Les effectifs supplémentaires dépendront du modèle choisi. Quoi qu'il arrive, le système fédé-

raliste de sécurité, très décentralisé, sera maintenu. A chaque fois, le but est de mieux faire face à la criminalité internationale, aux phénomènes de migration, au défi de la sécurité intérieure, d'associer plus étroitement sécurité intérieure et sécurité extérieure. Le rapport final sur le projet USIS est attendu en 2003.

Autorités civiles d'abord

Le projet USIS recourt d'abord aux autorités civiles. L'armée ne devra intervenir pour garantir la sécurité intérieure que dans les cas où les moyens civils sont épuisés. De toute manière, les tâches de sécurité intérieure devront être confiées à des troupes spécialement formées pour cela. S'il devait s'agir de soldats, ce serait, de préférence, des professionnels ou, éventuellement, des militaires pratiquant le «service long». La protection d'une réunion comme le «World Economic Forum» à Davos, par exemple, pourrait justifier un certain appui de l'armée. Cela dit, pour Jean-Luc Vez, pareille intervention de l'armée n'est pas considérée comme une pièce prioritaire du projet USIS.

Autre principe majeur: le projet USIS refuse toute privatisation de la sécurité intérieure. Il est impératif que l'Etat conserve, en cette matière, le monopole du pouvoir. Le recours à des acteurs privés serait de toute façon limité. Pas de «mercantilisation» de la sécurité, donc.

Contrôles mobiles

Non, le projet USIS n'abandonne pas l'idée de remplacer un jour les contrôles aux frontières fixes par des contrôles mobiles. Cette hypothèse n'est retenue que dans le cas d'une adhésion de la Suisse au système Schengen. Toutefois, même dans ce cas, on se réservera de rétablir des contrôles fixes comme cela s'est passé lors du G8 à Gènes.

Le projet USIS s'accompagne aussi de la mise en place de la toute nouvelle Police criminelle fédérale. La centrale sera installée à Berne. Et des satellites seront installés dans les principales régions du pays. Cette mise en place suit de près le renforcement des pouvoirs de la Confédération dans des domaines comme la criminalité internationale et la criminalité organisée. /GPB-La Liberté

ENBREF

FONDS DÉTOURNÉS ■ **Fonctionnaire arrêté.** Un employé de l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication, soupçonné d'avoir détourné plusieurs centaines de milliers de francs, a été mis en détention. Une autre personne suspectée d'avoir participé à ce délit a été temporairement arrêtée. L'annonce d'un institut bancaire a déclenché l'ouverture d'une enquête de police. /ap

BOUEILLES ■ **Taxe d'élimination.** Une taxe d'élimination anticipée (TEA) frappera les bouteilles en verre dès le 1er janvier. Ce nouvel instrument de soutien financièrement des communes chargées de la collecte du verre. Les bouteilles entre 0,09 et 0,33 litres seront assujetties à une taxe de 2 centimes, de 4 centimes pour celles entre 0,33 l et 0,6 l et de 6 centimes pour celles au-delà de 0,6 l. /ats

Bien Air
SWITZERLAND

Nous sommes une entreprise d'instruments dentaires, de renommée internationale. Nous voulons créer un nouveau poste, et recherchons pour notre département "Achats", un

APPROVISIONNEUR

Profil souhaité :

- CFC technique avec complément commercial
- Aptitude à la négociation et aisance dans les contacts
- Connaissances informatiques (GPAO, Word, Excel)
- Langue maternelle française, bonnes connaissances de l'allemand et connaissances de l'anglais seraient un avantage

Tâches principales :

- L'approvisionnement en matière première, semi-finis et composants auprès de fournisseurs tiers
- L'élaboration des demandes d'offres et des commandes
- Le suivi des délais et de la qualité
- Suppléer le responsable des Achats
- Le maintien de bonnes relations avec nos fournisseurs

Ce poste vous intéresse ? N'hésitez pas à envoyer votre dossier de candidature à :

Bien-Air Dental SA, Service du Personnel
Länggasse 60, Case postale 6008, 2500 Bienne 6
Téléphone 032 344 64 64, fax 032 345 19 72
e-mail: sp@bienair.com

06-351001/4x4

PME dynamique, spécialisée dans l'agencement de cabinets médicaux, engage:

Employé(e) de commerce bilingue fr/all à 100%

A qui nous confierons:

- travaux de secrétariat
- préparation d'offres
- gestion des commandes
- contrôle et planification livraisons
- facturation

Vos compétences:

- maîtrise parfaite de la langue allemande écrite et parlée (connaissances scolaires insuffisantes)
- maîtrise de l'informatique (Word, Excel, Access)
- quelques années d'expérience, sens des responsabilités, dynamique, bonne présentation et contact aisé, résistance au stress, apte à gérer plusieurs tâches simultanément.

Nous offrons activité intéressante et diversifiée. Veuillez adresser dossier complet à Espace blanc: à l'attention de Mme Oppliger, case postale 127, 2525 Le Landeron.

028-322846/000

Bien Air
SWITZERLAND

Nous sommes une entreprise d'instruments dentaires, de renommée internationale. Nous voulons créer un nouveau poste, et recherchons pour notre département "Ordonnancement", un

ASSISTANT DE PLANIFICATION

Profil souhaité :

- CFC technique
- Expérience dans le domaine de la planification
- Connaissances informatiques (GPAO, Word, Excel)
- Langue maternelle française, connaissances de l'allemand

Tâches principales :

- Lancement des ordres de fabrication
- Le suivi du respect des délais
- Le suivi des prix de revient
- La gestion du planning de fabrication

Ce poste vous intéresse ? N'hésitez pas à envoyer votre dossier de candidature à :

Bien-Air Dental SA, Service du Personnel
Länggasse 60, Case postale 6008, 2500 Bienne 6
Téléphone 032 344 64 64, fax 032 345 19 72
e-mail: sp@bienair.com

06-351004/4x4

Cliquez sur : **forum**

Votre avis sur des sujets d'actualité. Participez au débat en direct.

L'Impartial
www.limpartial.ch

Cherchons

vendeuse avec expérience

ayant le sens des responsabilités, pour les après-midi, de 14 heures à 18 h 45, du mercredi au samedi inclus et si possible 2 dimanches après-midi par mois.

Cherchons

une serveuse

pour les après-midi, de 16 h 30 à 18 h 45, du mercredi au dimanche.

Tél. 032/968 47 72.

132-100323

Bâtiment

Nous cherchons pour tout de suite:

Menuisiers

Pour pose ou atelier.

Contactez Pascal Guisolan

KELLY BIEN PLUS QU'UN JOB!
SERVICES

Av. Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds
028-322950

REPUBLICQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

OFFRES PUBLIQUES D'EMPLOI DES DÉPARTEMENTS DE L'ADMINISTRATION CANTONALE:

Chef(fe) de service

pour le Service des poursuites et des faillites et du registre du commerce

Dans le cadre de la surveillance des offices des poursuites et des faillites et au terme de la réorganisation entreprise, le Département de la justice, de la santé et de la sécurité a institué un service qui, en étroite collaboration avec les préposés des offices, a pour mission de coordonner les activités et de définir les modalités adéquates des contrôles internes en vue d'une gestion des risques efficiente. La fonction mise au concours est directement subordonnée à la cheffe du département avec laquelle sont notamment arrêtées la stratégie et les lignes de forces des interventions des organes de la poursuite à mettre en œuvre, avec la collaboration des préposés(es).

Activités: Mettre en œuvre des procédures de contrôle de la gestion des offices afin de disposer d'un système de contrôle des risques dans les procédures de poursuites et de faillites; mettre en œuvre des instruments de coordination des activités des offices situés à La Chaux de Fonds, à Neuchâtel et à Cernier afin d'harmoniser les procédures; introduire une gestion orientée qualité et appliquer une politique de formation spécifique aux besoins du service; gérer le budget des ressources humaines du service comprenant une cinquantaine de collaborateurs; assurer l'évolution des systèmes informatiques, en collaboration avec le service cantonal du traitement de l'information; représenter le service dans les relations avec les autorités fédérales cantonales et communales, notamment dans les conférences intercantionales; contrôler, en collaboration avec le service de l'inspection des finances en particulier, l'application de la loi et le respect des systèmes de contrôles internes; conduire la politique de communication interne au service.

Profil souhaité: Formation universitaire dans le domaine économique de préférence, ou autre formation jugée équivalente; expérience préalable confirmée dans la conduite de collaborateurs(trices), en gestion financière (option contrôle financier), de gestion de projets et de démarché qualité; personnalité affirmée et apte à une conduite participative; talent marqué pour la négociation et la conciliation; sens de l'organisation, esprit d'initiative et de synthèse; facilité dans la communication et dans l'expression en public; connaissance de l'allemand souhaitée.

Lieu de travail: Cernier

Entrée en fonction: à convenir

Délai de postulation: 26 septembre 2001

Renseignements: M. Etienne Robert-Grandpierre, directeur du service de la justice, tél.: 032 / 889 41 06

JUSTICE, SANTÉ ET SÉCURITÉ

GESTION DU TERRITOIRE

Conseiller(ère) en énergie

pour le Service de l'énergie.

Activités: Gérer le centre cantonal de conseils InfoEnergie; analyser les besoins, élaborer et conduire des activités d'information et de formation; préavis des projets en matière de police des constructions dans le domaine des énergies renouvelables; traiter les demandes de subventions; poste indépendant et diversifié dans une petite équipe dynamique; larges possibilités de formation et de motivation personnelles; nombreux contacts externes.

Profil souhaité: Diplôme d'ingénieur ETS; études postgrades en énergie; minimum 4 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'énergie; maîtrise parfaite de l'allemand et du suisse allemand, bonnes connaissances de l'anglais; expérience pédagogique, facilité d'expression et disposition à être au service de la collectivité; aisance dans l'utilisation d'outils informatiques.

Lieu de travail: Neuchâtel

Entrée en fonction: janvier 2002

Délai de postulation: 26 septembre 2001

Renseignements: M. Jean-Luc Juvet, chef du Service cantonal de l'énergie, tél.: 032 / 889 67 20 ou e-mail Jean-Luc.Juvet@ne.ch

INSTRUCTION PUBLIQUE ET AFFAIRES CULTURELLES

Psychomotricien(ne)

à temps partiel (40%)

pour le Centre de psychomotricité du canton de Neuchâtel.

Activités: Examens, évaluations et traitements d'enfants ou d'adolescents souffrant de troubles psychomoteurs ou de troubles mixtes, prises en charge conjointes éventuelles avec d'autres spécialistes de l'enfance.

Profil souhaité: Diplôme de l'Ecole romande de psychomotricité ou titre jugé équivalent.

Lieu de travail: La Chaux-de-Fonds, secteur ambulatoire

Entrée en fonction: immédiate ou à convenir, pour un remplacement de longue durée (jusqu'au 5 juillet 2002)

Délai de postulation: 26 septembre 2001

Renseignements: Service de la jeunesse, tél: 889 69 60, fax: 889 69 42 ou e-mail: service.jeunesse@ne.ch

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Pour les postes mis au concours ci-dessus, les offres des service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'adresse suivante:

Service des ressources humaines de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 2316, 2001 Neuchâtel.

Partner Job

Mandatés par plusieurs entreprises du canton de Neuchâtel, nous cherchons pour des EMPLOIS FIXES des

Mécaniciens-monteurs

Au bénéfice d'un CFC de mécanicien de précision ou ayant une expérience confirmée dans le montage.

Vos tâches seront l'assemblage mécanique de sous-groupe, le montage mécanique et la mise en route de dispositifs et/ou de machines.

Mécaniciens

Au bénéfice d'un CFC (étampes, micro, précision) ou excellent aide-mécanicien, maîtrisant l'usinage conventionnel et/ou CNC pour assurer les réglages, les changements d'outils, le suivi de production.

Règleurs CNC

Agés de 22 à 45 ans, Suisses ou permis C, au bénéfice d'un CFC ou d'une solide expérience, réglages de machines OKUMA, ALMAC, W.-MACODELL, SCHAUBLIN, ... commandes Siemens, NUM, Fanuc, Fagor, dynamiques et motivés pour travail en équipe (2 x 8 ou 3 x 8).

Intéressé? Alors prenez contact ou envoyer votre dossier complet à Emmanuel Oro.

DISCRETION ASSURÉE.

132-099786/DUO

PARTNER JOB SA, 2300 La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 47/49
Tél. 032/910 60 00, Fax 032/910 60 09, E-mail: pjchx-de-fonds@partnerjob.ch

Membre du groupe ANEPT

LA PIMPINIÈRE

Fondation en faveur des personnes handicapées du Jura bernois

2710 TAVANNES

Nous gérons des lieux de résidence, d'habitat et de travail destinés à des adultes avec une déficience mentale. Nous mettons au concours les postes suivants:

Pour notre résidence L'Aubue à Malleray

un(e) éducateur(trice) spécialisé(e) à 80%

au bénéfice d'un diplôme d'une école supérieure de travail social ou d'une formation jugée équivalente ou pouvant justifier d'une expérience professionnelle intéressante;

un(e) cuisinier(ère) pour un remplacement de 4 semaines fin septembre

expériences souhaitées.

Pour nos secteurs habitats à Saint-Imier

un éducateur spécialisé à 50%

au bénéfice d'un diplôme d'une école supérieure de travail social ou d'une formation jugée équivalente ou pouvant justifier d'une expérience professionnelle intéressante;

un(e) éducateur(trice) à 70% pour un remplacement de cinq mois dès novembre

au bénéfice d'une formation socio-éducative ou paramédicale ou/et d'une expérience professionnelle intéressante.

Pour notre secteur professionnel à Tavannes

une personne pour des remplacements socio-professionnels

au bénéfice d'une formation socio-professionnelle ou paramédicale ou/et d'une expérience professionnelle intéressante.

Pour notre secteur habitat à Tavannes

une personne pour des remplacements éducatifs

au bénéfice d'une formation socio-éducative ou paramédicale et d'une expérience professionnelle intéressante.

Pour ces différents postes:

- nous offrons des conditions de travail intéressantes et un salaire fixé selon les normes du canton de Berne;
- des renseignements peuvent être obtenus au No de tél. 032/482 64 94 auprès de M. Gérard Mathez, directeur;
- les entrées en fonction sont à convenir avec les candidats.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats doivent parvenir jusqu'au 25 septembre 2001 à l'adresse suivante:

La Pimpinière, direction,
H.-F.-Sandoz 64, 2710 Tavannes

160-736964

J.M. LAMBELET S.A.

CHAUFFAGE • VENTILATION
BRULEURS • MAZOUT-GAZ

Vy d'Etra 33 • 2009 Neuchâtel • Tél. 032 / 756 60 10

cherche pour date à convenir

Responsable du service après-vente

avec de très bonnes connaissances en chauffage et brûleurs.

Faire offre écrite avec documents usuels.

Industrie & Technique

Mandatés par une entreprise évoluant dans le domaine médical, nous cherchons:

Magasinier/commissionnaire

Réception, contrôle, distribution, identification, mise en stock des marchandises. Divers travaux de saisies informatiques. Préparation des colis fournisseurs. Commissionnaire avec véhicule d'entreprise et maintenances diverses. Personne précise, rigoureuse et organisée. Age: 25-45 ans.

Veillez faire parvenir votre candidature à Gérard Forino.

E-mail: gerardo.forino@kellyservices.ch

KELLY BIEN PLUS QU'UN JOB!
SERVICES

Av. Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds
028-322788

Appelez-nous au 032/910 55 10

Le retour des conservateurs

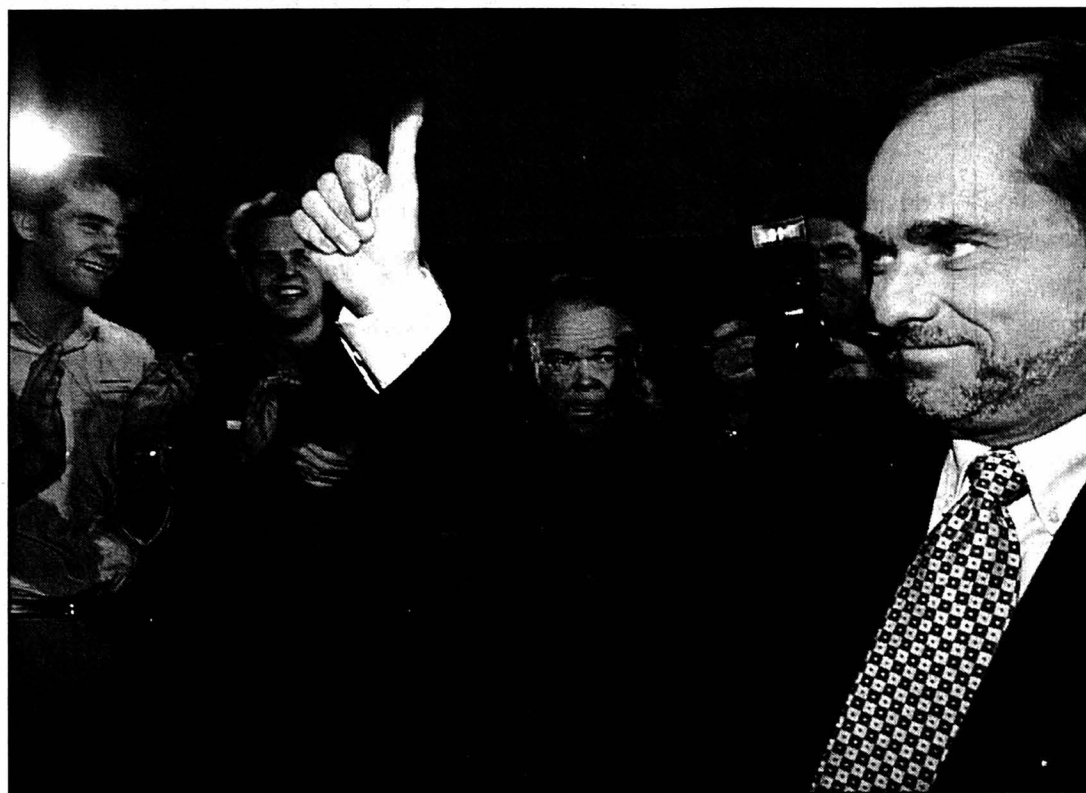
Norvège ■ *Un changement de gouvernement n'est plus qu'une question de temps après la déroute électorale des travaillistes*

Un changement de gouvernement en Norvège n'est plus qu'une question de temps. Au lendemain d'un scrutin législatif qui a vu l'effondrement des travaillistes, actuellement au pouvoir, les conservateurs ont lancé hier un appel à l'union de la droite pour former la prochaine coalition. Selon des résultats encore partiels basés sur le décompte de 99,3% des bulletins de vote, et publiés par le ministère du gouvernement local, la formation du premier ministre Jens Stoltenberg ne remporterait que 24,4% des suffrages, contre 35% en 1997. C'est la plus mauvaise performance enregistrée par les travaillistes depuis 1909.

Démo-chrétiens en arbitres

Face à eux, les conservateurs, sous la houlette de Jan Petersen, remporteraient 21,3% des suffrages, contre seulement 14,3% en 1997. Entre les deux, le Parti des démocrates-chrétiens (centre droit), avec 12,5% des voix, pourrait bien se retrouver dans la position de «faiseur de roi». Conservateurs et travaillistes devraient lui faire une cour assidue dans les semaines à venir.

Mais des deux formations, le Parti conservateur semble le plus susceptible de parvenir à ses fins. Outre le Parti des démocrates-chrétiens, Jan Petersen pourrait en effet compter également sur le soutien



Le leader conservateur Jan Petersen a lancé un appel à l'union de la droite. PHOTO KEYSTONE

d'une formation d'extrême droite. «Je suis sûr que nous allons trouver une solution», a assuré Jan Petersen après l'annonce des résultats partiels. Le quotidien norvégien «Verdens Gang» présentait hier le leader du Parti chrétien-populaire, Kjell Bondevik, comme un joker. Son concurrent le «Dagbladet» a lui aussi abondé dans ce sens, estimant que Kjell Bondevik détenait «le pouvoir» entre ses mains. «Notre objectif est un changement de pouvoir, mais nous ne coopé-

rons pas avec quinconque à n'importe quel prix», a toutefois prévenu M. Bondevik. De son côté, le premier ministre sortant a fait savoir qu'il n'entendait pas démissionner pour l'instant, attendant de voir si, face à un Parlement éclaté, il n'avait pas ses chances de rester.

Fiscalité sanctionnée

Nombre des électeurs qui n'ont plus voté travailliste ont tenu à exprimer leur mécontentement face au niveau

élevé de la fiscalité dans un pays pourtant gâté par les revenus du pétrole. «Les électeurs ont clairement signifié qu'ils n'étaient pas contents du Parti travailliste», a reconnu Jens Stoltenberg. «Le Parlement ne se réunit qu'au début octobre et nous attendons un éclaircissement de la situation d'ici là», a-t-il continué.

Globalement, le Parlement, où siègent, outre les deux plus grands partis, une kyrielle de plus petites formations, bascule à droite./afp-reuter

Sangatte reste ouvert aux réfugiés

Eurotunnel ■ *La société déboutée de sa demande de fermeture*

Le tribunal administratif de Lille a débouté hier après-midi la société Eurotunnel de sa demande de fermeture du centre de réfugiés de Sangatte (Pas-de-Calais). Eurotunnel avait déposé un recours devant la juridiction administrative pour obtenir la suspension de l'arrêté de réquisition de son ancienne usine, aménagée depuis l'été 1999 en centre d'hébergement.

Du provisoire qui dure

Afin de faire face à l'afflux de centaines de réfugiés kosovars dans le port de Calais, l'Etat français avait décidé d'ouvrir «provisoirement et de manière exceptionnelle» ce centre d'hébergement d'urgence créé par la Croix-Rouge.

Eurotunnel réclamait le déplacement de ce centre de réfugiés

qu'il considère comme «une véritable plate-forme de l'immigration clandestine», selon son avocat Me Jean-Pierre Boivin. La société franco-britannique qui gère le tunnel avançait trois arguments: la trop grande proximité du tunnel, l'explosion du nombre de réfugiés candidats au passage clandestin, et la passivité des autorités françaises. Sa requête a été rejetée pour «défaut d'urgence», a indiqué le tribunal administratif dans son ordonnance. L'Etat défendait également la nécessité et le maintien du centre de réfugiés à Sangatte tout en cherchant aussi à temporiser. Afin de calmer les esprits, Elisabeth Guigou, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, a annoncé la création de plusieurs nouveaux centres d'accueil destinés à soulager celui de Sangatte./ap

ENBREF

IRAK ■ Avion américain abattu. Les forces irakiennes ont affirmé avoir abattu un avion-espion américain près de la ville de Bassora, dans le sud du pays, et un porte-parole de l'armée américaine a reconnu qu'un drone était porté disparu. Le major Brett Morris a déclaré que la coalition avait perdu hier un avion sans pilote du même type que l'avion américain perdu le mois dernier./ap

LOCKERBIE ■ Nouvelle piste. La bombe qui a détruit un Boeing de la Pan Am en décembre 1988 au-dessus de Lockerbie, en Ecosse, a pu être posée à Londres, selon le quotidien «The Mirror». Le journal remet ainsi en cause la thèse officielle qui a conduit à la condamnation d'un agent libyen. Selon l'accusation, la valise contenant la bombe avait été chargée à Francfort./afp

SUISSE

Couchepin ferme sur le secret bancaire

Paris ■ *Priorité donnée à la ratification des bilatérales*

La ratification des sept accords bilatéraux, deux ans après leur signature, est une priorité avant toute nouvelle négociation, a affirmé hier le conseiller fédéral Pascal Couchepin, au terme de sa première visite officielle à Paris. Et le secret bancaire n'est pas négociable. Le chef du Département de l'économie rencontrerait hier ses homologues Laurent Fabius et Elisabeth Guigou. Ses deux entretiens ont été l'occasion pour Pascal Couchepin de faire comprendre «à ses amis français» que la Suisse ne s'engagerait pas sur un nouveau paquet de bilatérales «avant que le premier chapitre ne soit clos».

La France à la traîne

A la traîne aux côtés de l'Irlande et de la Belgique, la France n'a toujours pas avalisé formellement les accords signés en juin 1999, a regretté le conseiller fédéral. «La ratification interviendra dans les meilleurs délais, soit lors des sessions d'octobre du Sénat et de l'Assemblée nationale», a assuré de son côté le ministre de l'Economie Laurent Fabius, au cours d'un point de presse avec Pascal Couchepin. Sur le fond, aucune divergence ne subsiste désormais entre les

deux pays depuis le règlement du problème des frontaliers. Mais le gouvernement français doit encore inscrire la question à l'agenda du Parlement pour que la procédure aboutisse. La France est en revanche plus pressée de se pencher sur l'épineuse question de la fiscalité de l'épargne, qui touche directement au secret bancaire helvétique. La Suisse s'en tient à l'impôt à la source, qui préserve le secret bancaire, alors que les pays de la zone euro entendent introduire à terme un échange automatique d'informations pour lutter contre l'évasion fiscale. Laurent Fabius a rappelé sa position, tandis que Pascal Couchepin a martelé «qu'il fallait trouver une solution qui corresponde aux objectifs sans toucher au secret bancaire». «Sans être un dialogue de sourds», la rencontre entre les deux hommes aura permis à la Suisse d'insister sur ses positions, a souligné Pascal Couchepin.

Avec Elisabeth Guigou, ministre de l'Emploi, le système des 35 heures a aussi fait l'objet de discussions. L'occasion pour Pascal Couchepin d'affirmer que ce modèle n'était pas transposable en Suisse./ats

Des parlementaires relancent l'idée d'Espace économique

EEE bis ■ *Un groupe de travail estime que la Suisse n'aurait pas trop de concessions politiques à faire*

De Berne
Edgar Bloch

Plutôt indigné des propos tenus (voir notre édition d'hier) par le conseiller fédéral Pascal Couchepin qui, selon l'ancien conseiller national Georg Stucky «condamne notre rapport sans avoir même pris la peine de le lire», le groupe de travail Suisse-Europe relance l'idée d'une adhésion à l'Espace économique européen (EEE). On trouve dans ce milieu quelques parlementaires bourgeois alémaniques, l'ancien secrétaire d'Etat Franz Blankart, mais aussi Max Amstutz, CEO de la Société générale de surveillance à Genève. Ils s'appuient sur le rapport du professeur Heinz Hauser, lequel avait déjà à l'époque du vote en historique de 1992 formulé un fameux rapport sur la même question.

Plaidoyer

Cet ardent avocat de cet EEE bis pense que le plus grand avantage de cette voie bilatérale réside dans une intégration durable dans le marché unique européen. Le professeur saint-gallois rappelle que

cet accord auquel, hormis la Suisse, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein sont associés permet à ces Etats partenaires de l'Union européenne d'être très largement informés préalablement sur les propositions formulées par la Commission européenne.

L'EEE a d'un autre côté l'avantage d'éviter de s'intégrer à la politique monétaire commune, de reprendre l'euro, d'éviter un doublement de la TVA dans le cadre fiscal, de se soustraire au développement d'une politique extérieure et de sécurité.

Le prix

Avec l'EEE, il faudrait déboursier environ 350 millions de francs, soit 150 millions de francs de plus que pour les accords bilatéraux.

«Depuis le vote négatif du peuple de mars dernier, il est illusoire d'imaginer que la Suisse adhère avant dix ans au plus tôt à l'UE. Il est même réaliste de parler ici d'un délai de vingt ans», s'exclame le conseiller national Ulrich Fischer (PRD/AG). C'est pour cela entre que la reprise de l'acquis communautaire nous permet d'être influent dans le développement du droit européen affirme le par-

lementaire argovien. Dans un tel cas, un Etat travaille avec 300 comités avec un droit de codécision. «Les expériences acquises dans le travail quotidien n'ont pratiquement jamais contraint les partenaires à utiliser leur droit de veto». D'ailleurs poursuit-il, il y a peu de chances que l'UE s'oppose à une adhésion de la Suisse à l'EEE.

Son collègue PDC uranais Hansheiri Inderkum pense qu'il est du devoir de la politique de chercher en permanence de nouvelles solutions puisqu'une adhésion n'a aucune chance à court terme. Le grand avantage de cette voie par rapport aux accords bilatéraux constitue dans les faibles concessions à faire sur le plan politique Franz Blankart qui revendique la paternité de l'accord qui a échoué devant le peuple pense que nous payons aujourd'hui le prix de l'échec de l'EEE. Les difficultés de Swissair et de Kloten, les bouchons sur l'autoroute du Gothard en sont les conséquences patentes. Sur le plan politique la commission du Conseil des Etats a décidé d'étudier cette variante./EBL-L'Agefi

BERNE

Les vigneron poursuivent leur action

Les vigneron venus lundi de Suisse romande poursuivent l'occupation de la Place fédérale à Berne. Ils ont repris hier leur sit-in, tracteurs à l'appui, après le marché. Demain, une délégation rencontrera le conseiller fédéral Pascal Couchepin.

Les derniers marchands partis, les véhicules ont repris leur place vers 13 h 00, sous le regard des badauds. Sous une tente dressée la veille, le public peut s'informer et participer à des forums de discussions, en dégustant du vin.

La délégation emmenée par Willy Cretegnny devait rencontrer dans l'après-midi le secrétaire de la Fédération suisse des vigneron et de l'interprofession du vin Pierre-Yves Felley. «Nous attendons de lui qu'il soutienne officiellement nos revendications», a expliqué à l'ATS Willy Cretegnny. «Pour l'heure, Pascal Couchepin doute encore de notre représentativité».

Une rencontre avec le ministre de l'Economie est agendée pour demain matin. Les vigneron, accompagnés du secrétaire de l'Union des producteurs suisses Fernand Cuhe, lui feront part de leurs revendications, en demandant notamment une réduction de l'importation de vins étrangers./ats

ROVENTA  HENEX SA

A MATTER OF TIME

Nous sommes une entreprise horlogère en plein développement. Pour notre Département Achats, nous cherchons un(e)

RESPONSABLE DES LANCEMENTS

possédant:

- de très bonnes connaissances des produits horlogers permettant de coordonner toutes les activités ayant trait au lancement des produits, notamment:
 - codification des composants et produits finis;
 - élaboration des fiches techniques et des fiches de lancement sur la base des informations du bureau technique;
 - création des dossiers de commandes aux fournisseurs et supervision du circuit des commandes, etc.
- quelques années de pratique dans une fonction similaire;
- des connaissances étendues en informatique, plus spécifiquement Filemaker Pro 4.1. sur Macintosh;
- un sens profond de l'organisation;
- enthousiasme, flexibilité, esprit d'initiative et aisance certaine dans la communication et le dialogue;
- connaissances d'anglais écrit.

Nous vous offrons:

- un travail intéressant et varié au sein d'une équipe motivée et performante, dans un environnement très agréable;
- des prestations sociales étendues, ainsi qu'un salaire correspondant à vos qualifications;
- un taux d'occupation de 100% ou à discuter.

Date d'entrée: au plus vite ou selon entente.

Les personnes répondant au profil recherché adresseront leur offre par écrit à **Roventa-Henex S.A.**, à l'attention de **M. Thomas Nolde**, rue du Crêt 16, CP 1152, 2501 Bienne.

06-351058/4x4

Restaurant LE PERROQUET

cherche

DAME

pour aider en cuisine

Temps partiel accepté.

Congé le week-end.

Entrée: à convenir.

Prendre rendez-vous ou se présenter.
Tél. 032 / 931 67 77 - Le Locle

132-100442

Grand garage de Neuchâtel
cherche un**Mécanicien auto**
avec CFCAge idéal: 23-30 ans
désirant poursuivre sa formation
auprès d'un importateur.
Possibilité d'avancement.Faire offres écrites au
Garage Robert SA
Quai Max-Petitpierre 34-38
2003 Neuchâtel

028-322342

DEMANDES D'EMPLOI**Secrétaire expérimentée**cherche changement de situation à
70 - 80%. Bon bagage informatique avec
l'environnement Windows ainsi que le
programme comptable Winway Z32.
Libre dès octobre. Ecrire sous chiffres
C 132-100296 à Publicitas S.A., case
postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-100296



Laser Automation Gekatronik SA est une PME de 50 personnes, active dans les domaines de la technique d'usinage par laser, l'automatisation et la mécanique. En raison du développement de nos activités nous cherchons à engager de suite:

PASSEUR AUX BAINS

Votre profil:

- Titulaire d'un CFC dans une branche technique ou pouvant justifier d'une expérience préalable dans les domaines du polissage électrolytique ou de la galvanoplastie
- Aptitude à travailler de manière autonome ainsi que de réaliser si possible des travaux délicats avec brucelles et binoculaire
- Facilité d'adaptation
- Nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis de travail valable

Vos tâches:

- Après une période de formation nous vous confierons la réalisation de travaux de polissage électrolytique et de contrôle en cours de production de nos produits médicaux.

PERSONNEL FÉMININ (Contrôleuses)

Votre profil:

- Habituée aux travaux délicats réalisés avec brucelles et binoculaire
- Facilité d'adaptation
- Nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis de travail valable

Vos tâches:

- Après une période de formation nous vous confierons des travaux de contrôle de nos produits médicaux

Nous offrons:

- Un salaire adapté à vos compétences et aux exigences des postes
- Des travaux réunissant machines et produits de haute technologies
- Un horaire à temps complet du lundi au vendredi à midi
- Les avantages d'une entreprise moderne et bien équipée.

Nous attendons avec intérêt votre offre manuscrite, accompagnée de votre curriculum vitae et certificats de travail adressés à:

LASER-AUTOMATION GEKATRONIK S.A.
L.-J. Chevrolet 12, 2300 La Chaux-de-Fonds.

132-100416/2DUO

We are looking to fill the following new position in our Information Services Department:

SAP APPLICATIONS ANALYST

THE COMPANY Philip Morris Products SA in Neuchâtel, the world's largest consumer packaged goods company. We are the largest cigarette manufacturer in Switzerland with brand names such as Marlboro, Philip Morris, Muratti, Brunette, Merit and Chesterfield.

THE POSITION In order to benefit from a high performing and integrated computer system, we have chosen SAP R/3 to cover all the different areas of the company. In this context, you will manage and lead specific IS projects and will be implicated in the different phases of conception, implementation, tests and follow-up of these systems touching the industrial, technical and commercial aspects.

THE PERSON You have a university degree in computer sciences or equivalent with 2-3 years of professional experience in systems development (SAP). Furthermore, you have good overall knowledge in finance or in industrial processes. You have an analytical approach to problems, are competent at proposing appropriate solutions for optimal results and have first-rate communication and interpersonal skills. In addition, you have excellent written and spoken knowledge of both French and English. A first experience in e-business would be an advantage.

If you feel that you match this profile and are interested in joining this dynamic team of professionals, please reply in confidence, mentioning the reference of the position with a full curriculum vitae, cover letter, copies of diploma and work certificates.

Send your application to:

PHILIP MORRIS PRODUCTS SA
HUMAN RESOURCES DEPARTMENT
MANAGEMENT & ORGANIZATION DEVELOPMENT
CH-2000 NEUCHÂTEL
PMPSA.HR.Resourcing@pmintl.ch

REF. KAZ

28-322556/4x4



PHILIP MORRIS
CEMA REGION

Successful Careers Worldwide

Closing date for receipt of application: 28.09.01

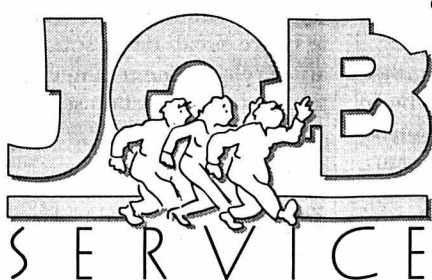
DIVERS**Grande vente en direct de Chanterelles fraîches**Tél
931.45.91

Sélectionnées petites
Cassette de 3 kg retriées
Qualité
Pour vinaigre ou cassolette

Pisciculture des Enfers
Jaluse 24, 2400 Le Lode
Bühler & Fidel

132-100243

En contact avec
... 161 000 lecteurs!
L'EXPRESS L'Impartial Le Quotidien Jurassien LE JOURNAL

**OFFRE**

aux entreprises et aux particuliers
la possibilité d'engager
rapidement et sans frais
d'agence, des jeunes de 15-25
ans en recherche d'emplois
temporaires ou fixes.

Il s'agit d'un service gratuit,
sans but lucratif.

Neuchâtel
La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 725 35 55
Tél. 032 968 08 68

028-291747/2DUO

OFFRES D'EMPLOI

**REPUBLIQUE
ET CANTON
DE NEUCHÂTEL**

OFFRES PUBLIQUES D'EMPLOI DES DÉPARTEMENTS
DE L'ADMINISTRATION CANTONALE:

Adjoint(e) au chef de service

028-322934 4x4

pour le Service de la formation professionnelle.

Activités: Participer activement à la direction du service, en collaboration avec le chef du service et les autres adjoints; assurer la gestion de dossiers cantonaux et intercantonaux principalement dans les domaines des formations de base aux professions de la santé et du social; piloter, dans ces secteurs, des actions de formation professionnelle et des réformes visant à répondre au mieux aux besoins des institutions concernées; coordonner les activités de divers groupes de travail et commissions du service; assurer la qualité et le développement de la maturité professionnelle dans les différents secteurs de la formation professionnelle; conduire, en collaboration avec d'autres services cantonaux, ou d'autres partenaires, des actions de promotion de la formation professionnelle; assurer la communication du service avec les entreprises, les écoles et établissements de formation des divers domaines de la formation professionnelle ainsi qu'avec les apprentis ou étudiants et leurs parents.

Profil souhaité: Diplôme universitaire ou d'une HES ou titre jugé équivalent; expérience professionnelle de quelques années dans une fonction comparable, si possible dans le domaine de la santé ou du social; sens développé de la communication, de l'organisation et des contacts humains; capacité d'adaptation et grande disponibilité; intérêt marqué pour la formation professionnelle; bonne maîtrise des outils informatiques; bonne connaissance de l'allemand.

Lieu de travail: La Chaux-de-Fonds**Entrée en fonction:** janvier 2002**Délai de postulation:** 26 septembre 2001**Renseignements:** M. Jacques-André Maire, adjoint au chef du Service de la formation professionnelle, tél.: 032 / 919 79 45

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Pour les postes mis au concours ci-dessus, les offres des service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'adresse suivante:
Service des ressources humaines de l'Etat,
rue du Musée 1, case postale 2316, 2001 Neuchâtel.

PAC

Il faut savoir souffrir»

Sport handicap ■ Les championnats d'Europe de cyclisme ont lieu cette semaine à Zurich (piste) et Neuchâtel (route). Beat Schwarzenbach est l'un des favoris

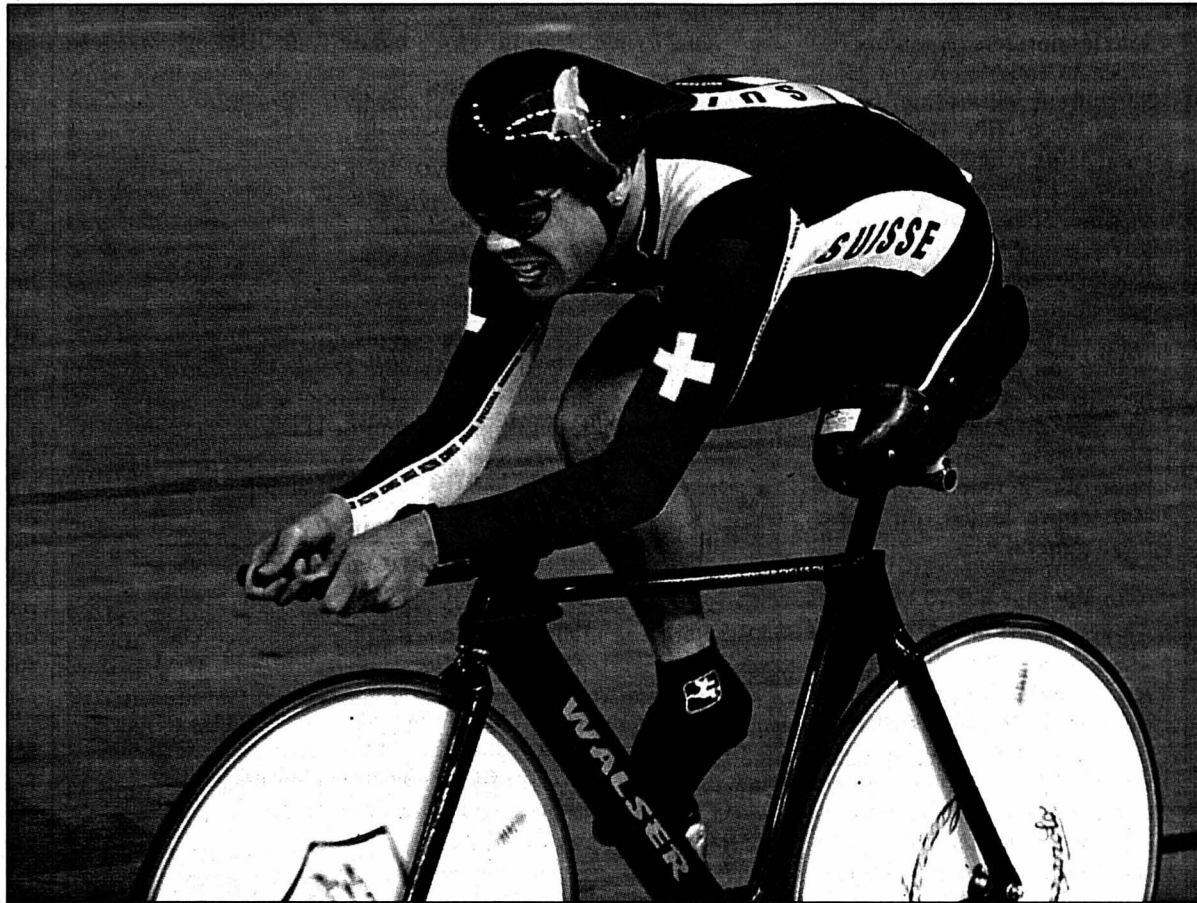
Par
Patrick Turuvani

Fort de son phénomé-
nal succès populaire
lors des Paralympics
de Sydney, le sport handi-
cap commence, lentement
mais sûrement, à se tailler
une bonne place dans les
calendriers et les agendas.
L'heure est venue de voir
en ces athlètes des sportifs
complets et accomplis. Des
sportifs comme les autres,
tout simplement. Les
championnats d'Europe
2001, qui ont débuté à Zu-
rich (piste) et se poursui-
vront dès demain à Neu-
châtel (route), seront l'oc-
casion de s'en rendre
compte. Près de 250
athlètes et assistants seront
de la partie, répartis dans
diverses catégories en fonc-
tion de leur handicap: tan-
dem (aveugles et mal-
voyants), HC (handcy-
cling), LC 1-4 (amputés,
bras ou jambe) et CP 3+4
(personnes souffrant de
troubles moteurs céré-
braux).

Lé Suisse Beat Schwarzenbach
(33 ans) est l'un des favoris de
ces joutes. Il a d'ailleurs rem-
porté dimanche une première
médaillon d'or à Oerlikon lors
du contre-la-montre sur piste
(1 km).

**Petite provocation: le «sport
handicap» est-il un «vrai»
sport?**

Beat Schwarzenbach: oui,
sans aucun doute! Je le pra-
tique actuellement comme un
professionnel. Je ne travaille
pas et me consacre totalement



Médaillé d'or aux Paralympics de Sydney, Beat Schwarzenbach est un exemple de combativité et de motivation.

PHOTOS KEYSTONE

au cyclisme. Je m'investis au-
tant qu'un sportif valide. Mes
quelques sponsors me permet-
tent de nouer les deux bouts.
Mais avec une famille à charge,
ce ne serait pas possible.

**Vous vous battez contre les
autres, ou d'abord contre
vous-même?**

B.S.: en compétition, je roule
contre mes adversaires, bien
sûr! Il n'y a qu'à l'entraîne-
ment où il m'arrive de devoir
lutter contre moi. Contre l'en-
vie de mettre pied à terre,

quand les muscles chauffent
trop! Après six séances d'inter-
valles intensives alors qu'il
m'en reste quatre! Dans ces
moments-là, il faut savoir souf-
frir et aller au-delà de ses li-
mites.

**C'est donc également la
course aux résultats...**

B.S.: je me préoccupe d'abord
de réaliser la meilleure course
possible. Quand tous les pa-
ramètres sont réunis (forme du
jour, matériel, motivation), les
résultats suivent d'eux-mêmes!

**L'organe faïtier du sport han-
dicap suisse se nomme Plus-
sport. Un sportif handicapé a-
t-il donc plus de mérite qu'un
valide?**

B.S.: ni plus, ni moins!
**Qu'en est-il de la reconnais-
sance du public, des médias?**

B.S.: Même dans les sports va-
lides, il existe des disciplines
très peu populaires et média-
tisées (escalade, surf, squash,
cyclisme féminin, skeleton...).
Le sport handicap n'est pas
plus mal loti que de nombreux

sports valides. Mainte-
nant, c'est vrai que la
presse a largement com-
menté mes performances
de Sydney. J'ai reçu beau-
coup d'encouragements.
Mes performances contri-
buent à faire
(re)connaître le sport
handicap. Et pas seule-
ment le sport en fauteuil
roulant.

**Le dopage est-il un pro-
blème?**

B.S.: aucun athlète n'a ja-
mais été contrôlé positif en
cyclisme handicap. Ce qui
n'exclut pas que certains
sportifs aient recours à des
produits interdits pour
améliorer leurs perfor-
mances. C'est par exemple
déjà arrivé en haltérophie.
La grande différence
avec les sports valides,
c'est... l'argent! Chez nous,
la tentation du dopage est
faible car il n'y en a
presque pas en jeu! S'il
était possible de signer des
contrats mirobolants, avec
plusieurs zéros, je ne suis
pas sûr que tout le monde
resterait aussi droit. Les

non sportifs ingurgitent tous
les jours des médicaments et
des drogues. Où est la diffé-
rence?

**Quel est votre rêve de sportif?
Ou d'homme, tout simple-
ment?**

B.S.: mon dernier grand ob-
jectif est de garder la forme jus-
qu'aux Paralympics d'Athènes
en 2004. Ensuite, j'ai quelques
projets de voyage avec mon
amie Andrea. Nous n'avons
pas encore visité toute la
planète! /PTU

NEUCHÂTEL Place à la route

Après les épreuves sur
piste de Zurich, le se-
cond volet des cham-
pionnats d'Europe de cy-
clisme handicap aura lieu
dans le canton de Neuchâtel,
plus précisément à Marin
(course sur route) et au Lan-
deron (handcycling et contré-
la-montre). L'organisation
générale de la manifestation a
été confiée à Plusport, l'or-
gane faïtier du sport handicap
suisse, qui a délégué une par-
tie de son travail aux villes
hôtes. «Il s'agit notamment du
balisage des parcours, de la sécu-
rité et de l'accueil des athlètes et de
leur encadrement (réd: près de
350 personnes), glisse Olivier
Von Gunten, du service des
sports de la Ville de Neuchâ-
tel. Nous avons bénéficié de
l'expérience accumulée lors de la
mise sur pied, l'année dernière sur
l'anneau d'athlétisme de Colombi-
er, du dernier meeting de quali-
fication pour les Paralympics de
Sydney.»

L'offre en matière de chambre
pour handicapés n'étant pas
farineuse au chef-lieu, «l'Of-
fice du tourisme a fait un boulot
extraordinaire» pour héberger
les 25 athlètes qui prendront
le départ de la course de hand-
cycling, destinée aux per-
sonnes en fauteuil roulant, et
dont le premier titre européen
sera décerné demain.

Antenne romande?

La sécurité est primordiale
pour une telle manifestation.
Près de 500 lettres ont été en-
voyées aux entrepreneurs, pay-
sans et vigneron riverains
pour les avertir de la tenue de
cette compétition. «On n'a pas
pris les choses à la légère, les
épreuves de sport handicap ne sont
pas plus faciles à mettre sur pied
que les autres» assure le prési-
dent du CO neuchâtelois.

Une vingtaine de policiers se-
ront en outre mobilisés durant
trois jours. «Et Neuchâtel Xamax
va nous mettre deux équipes de
jeunes pour fonctionner samedi
comme commissaires de route. C'est
un geste très sympa» relève Oli-
vier Von Gunten. Avant de
poursuivre: «La Ville aimerait
garder une ligne et accueillir
chaque année un événement de
sport handicap à Neuchâtel. Orga-
niser de telles compétitions est hu-
mainement très enrichissant. Le
sport est un vecteur de messages,
d'ouverture, d'intégration. Des
discussions sont également bien
avancées pour installer une an-
tenne romande de Plusport au
chef-lieu, histoire de mieux enca-
drer les sportifs romands.»

Le budget global de ces cham-
pionnats d'Europe s'élève à un
demi-million de francs. La
Ville de Neuchâtel participe
pour un montant voisin des
50.000 francs, y compris cer-
taines prestations «en nature».

Programme

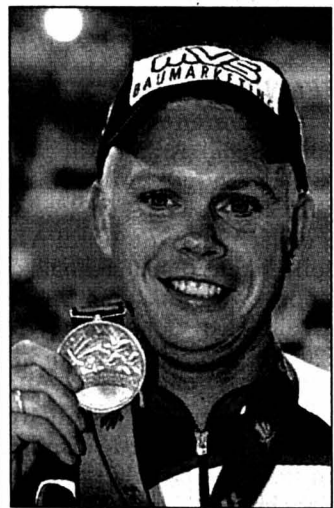
Jeudi 13 septembre. Dès 14 h:
handcycling, contre-la-
montre par équipes au Lan-
deron. **Vendredi 14 sep-
tembre. Dès 8 h 30:** contre-la-
montre (entre 4,3 et 21,5 km
selon la catégorie) au Lan-
deron. **Samedi 15 septembre.**
Dès 9 h: course sur route
(entre 19 et 104,5 km) à Ma-
rin (CIS). 18 h: fête de clôture
à Marin (CIS). /PTU

Aucune résignation

Un beau soir du mois
de mai 1989. Beat
Schwarzenbach dé-
valle une descente lorsque
survient le drame. Lancé à
plus de 60 km/h, le Schaffou-
sois percute un tracteur de
plein fouet. Son cri permet à
son compagnon d'entraîne-
ment de freiner à temps. Le
choc est si violent que l'ampu-
tation de la jambe gauche est
inévitabile. Vie brisée? «Après
mon accident, j'ai toujours
regardé vers l'avant, en essayant de
chasser les mauvaises pensées,
glisse Beat Schwarzenbach. Je
ne me suis jamais résigné, sinon je
n'aurais jamais réalisé de telles

performances par la suite. Celui
qui perd une jambe n'est pas pa-
ralysé... A Atlanta, j'ai vu des
gens souffrant de tels handicaps
qu'il ne m'est plus permis d'être
triste.»

A force de courage et de
persévérance, le bonhomme
parvient à refaire du sport (ski
alpin, natation) après une
année de rééducation. Dans
l'incapacité de poursuivre son
métier de garde-forestier, il
entame une formation de mé-
canicien sur vélos et motos.
«Malgré mon handicap, je suis
indépendant, précise Beat
Schwarzenbach. Je peux tra-
vailler, faire du sport, voyager et
fonder une famille. Je suis limité
pour certaines activités, mais
nous sommes très bien organisés
avec mon amie Andrea!» Le
Schaffousois est remonté sur
un vélo en 1993. Avec le
succès que l'on connaît: mé-
daillé d'argent aux Paralympics
d'Atlanta en 1996 (route), vice-
champion du monde du contre-la-
montre à Colorado Springs en 1998
et champion d'Europe à Blois
en 1999, médaillé d'or à Syd-
ney en 2000 (poursuite 4 km)
et recordman du monde
(5'16"433) de la poursuite sur
piste (4 km). /PTU



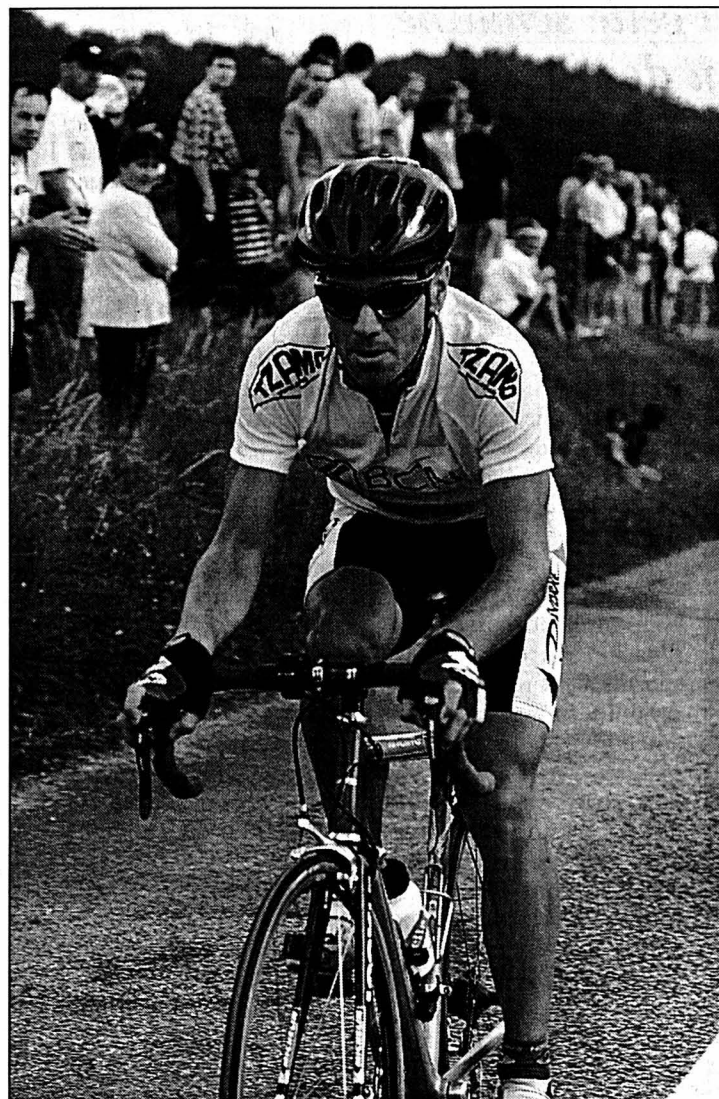
L'IMAGE DU JOUR



C'est bien connu, le football américain n'est pas un sport de fillette. Le quater-back des New York Giants Kerry Collins (en blanc) peut en témoigner, lui qui subit un placage en règle de la part de Trevor Pryce, défenseur des Denver Broncos. Voilà un garçon qu'il vaut mieux ne pas avoir sur le dos...
PHOTO KEYSTONE

«Ma plus belle journée!»

Cyclisme ■ Florian Ludi a terminé la sixième étape du Tour de l'Avenir en boulet de canon, s'adjugeant la cinquième place au sommet de la côte finale



Florian Ludi (ici avec le maillot jaune de... l'Omniium) a terminé cinquième de la sixième étape du Tour de l'Avenir.

PHOTO A-MARCHON

Par
Patrick Turuvani

Après l'abandon de Steve Zampieri, lundi, Florian Ludi et Vincent Bader sont les derniers régionaux rattrapés du Tour de l'Avenir. Hier, le coureur de Cernier a terminé en trombe pour décrocher une magnifique cinquième place au terme de la sixième étape, remportée en force par l'Australien Baden Cooke au sommet de la côte finale de trois kilomètres. Son camarade de Villeret a pointé son guidon une bonne poignée de seconde plus tard, en 36^e position. L'Espagnol Juan-Miguel Cuenca a conservé pour la deuxième journée consécutive la tête du classement général.

Un Tour qui va vite

Après des débuts en fanfare – «Uzov a remporté la première étape et pris le maillot jaune, une belle récompense pour toute l'équipe qui avait roulé pour lui» – puis chaotiques – «Je me suis fait piéger par une bordure lors de la troisième étape en perdant près de 12'» – Florian Ludi a retrouvé de bonnes sensations hier lors de la sixième étape. «J'étais bien dans le final, ce fut ma plus belle journée, lance le coureur de Cernier. J'ai terminé en même temps que Florent Brard, meilleur jeune du dernier

Tour de France!» Pourtant, une fois encore, le peloton avait des fourmis dans les jambes. Le début d'étape fut mené tambour battant, à près de 45 km/h de moyenne. «C'était parfois dur de rester dans les roues» avoue Florian Ludi. Comme son ancien compère de l'équipe Mephisto Vincent Bader – «Nous partageons la même chambre, il n'y a aucune rivalité entre nous!» – le Neuchâtelois participe au Tour de l'Avenir sous les couleurs de l'équipe suisse Phonak, avec l'espoir de décrocher d'ici la fin de l'année un contrat pro. «Je ne suis pas ici pour faire le général, mais pour accomplir mon stage, accumuler de l'expérience et essayer de me montrer!»

«On doit s'accrocher!»

Le saut depuis les amateurs ne s'est pas fait sans heurts. «Le plus difficile est d'enchaîner des étapes très longues, de plus de 200 km, dans le vent, le froid et le mauvais temps, souligne le citoyen de Cernier. Ce n'est pas le Tour le plus dur de ces dernières années, mais le peloton roule extrêmement vite. Même les pros le disent! Lundi, on avait parcouru près de 1000 bornes à près de 44 km/h de moyenne! Chez les amateurs, avec Vincent, on est devant, mais pas ici! On doit vraiment s'accrocher du début à la fin!» Ce qui n'empêche pas le bougre de

rester confiant pour... l'avenir. «Je récupère assez bien. J'ai maintenant bon espoir d'aller au bout.» Un sentiment que partage Vincent Bader, lui aussi «éprouvé mais plutôt satisfait» de son début de Tour. «On apprend tous les jours, lance le coureur de Villeret. Il y a beaucoup de vent, des bordures, c'est autre chose qu'en Suisse! Le rythme est très élevé. Il faut rester dans les 30 ou 40 premiers du peloton. Sinon, quand ça casse, tu n'as aucune chance de revenir!» Aujourd'hui, les 103 concurrents du Tour de l'Avenir luttent contre la montre dans un «chrono» individuel tracé autour de la ville de Rambervillers (26 km). «Je le ferai à bloc» assure le Neuchâtelois. /PTU

CLASSEMENTS

Tour de l'Avenir. Sixième étape, Ancerville - Gerardmer (193 km): 1. Cooke (Aus) 4 h 25'03" (43,690 km/h). 2. Menchov (Rus) à 2". 3. Jimenez Sanchez (Esp) à 12". 4. Brard (Fr) à 20". 5. Ludi (S). 6. Chavanel (Fr) m.t. **Puis les Suisses:** 24. Rast à 52". 36. Bader à 1'08". 46. Elmiger à 1'14". 67. Clerc à 1'48". **Général:** 1. Cuenca (Esp) 26 h 50'42". 2. Jimenez (Esp) à 24". 3. Cooke (Aus) à 31". 4. Menchov (Rus) à 48". 5. Chavanel (Fr) m.t. **Puis les Suisses:** 37. Elmiger à 2'45". 42. Rast à 3'01". 46. Bader à 3'17". 50. Clerc à 3'47". 69. Ludi à 13'04". /si

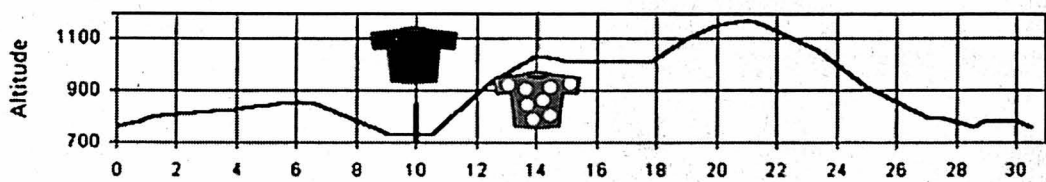
La dernière à Rochefort

Le départ de la quatrième et dernière étape de l'Omniium sur route sera donné ce soir à Rochefort à 18 h 45, et non à 19 h comme annoncé dans le programme de la manifestation. Les organisateurs ont modifié l'horaire pour des raisons de sécurité, afin d'éviter que les derniers concurrents achèvent leur pensum dans la nuit noire... Une fois encore, les consignes de sécurité (rouler à droite) seront primordiales. «Les coureurs ont trop tendance à couper les vi-

rages, fulmine Olivier Greber. Je me placerais devant le peloton avec la voiture haut-parleur pour les rappeler à l'ordre.» Des descentes vers Noiraigue (tunnel de la Clusette) et de la Tourne seront particulièrement exposées. Il sera formellement interdit de couper la ligne blanche, sous peine de disqualification. «Des commissaires seront postés à chaque virage, prévient le directeur de Sport Plus. On n'a pas appliqué les sanctions jusqu'à présent car il s'agit d'une course populaire. Mais un

accident n'est pas populaire...» Les voitures suiveuses devront se placer derrière les ambulances et la voiture balai. Dans la mesure du possible, le trafic vers Rochefort sera dévié par la Tourne avant que les coureurs n'entament l'ascension de la côte de Rosières, en haut de laquelle seront attribués les points du Grand Prix de la montagne. Les sprinters du maillot vert se seront d'abord expliqués entre Noiraigue et le bas de la côte. /PTU

4ème étape, Rochefort, 12 septembre 2001, 30.5km, + 580m



Départ/arrivée: Rochefort - Collaboration: Sociétés locales

CLASSEMENTS

Dames
Toutes catégories: 1. Alexandra Baehler 2 h 12'28"5. 2. Nicole Vorlet à 6'05"7. 3. Corinne Singelé à 12'50"2. 4. Caroline Barth à 15'06"3. 5. Laetitia Currat à 17'51"0. 6. Charlotte Lambelet à 20'23"4. 7. Ludivine Formisaro (Couvét) à 21'09"9. 8. Diane Bandelier à 21'26"8. 9. Christine Bolle à 21'38"6. 10. Lara Calderari (Bienne) à 23'11"5.
Dames (1982 et avant): 1. Alexandra Baehler 2 h 12'28"5. 2. Nicole Vorlet à 6'05"7. 3. Corinne Singelé à 12'50"2.
Juniors (1986-1983): 1. Laetitia

Currat 2 h 30'19"5. 2. Céline Auberson à 26'47"8.
Montagne: Alexandra Baehler (maillot porté par Laure Hélène Locatelli, F-Les Ecorces).
Sprint: Alexandra Baehler (maillot porté par Nicole Vorlet).
Meilleure jeune: Laetitia Currat.
Messieurs
Toutes catégories: 1. Thierry Scheffel 1 h 51'27"5. 2. Emmanuel Bonnot à 1'12"6. 3. Fabrice Hertzseisen à 1'25"0. 4. Laurent Hennet (Delémont) à 2'16"7. 5. Thierry Salmon à 4'04"6. 6. Yannick Cattin (Neuchâtel) à 4'11"5. 7. Jochen Mueller (Bienne) 5'09"6. 8.

Georges Luthi (Marin) à 5'40"9. 9. Stéphane Colin à 6'01"7. 10. Michael Bering (La Chaux-de-Fonds) à 6'04"0.
Messieurs (1982 et avant): 1. Thierry Scheffel 1 h 51'27"5. 2. Emmanuel Bonnot à 1'12"6. 3. Fabrice Hertzseisen à 1'25"0.
Juniors (1986-1983): 1. Michael Bering 1 h 57'31"5. 2. Cyril Calame à 42"8. 3. Raymond Künzli à 2'32"9.
Montagne: Emmanuel Bonnot.
Sprint: Emmanuel Bonnot (maillot porté par Fabrice Hertzseisen).
Meilleur jeune: Michael Bering.
Par équipes: 1. Jacques du Manoir 5 h 43'37"2. 2. Top Cycles 5 h 50'42"6. 3. Vélo Nell'O 6 h 18'00"0. /réd.

Troisième bouquet

Vuelta ■ Zabel gagne encore, Botero nouveau maillot jaune

Eric Zabel a remporté sa troisième victoire de rang au Tour d'Espagne, s'imposant à Gijon devant l'ex-champion du monde Oscar Freire (Esp) et son compatriote Sven Teutenberg. Distancé en compagnie de nombreux autres coureurs dans une chute survenue à un peu plus d'un kilomètre de l'arrivée, l'Ecossais David Millar a dû céder son maillot de leader au Colombien Santiago Botero. La chute a fait exploser le peloton. Seuls onze coureurs ont pu se retrouver en tête, dont Zabel, accompagné par trois coéquipiers. Le sprinter de Telekom dut toutefois s'employer à fond pour résister à Oscar Freire, qu'il tassa même sur le côté droit de la route. Cette manœuvre aurait pu lui valoir le déclassement mais le jury a

repoussé la réclamation déposée par l'équipe Mapei. Meilleur grimpeur du Tour de France 2000, le Colombien Santiago Botero (Kelme) se trouvait mieux placé que Millar au moment de la chute. Il put ainsi lui reprendre 5" et du coup s'emparer du maillot or de leader du classement général. A l'exception de Niki Aebersold, 160^e à 1'24", les six autres Suisses encore en course ont terminé avec le peloton. La Vuelta va connaître aujourd'hui la première de ses arrivées en côte. Après deux cols de troisième catégorie, au 42^e et au 78^e km, les coureurs se lanceront dans le col du Mirador de Fito (km 120) puis en termineront avec les 14,2 km d'ascension vers les Lacs de Covadonga. Une ascension difficile, avec des rampes à 15%. /si

CLASSEMENTS

Tour d'Espagne. Quatrième étape, Leon - Gijon (175 km): 1. Zabel 4 h 09'46" (42,039 km/h). 2. Freire (Esp). 3. Teutenberg (All). 4. Fernandez (Esp). 5. Cretskens (Be). 6. Horillo (Esp). 7. Paolini (It). 8. Tombak (Est). 9. Aldag (All) m.t. 10. Elli (It) à 4". 11. Hundertmark (All) à 5". 12. Botero (Esp) à 16". 13. Pronk (Ho). 14. Konecny (Tch) m.t. 15. Aggiano (It) à 18". **Puis:** 17. Olano (Esp) à 21". 24. Sevilla (Esp). 25. I. Gonzalez Galdeano (Esp). 31. Millar (GB). 61. Jeker (S). 54. Heras (Esp). 74. Gianetti (S). 85. Zülle (S). 89. Huser (S). 94. Camenzind (S). 102. B. Zberg (S) m.t. 160. Aebersold (S) à 1'24".

Général: 1. Botero (Col) 11 h 02'20". 2. Millar (GB) à 4". 3. Horillo (Esp) à 11". 4. I. Gonzalez Galdeano (Esp) à 21". 5. Gutierrez (Esp) à 29". 6. Sevilla (Esp) à 39". 7. Elli (It) à 41". 8. Canada (Esp) à 47". 9. Noe (It) à 48". 10. Beloki (Esp) à 49". 11. Plaza (Esp) à 50". 12. Aldag (All) à 51". 13. Zarrabeitia (Esp) à 52". 14. Paolini (It). 15. Jaksche (All) m.t. 16. **Puis:** 19. Olano (Esp) à 57". 20. Heras (Esp). 21. Hondo (Esp) m.t. 34. Zülle (S) à 1'12". 51. B. Zberg (S) à 1'29". 98. Gianetti (S) à 2'07". 99. Jeker (S) à 2'08". 110. Camenzind (S) à 2'23". 122. Huser (S) à 2'40". 144. Aebersold (S) à 3'33". /si

EN BREF

HOCKEY SUR GLACE ■ Hollenstein absent jusqu'à fin octobre. Les Klotten Flyers devront se passer des services de Felix Hollenstein (35 ans) jusqu'à la fin du mois d'octobre. L'ancien international s'est blessé au genou lors du premier match de la saison contre Berne. /si

ATHLÉTISME ■ Longo suspendu. Le spécialiste italien du 800 m, Andrea Longo, positif lors de la réunion de Turin le 9 juin dernier, a été suspendu à titre conservatoire pour dopage. /si

CYCLISME ■ Frigo et Magagnoli suspendus. Les Italiens Dario Frigo (Fassa Bortolo) et Marco Magnani (Alexia) ont été suspendus pour six mois pour dopage par la commission de discipline de la Fédération italienne. Tous deux avaient été surpris le 6 juin en possession de produits interdits, lors de la perquisition effectuée dans les hôtels des équipes du Giro par la brigade antistupéfiants des carabinieri. Ils avaient été suspendus à titre conservatoire à partir de cette date. /si

Montgomery transféré. Le Bernois Sven Montgomery (25 ans), qui courait pour La Française des Jeux, évoluera la saison prochaine au sein de la formation italienne Fassa Bortolo. Bon grimpeur, Montgomery était le meilleur Suisse au classement général du dernier Tour de France (17^e), avant une grave chute survenue lors de la 16^e étape. Montgomery, qui a depuis repris l'entraînement sur le vélo, avait été victime de quatre fractures au visage (massif crano-facial) sur le côté gauche, et d'une fracture de la clavicule. En outre, Fassa Bortolo annonce l'arrivée d'un autre Suisse, Stefan Rüttimann (23 ans/Tacconi), actuellement suspendu pour dopage. /si

Julich avec Ullrich. Bobby Julich (29 ans) courra les deux prochaines saisons sous les couleurs de l'équipe Telekom. L'Américain, troisième du Tour de France 1998, renforcera ainsi le groupe formé autour de Jan Ullrich et permettra à ce dernier de compter un coéquipier de poids dans son duel contre l'Américain Lance Armstrong, triple vainqueur de la Grande Boucle. /si

Brändli se distingue. Nicole Brändli s'est distinguée lors de la première étape du Tour de Suisse féminin. La Zurichoise de 22 ans occupe la deuxième place du classement général à 8" de l'Australienne Anna Millward, victorieuse des deux demi-étapes de la journée initiale. /si

TENNIS ■ Rosset a souffert. Contrairement au Bernois Michel Kratochvil (ATP 66), sorti la veille, Marc Rosset (ATP 100) n'a pas failli lors du premier tour du tournoi ATP de Tashkent (550.000 dollars). Opposé à un qualifié, le Croate Ivo Karlovic (ATP 220), le Genevois a connu des difficultés pour passer l'épave. Le numéro trois helvétique été contraint de disputer un tie-break dans la première manche (7-3), avant de remporter la seconde 6-3. /si

Tout ce qui vous intéresse nous intéresse!

OPINION

Ouvert
ou fermé?



+ d'infos

Huit pages entières sur la région.
La Suisse, le monde, la mise en perspective
des grands enjeux... Magazines, pages
culturelles, sport, rubriques spécialisées...

+ de services

Pour vous accompagner, enrichir et
simplifier votre vie quotidienne:
agendas, programmes, infos pratiques
et beaucoup d'idées pour vos sorties...

+ d'ambitions

Etre un acteur de premier plan sur la scène
régionale et un ambassadeur hors de ses
frontières... Avoir un maximum d'ouverture à
tout ce qui remplit la vie et allume la curiosité!

L'Impartial

SAINT-IMIERS

*Ne pleurez pas vous tous qui m'avez aimée,
Mais dites-vous simplement qu'enfin mes
souffrances sont terminées.*

Son époux: Roger Aeberhard, à Saint-Imier;
Ses enfants: Elisabeth Aeberhard, ses filles Cosette et Doriane, et petits-enfants à Zurich, Daniel et Evelyne Aeberhard-Moutou et leurs filles Valérie et Aurélie, à Mézière, Anita et Michel Delapraz-Aeberhard, et leurs fils Olivier et Thomas, à La Chaux-de-Fonds, Nicole et Daniel Dettwiler-Aeberhard et leurs enfants Muriel et Samuel à Genève;
Son frère: Roland et Micheline Gfeller, aux Pontins et familles;
Sa sœur: Hilda Santschi, à Delémont et familles,
ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse d'annoncer le décès de

Madame Wilhelmine AEBERHARD-GFELLER

qui s'en est allée paisiblement entourée des siens à l'âge de 83 ans.

SAINT-IMIERS, 54, rue du Soleil, le 10 septembre 2001.

L'enterrement aura lieu le vendredi 14 septembre, à 13 h 30, au cimetière de Saint-Imier, suivi du culte à La Collégiale, à 14 heures.

Notre maman repose dans une chambre mortuaire des Pompes Funèbres Niggli, au cimetière de Saint-Imier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA CHAUX-DU-MILIEU

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Edouard HUGUENIN

prie toutes les personnes qui l'ont soutenue, par leurs présence, message, envoi de fleurs ou don de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci tout particulier au personnel de l'hôpital du Locle et de La Chaux-de-Fonds pour son dévouement et sa gentillesse.

132-100586

Très sensibles aux nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors du décès de

Cosette SANDOZ-GIROUD

nous vous disons un grand merci.

Votre présence, vos messages, vos envois de fleurs et vos dons nous ont fait du bien.

LA CHAUX-DE-FONDS, septembre 2001

La famille
132-100329

EN SOUVENIR DE

Marlyse PIZZOLON

12 septembre 1991 - 12 septembre 2001

Déjà 10 ans que tu nous as quittés,
mais tu es toujours dans nos cœurs.

Ton époux et ta famille

132-97307

LE CLUB DES AMIS
DES CHIENS LE LOCLE

a le regret de faire part du décès de

Madame

Josianne GUIZZARDI

maman de Fabrizio, membre du club
et ancien président.

132-100541

LA SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE
DE LA CHAUX-DE-FONDS

a le profond regret de faire part
du décès de

**Monsieur
Jean-Lou RAUSS**

membre du comité et Président de l'ex-
position durant de nombreuses années.

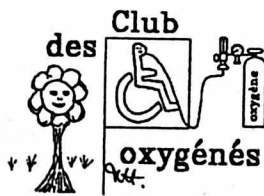
Nous garderons de ce cher ami un
souvenir ému et reconnaissant.

132-100496

Réception des avis mortuaires
NOUVEAUX NUMÉROS:

jusqu'à 17 heures à Publicitas
La Chaux-de-Fonds fax 032/910 20 59

jusqu'à 21 heures à L'Impartial
fax 032/910 20 09



LE CLUB DES OXYGÉNÉS ET LE PERSONNEL
DE LA LIGUE PULMONAIRE NEUCHÂTELOISE

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Claude AELLEN

Nous garderons le meilleur des souvenirs.

132-100526

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur Roger GUYOT

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

PESEUX, septembre 2001

28-323149

VIE POLITIQUE

Comprendre et faire comprendre

Nous avons tous, à droite comme à gauche, les durs comme les gentils, les partisans de la légalité avant tout comme les humanistes à tout prix, ceux qui ont peur comme les éternels confiants, notre part de responsabilité à la situation des sans-papiers. Sans prétendre détenir l'apanage de la bonté, nous pouvons en manifestant notre solidarité manifester notre empathie pour des êtres humains, dont la situation est tout sauf facile. Mais n'ayons pas la candeur, voir l'hypocrisie, de croire résoudre, par cette manière de faire, une situation d'une complexité certaine. Je crois d'ailleurs, que personne n'est dupe. Le dossier des sans-papiers exige une réflexion qui dépasse largement la simple et rapide analyse que le monde politique a entamé sous la pression exercée par l'occupation de bâtiments, comme l'é-

glise Saint-Paul ou la Maison du peuple. Les Verts ont de tout temps rendu attentif le monde politique et économique que les flux migratoires, liés aux guerres, aux conditions sanitaires, économiques et environnementales des pays qui ont directement ou indirectement œuvré à notre prospérité, doivent être considérés dans une réflexion systémique et dans une perspective de développement durable. Ouvrir les yeux exige de se poser la question de savoir pourquoi ces êtres humains qui viennent souvent de pays qui ressemblent à ceux où nous partons en vacances, voire ceux-ci même, quittent tout, pour venir vivre dans des conditions dont personne parmi nous n'a véritablement pu expérimenter la dureté. Irais-je moi, à l'autre bout du monde, dans un pays dont je ne connais ni la langue ni la

culture, dont le voyage est organisé par un tour-opérateur maqué avec la mafia, pour trimmer sans relâche pour un salaire souvent de misère? Poser la question, c'est y répondre. Notre devoir est de comprendre nous-mêmes, puis de faire comprendre aux personnes dubitatives, que les sans-papiers ne sont que les stigmates d'une société dont les valeurs ont relégué l'homme hors des priorités. Exprimer sa solidarité avec les sans-papiers de Suisse n'est qu'exprimer sa conviction que chaque être humain sur cette petite planète doit jouir de la même considération. Si vos croyances personnelles vont dans ce sens, agissez en digne citoyenne ou citoyen de la Terre et exprimez votre solidarité avec les sans-papiers.

Les Verts, section Montagnes neuchâtelaises: Patrick Erard

Sans-papiers: les radicaux agissent

Après s'être informé à la source, soit auprès des sans-papiers eux-mêmes plutôt qu'auprès de leurs représentants, le Parti radical est résolu à agir concrètement. Premièrement, le parti soutient la politique de l'Etat dans sa lutte contre le travail au noir, infraction qui n'est actuellement pas poursuivie de façon assez rigoureuse. Deuxièmement, fidèles au principe fondamental de l'é-

galité de traitement, les radicaux n'acceptent pas une amnistie générale. D'une part, cette amnistie ne résout rien quant au fond du problème tant et aussi longtemps que la législation en matière de main d'œuvre étrangère et d'immigration n'est pas modifiée. D'autre part, il n'est pas acceptable de traiter des problèmes individuels de façon collective. Troisièmement, les radicaux s'engagent à faire accélérer le

traitement des dossiers. Ils prennent actuellement les dispositions pour y parvenir au niveau fédéral. Enfin, quatrième, le PRDN soutient évidemment le Conseil d'Etat dans sa demande d'avoir plus de compétences pour le traitement des dossiers. Face à une crise semblable, la proximité est une donnée absolument essentielle. **Parti radical-démocratique neuchâtelais**

FAIT DIVERS

NEUCHÂTEL ■ Collision, témoins svp. Lundi à 9h30, un habitant de La Chaux-de-Fonds circulait avec sa voiture sur l'autoroute A5 de Bièche en direction de Lausanne. Peu après la bretelle d'entrée de Monruz à Neuchâtel, une collision se pro-

duisit avec la voiture conduite par un habitant de Waldsolms/Allemagne qui circulait devant lui. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police de la circulation à Neuchâtel, tél. (032) 888 90 00. /comm



L'ÉNERGIE

Contrôle continu des installations de chauffage

(Température extérieure moyenne et degrés-jours)

Valeurs hebdomadaires du 27 août au 2 septembre

Température Degrés-jours

Neuchâtel (ville):	19,9° C 0,0 DJ
Littoral ouest:	19,3° C 0,0 DJ
Littoral est:	19,4° C 0,0 DJ
Val-de-Ruz:	15,7° C 17,2 DJ
Val-de-Travers:	16,1° C 0,0 DJ
La Brévine:	13,9° C 27,7 DJ
Le Locle:	15,2° C 9,4 DJ
La Chaux-de-Fonds:	12,7° C 29,8 DJ
La Vue-des-Alpes:	11,2° C 47,7 DJ

Les chiffres publiés ci-dessus permettent de surveiller la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments. La première colonne correspond aux températures moyennes hebdomadaires enregistrées dans le canton. Les «degrés-jours» donnent une indication sur les besoins théoriques de chauffage. Renseignements: Service cantonal de l'énergie, tél. 889 67 20.

DÉCÈS

Fontenais
Cécile Beuret, 90 ans.
Delémont
Martha Schwarz, 1906;
Marcelle Eschmann, 1925;
Emile Laurent, 1917.
Corban
Marcel Schaller, 1914.
Rebeuvelier
Marthe Schaller, 1915.

AUJOURD'HUI

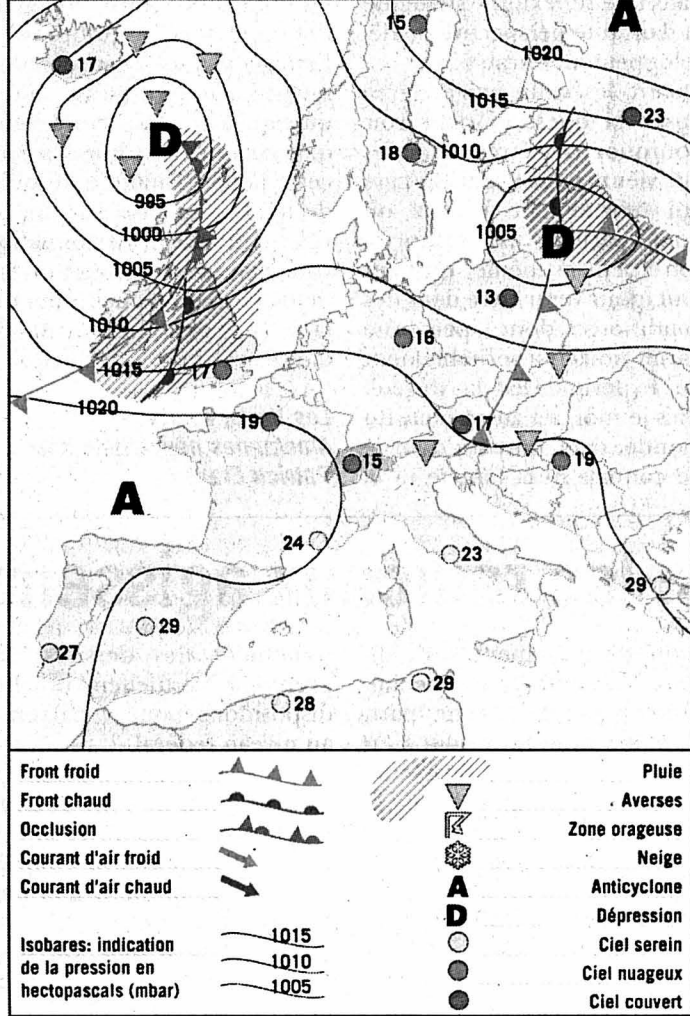
De déceptions en désillusions

Situation générale: notre temps est vraiment fâché avec ce début septembre et ne nous concocte rien de bon. Une petite perturbation s'est faufilée pour prendre le toboggan de nord-ouest et atterrir sur le Jura. C'est vraiment pas de pot, et l'anticyclone atlantique est trop chétif pour intervenir. Ce n'est d'ailleurs qu'un entremets car un front plus consistant nous tombe dessus demain soir à bras raccourcis. Gardez toutefois votre colère, d'autres sont attendus durant notre week-end prolongé.

Prévisions pour la journée: une zone nuageuse est arrivée sans crier gare durant la nuit et nous accueille ainsi au saut du lit. Pour ne pas faillir à sa réputation, elle lâche des petites ondées un peu partout, surtout en matinée. Les éclaircies sont chères et notre astre les distribue donc avec parcimonie, en privilégiant le Littoral. Maigre consolation, les températures marquent une hausse symbolique en affichant 16 degrés en plaine, 11 à 1000 mètres. Demain: nuages élevés de plus en plus denses, précipitations en soirée. Vendredi: couvert et pluvieux. Samedi: éclaircies avec des averses.

Jean-François Rumley

Carte isobarique prévue pour aujourd'hui à 14 heures



**Fête à souhaiter
Emilien**

**Températures
Aujourd'hui à 14 heures**

Neuchâtel: 16°
Boudry: 16°
Cernier: 13°
Fleurier: 13°
La Chaux-de-Fonds: 11°
Le Locle: 11°
La Vue-des-Alpes: 8°
Saignelégier: 11°
St-Imier: 13°

Hier à 13 heures

En Suisse...

Bâle: très nuageux, 15°
Berne: peu nuageux, 12°
Genève: peu nuageux, 14°
Locarno: beau, 20°
Sion: beau, 17°
Zurich: très nuageux, 11°

... en Europe

Athènes: beau, 30°
Berlin: très nuageux, 15°
Istanbul: beau, 28°
Lisbonne: très nuageux, 22°
Londres: très nuageux, 17°
Madrid: beau, 25°
Moscou: très nuageux, 17°
Paris: très nuageux, 18°
Rome: beau, 23°

... et dans le monde

Bangkok: pluvieux, 33°
Le Caire: ensoleillé, 34°
Johannesburg: ensoleillé, 27°
Miami: pluvieux, 28°
Pékin: ensoleillé, 29°
Rio de Janeiro: variable, 25°
San Francisco: variable, 22°
Sydney: ensoleillé, 19°
Tokyo: pluvieux, 28°

Soleil

Lever: 7h05
Coucher: 19h50

Lune

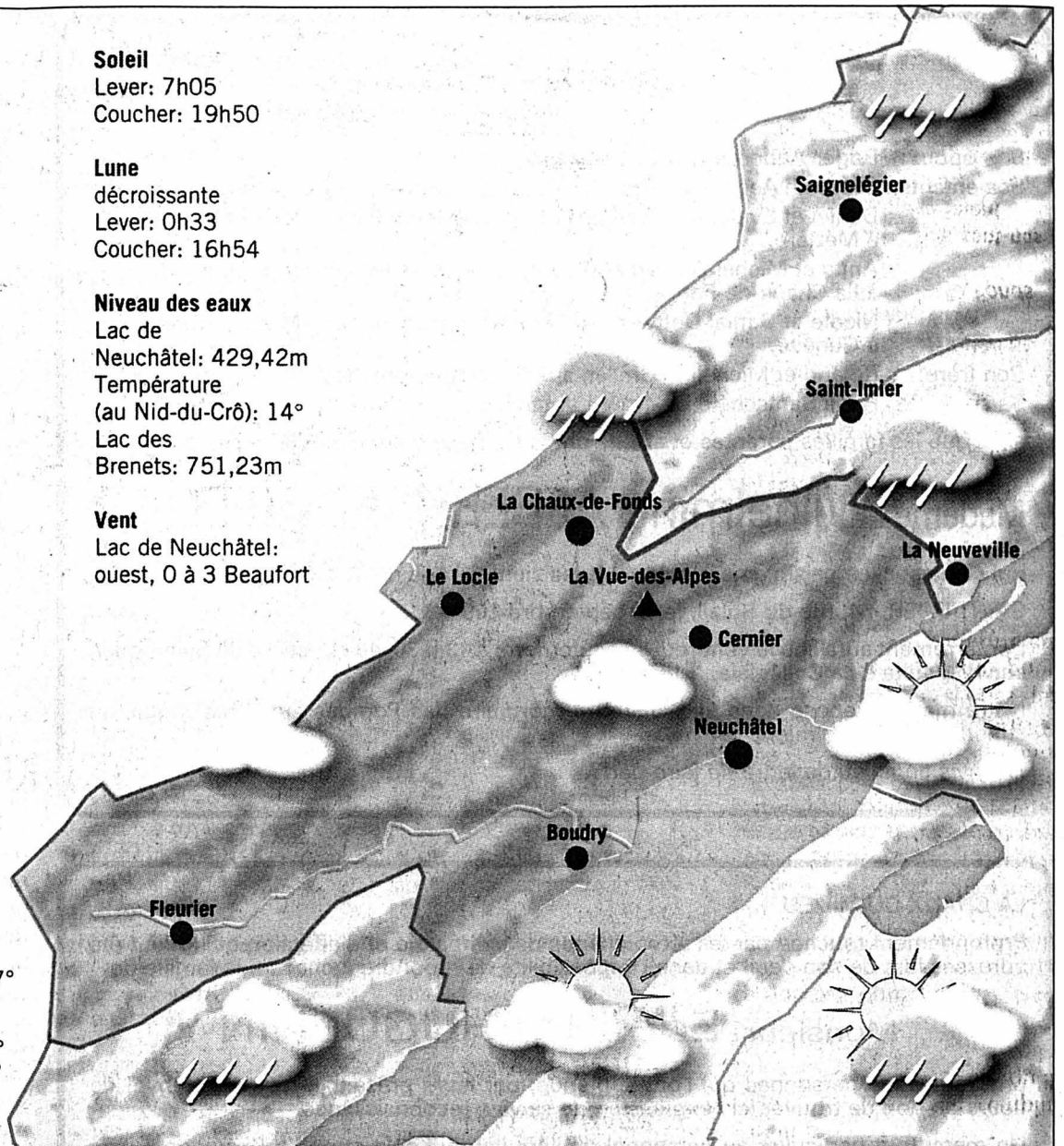
décroissante
Lever: 0h33
Coucher: 16h54

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,42m
Température (au Nid-du-Crô): 14°
Lac des Brenets: 751,23m

Vent

Lac de Neuchâtel: ouest, 0 à 3 Beaufort



Aujourd'hui	Jeudi	Vendredi	Samedi
En plaine: 16° A 1000 m: 11°	19° 16°	14° 10°	15° 10°

Infographies: Pascal Tissier / Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

L'ATRIBUNE DES LECTEURS

FÊTE NATIONALE

**Discours
vraiment
patriotiques**

En tant que citoyen suisse et fier de l'être encore, je tiens à faire savoir à nos chers politiciens(nes) que leurs discours du 1er Août, comme d'ailleurs la plupart des discours officiels, deviennent de plus en plus exaspérants et n'ont, hélas, plus grand-chose à voir avec le patriotisme.

Chaque fois, nous avons malheureusement droit aux mêmes rabâchages, disant que la Suisse doit s'ouvrir, adhérer à l'Europe, aux organisations internationales, accueillir plus d'étrangers, alors que nous en avons un pourcentage certainement plus élevé que les chiffres annoncés, que nous devons être encore plus tolérants, solidaires, etc.

Oui, vraiment, ces arguments injustifiés et dépassés ressemblent sérieusement à un vieux disque rayé et là aussi, un profond changement serait bienvenu, voire nécessaire.

Puisque la Suisse et les Suisses ne vous intéressent plus, ne pourriez-vous pas essayer de faire de la politique ailleurs?

Bref, certains de mes concitoyens(nes) et moi-même n'avons pas vraiment apprécié vos belles allocutions patriotiques.

Christian Pidoux, Peseux

ASSURANCES

**Revenons
à nos moutons**

Nul n'ignore que le contribuable neuchâtelois est le plus choyé de Suisse, et la nouvelle loi fiscale entrée en vigueur en janvier 2001 n'a guère amélioré les choses. Ainsi, dans le domaine des déductions sociales, l'ancienne loi précisait que «les primes d'assurance maladie relatives à l'assurance obligatoire des soins ainsi que les primes d'assurance accidents obligatoires pour le contribuable, son conjoint et autres personnes à charge sont entièrement déductibles du revenu».

D'autre part, les frais médicaux pouvaient être déduits dans la mesure où les frais effectivement supportés par le contribuable au cours de l'année 1999 (par exemple) dépassaient le 3% du revenu net total.

La nouvelle loi sur les contributions directes adoptée par nos élus le 21 mars 2000 est nettement moins généreuse: en son article 36, lettre g, on dit que sont déduits du revenu: «les primes d'assurance vie, d'assurance maladie, ainsi que les intérêts d'épargne au profit du contribuable, le cas échéant de son conjoint et des personnes à sa charge au sens de l'art. 39, jusqu'à concurrence d'un montant global de 4800 francs pour les contribuables mariés vivant en ménage commun et d'un montant de 2400 francs pour les autres contribuables...» [...]. Or, on peut malheureuse-

ment s'attendre à une augmentation des primes d'assurance maladie pour 2002, ce qui aggraverait encore cette injustice. Ne serait-il donc pas normal d'en revenir à l'ancienne loi, et d'autoriser le contribuable, toujours contraint de fournir des preuves de sa bonne foi, à déduire la totalité des sommes consacrées à la Lama? En outre, il est particulièrement peu élégant de spéculer encore sur la maladie pour passer du 3% du revenu au 5%, comme le spécifie ce fameux article 36, lettre h: «Sont dé-

ductibles du revenu: les frais provoqués par la maladie, les accidents ou l'invalidité du contribuable, le cas échéant de son conjoint, ou d'une personne à sa charge au sens de l'article 39, lorsque le contribuable supporte lui-même ces frais et pour la part qui excède 5% de son revenu net, calculé selon l'article 28, mais sans les déductions mentionnées au présent article, lettres h et i». On peut réellement se demander quelles réflexions ont amené nos élus à accepter sans sourciller de telles conditions, et on souhaite que nos députés veuillent

bien se pencher sur ce problème lors de leur prochaine session.

René Jeanneret, Neuchâtel

TAXE MÉNAGE

**Payer sans
même polluer?**

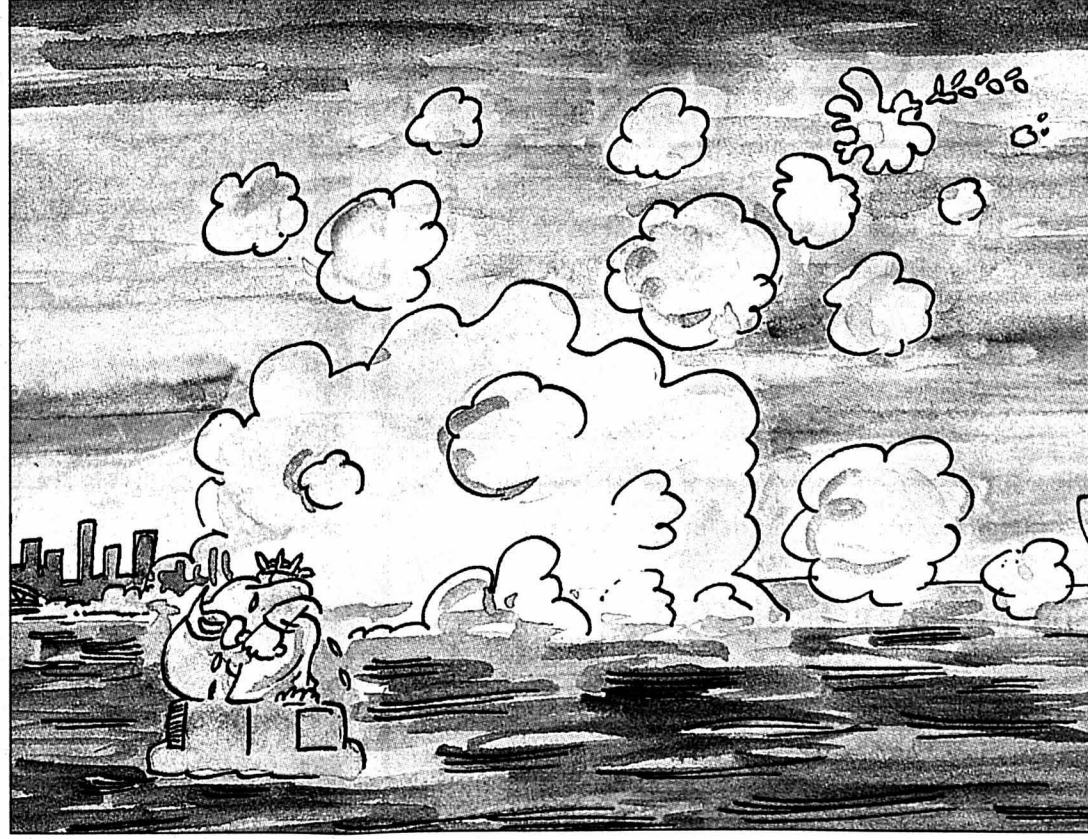
Tout en étant tout à fait d'accord avec Vincent Pahud pour les deux premiers paragraphes de son article du 28 août dernier consacré aux

taxes ménage, j'aimerais lui faire remarquer qu'à Môtiers également, nous sommes «assaisonnés» à la même sauce, sauf que pour nous, le montant est de 100 fr. par personne et est facturé annuellement.

Sans me réjouir de remplir autant de sacs-poubelle qu'il me plaira, je me demande pourquoi les communes n'ont pas opté pour la taxe sur le sac, ce qui correspondrait mieux, me semble-t-il, au pollueur-payeur. Cela ne pénaliserait pas bêtement ceux qui trient leurs déchets et ceux qui n'occupent pas leur appartement une bonne partie de l'année. Car il ne s'agit pas forcément toujours de personnes aisées et privilégiées, mais de personnes qui ont adopté cet «exode» pour vivre là où la vie courante est moins onéreuse. [...]

Lydie Renaud, Môtiers

LE DESSIN DU JOUR



Tribune des lecteurs

Rédaction de L'Express
Rue de la Pierre-à-Mazel 39
2002 Neuchâtel

Rédaction de L'Impartial
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Nos correspondants sont nos hôtes et s'expriment librement. Nous ne publions cependant que l'essentiel de chaque message et nous écartons les écrits anonymes. La rédaction n'assume aucune responsabilité pour les lettres non publiées.